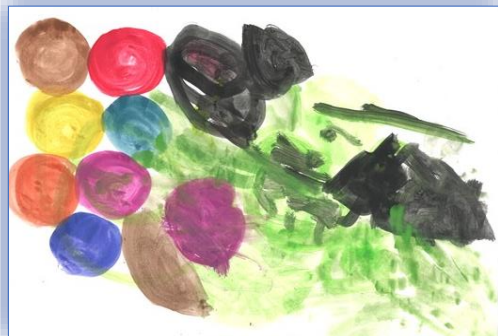




IEM
LA CROIX-FAUBIN
Société Philanthropique



Projet d'Établissement 2022-2027

IEM et MAS Accueil de Jour La Croix-Faubin

Validé par le Conseil d'Administration du 26 avril 2022

Introduction

Trois ans après la fin du dernier projet d'établissement de l'IEM La Croix Faubin, ce travail d'élaboration de l'avenir s'est construit dans un contexte de fin de création d'un dispositif pour adultes polyhandicapés et dans un contexte épidémique très fort.

Essentiel pour consolider notre manière d'aborder l'accompagnement d'enfants, adolescents et adultes en situation de handicap moteur et de polyhandicap, ce travail d'élaboration où chacun a pu prendre une place nous a permis de prendre de la hauteur sur ce qui a été fait, sur ce que nous voulons faire et ce que nous souhaitons pour notre avenir d'établissement.

A partir de l'analyse de notre environnement géographique, des spécificités de personnes accompagnées, toujours plus diversifiées, de nos forces- potentialités internes et des projections face à l'avenir de financement avec la méthode Sérafin PH, nous avons su trouver les mots pour présenter nos bases d'accompagnement éducatif, rééducatif et pédagogique.

D'un document cadré par la loi 2002-2, le projet d'établissement devient un chemin pour se projeter vers notre avenir garantissant l'accompagnement pertinent et de qualité, cohérent avec les valeurs humanistes de la Société Philanthropique.

Les perspectives demeurent fortes et tout reste à faire : nous sommes au pied d'un escalier qui mène à toujours mieux, pertinent, adapté. Ancré au projet associatif 2022-2024 de la Société Philanthropique, nous incarnons sa déclinaison face aux enjeux pour les personnes accompagnées et face aux professionnels.

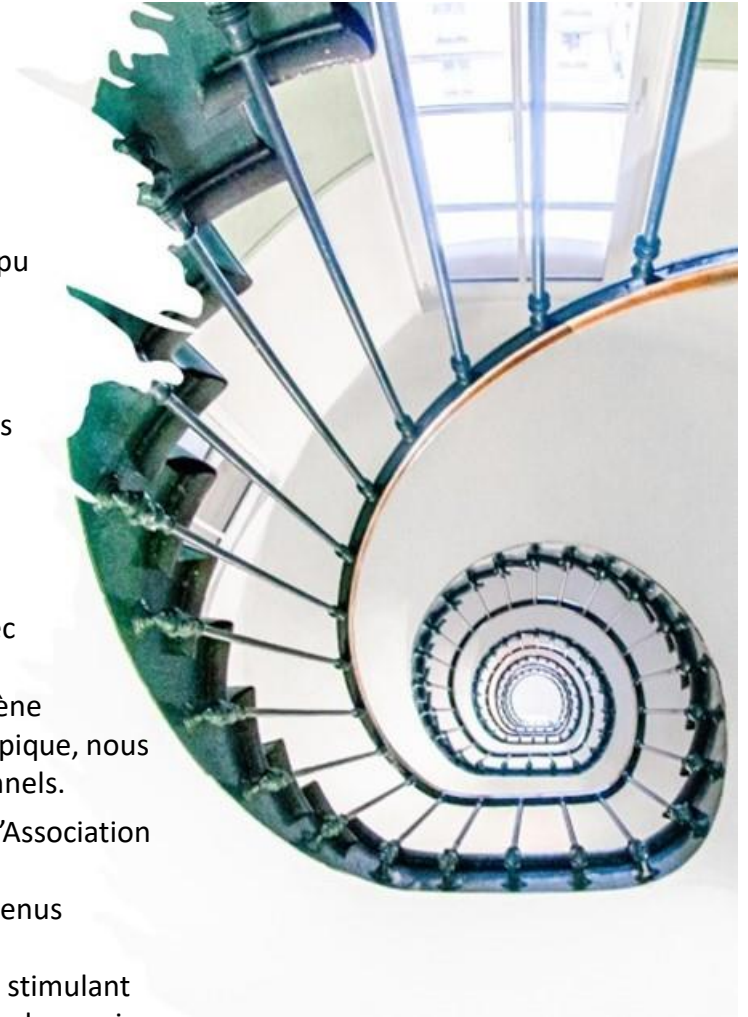
L'investissement des professionnels de l'ensemble des deux dispositifs a été entier : de la part de l'Association et de ma part, un très grand merci pour leur dévouement et leur énergie.

Je tiens aussi à remercier la direction générale et les différents services du siège qui nous ont soutenus dans cette élaboration.

Je tiens enfin tout particulièrement à remercier le cabinet Optemis qui nous a accompagnés, nous stimulant dans nos réflexions afin d'aller plus loin dans la qualité et la pertinence d'organisation avec toujours le souci premier des personnes accueillies.

Guillaume DUFFOUR

Directeur de l'Etablissement La Croix Faubin



Sommaire

Introduction	2
Une méthodologie favorisant une dynamique collective autour de la rédaction du projet d'établissement	4
L'association gestionnaire : la Société Philanthropique	5
La présentation de l'établissement : ses missions et son organisation	7
Le bilan du projet d'établissement précédent	9

La photographie de l'établissement 10

Le profil et les besoins des 83 personnes présentes fin 2020	11
L'offre de service proposée par l'établissement pour répondre aux besoins de chaque personne accompagnée	16
Le parcours de la personne	18
Le cadre de référence et les principes d'intervention	22
Une attention portée à l'expression et la participation des personnes accompagnées et de leur famille	25
L'organisation et le fonctionnement global de l'établissement	27
L'accompagnement des enfants, pré-adolescents, adolescents et jeunes majeurs (IEM Site La Croix-Faubin)	29
L'accompagnement des adolescents et jeunes majeurs (IEM Site Bel Air)	36
L'accompagnement des adultes (MAS Accueil de Jour Rambouillet)	39
L'accompagnement social	44
L'organisation des fonctions logistique et administrative	45
L'accompagnement des professionnels : mobiliser et développer des compétences au service des personnes accompagnées	47
L'ouverture de l'établissement sur son environnement	50
La gestion globale de l'établissement en lien avec l'association gestionnaire	52
Une démarche d'amélioration Qualité articulée avec les évaluations interne et externe	55
<i>En conclusion de la photographie de l'établissement : Les points forts et points à améliorer</i>	57

Les principales évolutions de l'environnement et leurs impacts pour l'établissement 58

Les 3 enjeux de progrès du plan 2024 du Projet associatif	59
La circulaire du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre d'accompagnement des personnes handicapées	60
La stratégie quinquennale 2017-2021 de l'évolution de l'offre médico-sociale : Volet polyhandicap	61
Le Plan de prévention des départs en Belgique de l'ARS Île-de-France	62
Les orientations des politiques régionale et départementale	63
L'offre médico-sociale pour personnes avec handicap moteur ou polyhandicap	64
Des nouveaux documents de référence pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap	66
<i>Les impacts des évolutions de l'environnement, pour l'IEM et la MAS Accueil de Jour</i>	67

Les orientations stratégiques et les plans d'action du Projet d'établissement 2022-2027 68

Les 3 axes stratégiques 2022-2027	69
La déclinaison des axes stratégiques en objectifs généraux	70
Les plans d'actions du Projet d'Etablissement	74
Les modalités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des plans d'action du PE	81

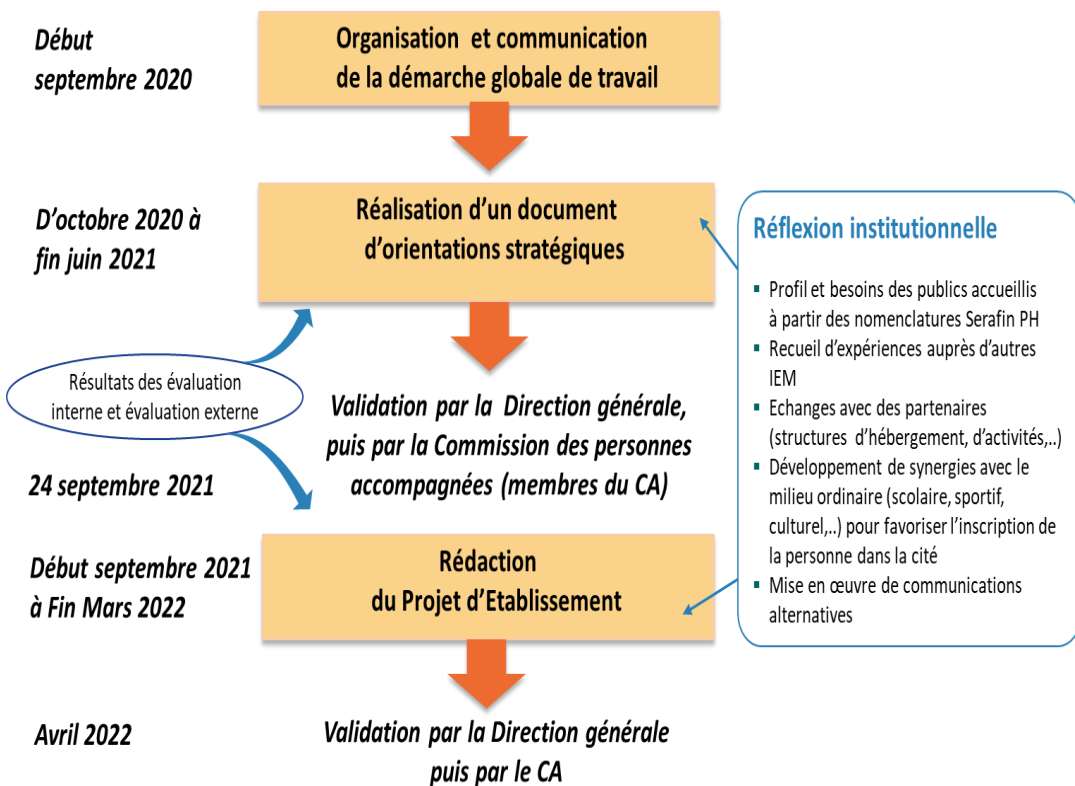
Conclusion	82
Glossaire	83



Une méthodologie favorisant une dynamique collective autour de la rédaction du projet d'établissement

L'établissement a organisé les différentes étapes de la démarche de rédaction d'un projet d'établissement en s'appuyant sur la recommandation HAS et sur la procédure associative. Ce document est l'aboutissement d'un travail collectif des professionnels. Ce document s'inscrit pleinement dans les orientations des politiques du secteur Handicap et du projet associatif de la Société Philanthropique. Il prend aussi en compte les résultats des évaluations interne et externe de l'établissement pour assurer une continuité dans la démarche d'amélioration continue de la qualité.

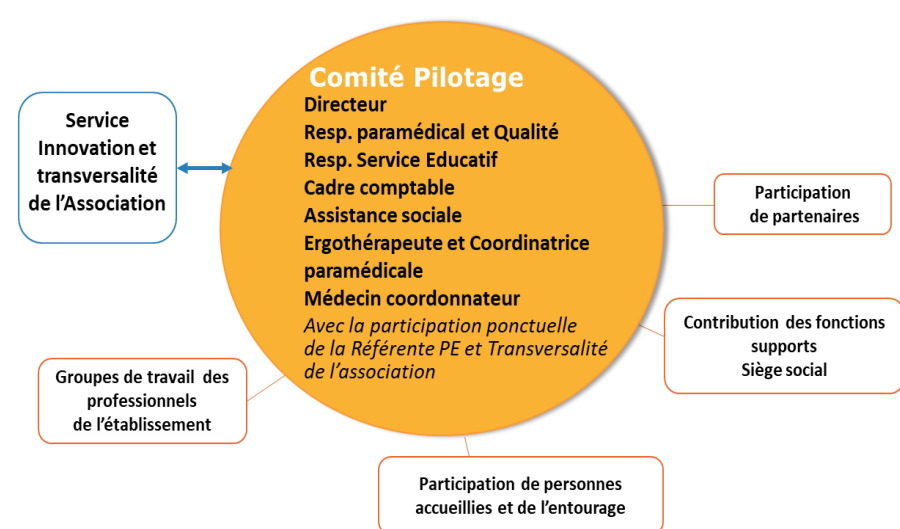
Une démarche de travail structurée en plusieurs étapes



Une diversité dans les méthodes utilisées pour ce travail

- Réunions pluridisciplinaires pour décrire le profil et identifier les besoins de chacune des personnes accompagnées dans l'établissement à partir des nomenclatures Serafin-PH.
- Elaboration d'une cartographie sur l'offre médico-sociale à Paris et départements limitrophes, pour un public similaire.
- Analyse de documents sur les évolutions des réglementations, des politiques, des RBPP.
- Travail collectif par site pour description de l'accompagnement réalisé par les professionnels auprès du public accueilli.
- Interview d'un panel de professionnels sur les principes d'intervention et leurs mises en œuvre au quotidien.
- Recueil de témoignages de professionnels d'enfants, de parents, et de partenaires.
- Réalisation de photographies pour illustrer le document.
- Relectures croisées des contenus rédigés.

... et coordonnée par un Comité de pilotage





L'association gestionnaire, la Société Philanthropique

Une association aux valeurs humanistes

La Société Philanthropique fondée en 1780, est une **association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique** en 1839. Elle exerce dans le domaine de l'action **sanitaire, sociale et médico-sociale** au service des personnes rendues vulnérables par le grand âge, le handicap, la maladie, la précarité sociale ou les difficultés économiques. Elle vise à la fois l'autonomie de la personne et l'efficacité de l'action.

Son humanisme, son sens de la solidarité envers les plus vulnérables et son indépendance lui permettent d'être constamment à l'écoute des besoins du moment, de s'adapter et de toujours progresser.

La **Société Philanthropique** gère aujourd'hui plus d'une vingtaine d'établissements et services ainsi qu'une entité logement de 15 bâtiments dans le secteur social et médico-social. Elle accueille, soigne, éduque, protège, administre, héberge des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées, dans des lieux adaptés, bien entretenus, modernes, chaleureux, à des tarifs accessibles.

Au service des personnes accompagnées, les salariés et les bénévoles de l'association attachent un grand soin à l'accompagnement personnalisé en visant la plus grande autonomie de chacun. Ils interviennent avec bienveillance et respect pour développer la capacité d'agir de chacun en stimulant leurs compétences.

Une histoire d'innovations au service des plus fragiles

La Société Philanthropique a été créée par des hommes qui voulaient mettre leurs idées et leurs ressources au service de leurs contemporains les plus fragiles. Elle fut à l'origine de nombreuses innovations sociales tout au long du dix-neuvième siècle, avec les premiers « fourneaux économiques » (ancêtres des restos du cœur), avec des distributions de médicaments, avec la création de dispensaires dans tous les quartiers de Paris, en aidant par des primes à l'installation professionnelle de jeunes ouvriers, ou en favorisant la constitution de sociétés de secours mutuels et de prévoyance.

C'est à partir des années 1870 que s'affirme ce qui va devenir la principale compétence actuelle de la Société Philanthropique : la création de structures d'accueil, d'hébergement ou de logement pour les parisiens les plus vulnérables. Elle ouvre en 1879 des asiles de nuit pour femmes et enfants. Elle invente en 1889 les premières habitations économiques (ancêtres des HLM) et en 1902 des hôtels meublés « pour dames et jeunes filles. »

Les publics accompagnés

Personnes handicapées

Une mission d'hébergement, de scolarisation, de soins et d'éducation auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes présentant un handicap

- 2 Instituts d'Education Motrice (IEM) – (75-78)
- 1 Maison d'Accueil Spécialisé - Accueil de jour (MAS) – (75)
- 1 Institut Médico Educatif (IME) – (93)
- 1 Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) – (93)
- 1 Foyer de Vie (FDV) – (75)
- 1 Centre d'Accueil de Jour (CAJ) – (75)
- 1 SAAD Maison Harmonia - (92)

413 places

Femmes en difficultés

Une mission d'hébergement et de réinsertion pour les femmes en difficulté avec ou sans enfants

- 1 Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) – (75)
- 1 Centre d'hébergement et de stabilisation (75)
- 1 Etablissement de stabilisation et d'insertion (75)
- 1 Centre Maternel – (75)
- 1 Centre d'Accueil Parents-Enfants (CAPE) – (06)

366 places

Enfants et adolescents

Une mission socio-éducative auprès des enfants en situation de rupture

- 1 Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) – (75)
- 1 Centre Médico-Psychologique (CMP) – (75)

30 places

Personnes âgées

Une mission d'hébergement auprès de personnes âgées autonomes ou dépendantes

- 2 Résidences autonomie pour personnes âgées (92)
- 3 Etablissements Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) – (41-91-95) dont 2 avec un Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA – 91 et 95) et 1 avec un Accueil de jour et une Plate-forme de répit (95)

504 places

Santé - Logement

Une mission de soin et de réadaptation dans la durée

- 1 Hôpital de Soins de Suite et Réadaptation (SSR) – (92)

Une mission d'aide à l'accès au logement pour des personnes en difficultés

- 1 Ensemble de 15 immeubles de Logements à Vocation Sociale (LVS) – (75-92-94)
- 4 Foyers d'Etudiants et de Jeunes Actifs (FEJA) - (75)

1 177 places

La gouvernance de l'association

La Société Philanthropique constitue une seule entité juridique, et les établissements en sont les structures opérationnelles. Un document unique de délégation (DUD) définit les responsabilités de chaque échelon.

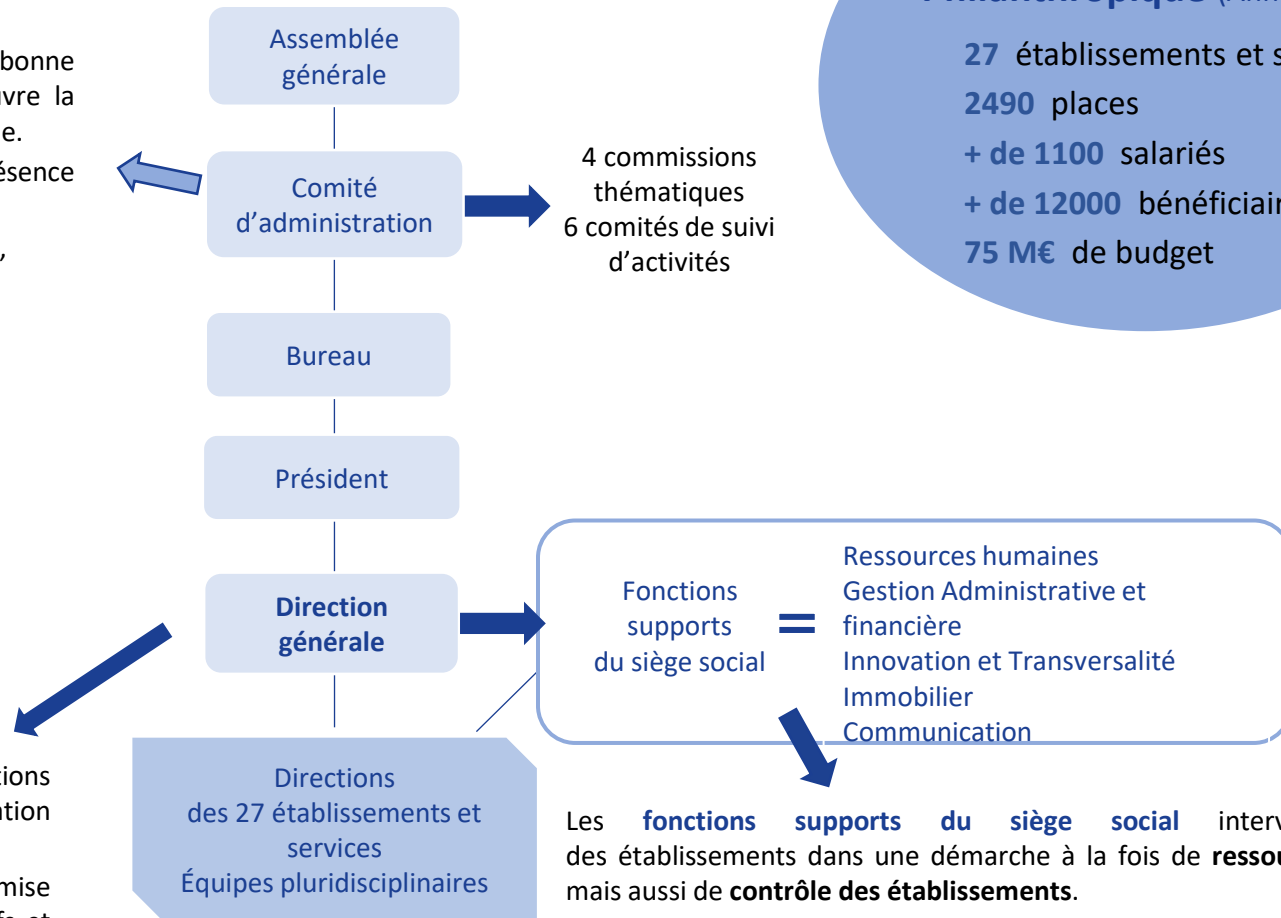
Le comité d'administration veille à la bonne marche de l'association et met en œuvre la politique définie par l'Assemblée générale.

Les **administrateurs** assurent une présence active par une participation :

- à l'une des 4 commissions : financière, ressources humaines, personnes accompagnées, bénévolat ;
- aux instances de représentation des personnes accompagnées dans les établissements;
- aux comités de suivi d'activité de 6 établissements

Le **Président** assure des fonctions stratégiques d'animation, de représentation et de gestion de l'association.

La **direction générale** est chargée de la mise en œuvre et de l'exécution des objectifs et des moyens fixés par le comité d'administration. Elle est également responsable du bon fonctionnement de l'association.



Chiffres clés de la Société Philanthropique (Année 2022)

27 établissements et services
2490 places
+ de 1100 salariés
+ de 12000 bénéficiaires
75 M€ de budget

Les **fonctions supports du siège social** interviennent auprès des établissements dans une démarche à la fois de **ressources**, de **pilotage** mais aussi de **contrôle des établissements**.

Chaque directeur d'établissement élabore, met en œuvre et évalue son projet d'établissement approuvé par le comité d'administration. Il gère les moyens mis à sa disposition et anime les équipes pluridisciplinaires qui assurent au quotidien les activités de l'association auprès des personnes accompagnées.



La présentation de l'établissement : ses missions et son organisation

Son histoire

Depuis 1994, année d'obtention de son agrément en tant qu'IEM, l'établissement a connu des augmentations du nombre de places et une diversification de ses annexes, pour passer de 60 enfants 24bis à 87 personnes 24bis et 24ter.

Ses missions : deux dispositifs d'accueil, un IEM et une MAS Accueil de jour

L'établissement est autorisé à accueillir des personnes **en situation de handicap moteur et en situation de polyhandicap** : d'une part, des **enfants, préadolescents, adolescents (de 3 à 20 ans)** et d'autre part, **des adultes**.

A travers **2 dispositifs**, il met en œuvre, selon l'âge et les besoins, des actions visant :

- au maintien des acquis intellectuels, physiques et sociaux,
- à l'entretien des connaissances,
- à l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne,
- à l'évolution des capacités d'autonomie,
- à la favorisation de la vie sociale (activités internes et externes) et la citoyenneté et la communication,
- au développement des partenariats locaux,
- à la participation à des activités sportives et culturelles,
- à l'acquisition de nouvelles compétences cognitives et de communication.

Ces actions ont pour objectif de **favoriser le développement de la personne accompagnée** par une amélioration progressive de ses capacités, de son adaptation à l'environnement, voire pour certains, une lutte contre la régression.



Chiffres clés 2020

83 personnes accompagnées

avec **7 entrées** et **5 départs**

15 090 journées facturées (81%)

77,88 ETP d'effectif salarié

4 855 736 € en budget



Autorisation de fonctionnement

Par l'arrêté n°2019-168 du 9 septembre 2019, l'ARS accorde à la Société Philanthropique « *l'autorisation d'extension de capacité de 17 places de l'IEM La Croix Faubin sis 1 rue de la Croix Faubin 75011 PARIS et de transformation de ces places en 17 places de Maison d'Accueil Spécialisée destinées à l'accompagnement d'adultes polyhandicapés, à partir de 20 ans* ».

La capacité totale de l'IEM résultant de cette autorisation accordée est portée à **87 places d'accueil de jour** ainsi réparties :

- **Pour les enfants âgés de 0 à 20 ans :**
 - 51 places handicap moteur (*annexe 24 bis*)
 - 19 places polyhandicap (*annexe 24 ter*)
- **Pour les adultes à partir de 20 ans :**
 - 17 places polyhandicap (*annexe 24 ter*).

Une équipe pluridisciplinaire pour accompagner les personnes accompagnées

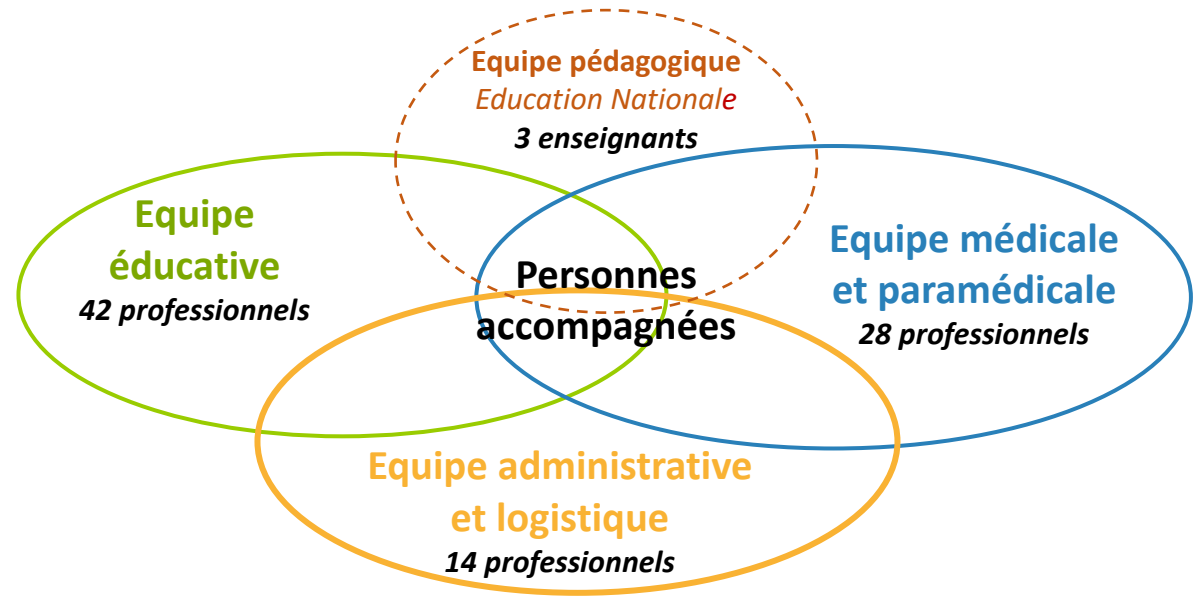
L'établissement présente un effectif global de **84 professionnels** répartis en 3 équipes :

- **L'équipe éducative** composée d'éducateurs spécialisés, AMP/AES, moniteurs éducateurs, coordonnateurs unités et encadrée par un chef de service
- **L'équipe médicale et paramédicale** (soins et rééducation) sous la responsabilité d'un médecin chef et d'un chef de service
- **L'équipe administrative et logistique**

De plus, **trois enseignants spécialisés** sont mis à disposition par l'Education Nationale pour assurer l'accompagnement pédagogique et scolaire des jeunes.

Le directeur d'établissement assure le pilotage global de l'établissement en lien avec le siège social de l'association gestionnaire.

Le travail en transdisciplinarité fonde l'identité institutionnelle. La spécificité de chaque équipe est respectée, toutefois chacune s'inscrit dans un projet d'établissement global qui prend tout son sens autour des besoins des personnes accompagnées.



Des locaux répartis sur 3 sites au cœur de Paris

Historiquement, l'établissement est situé dans le 11^{ème} arrondissement, rue de la Croix Faubin, dans un immeuble datant de la fin du 19^{ème} siècle. L'architecture sur 6 niveaux contraint les modalités d'organisation de la vie institutionnelle et nécessite une adaptation et une gestion souple de l'espace.

Il est aujourd'hui complété par deux espaces remis à neuf dans le 12^{ème} arrondissement: de plain-pied et au rez-de-chaussée, pour une bonne qualité d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.



Site La Croix Faubin (Paris 11^{ème})



Site Rambouillet (Paris 12^{ème})



Site Bel Air (Paris 12^{ème})

Des moyens techniques

- Les rails/les appareils de levage
- Les outils de verticalisation
- La balnéothérapie
- Environ 175 m² de salle kiné
- Les communications alternatives améliorées
- Les tableaux numériques intelligents
- Du mobilier adapté
- Du matériel informatique adapté
- 3 minibus adaptés



Le bilan du projet d'établissement précédent

Le Projet d'établissement 2014-2018 s'articulait autour de 6 objectifs stratégiques déclinés en plan d'action. Le bilan de sa mise en œuvre souligne les points essentiels ci-dessous sur les sept dernières années.

Rappel des objectifs stratégiques du PE 2014-2018

Adapter de façon permanente notre offre d'accompagnement aux évolutions des jeunes de l'établissement.

Être au plus près des besoins des jeunes polyhandicapés au sein de l'IEM et ajuster notre accompagnement en fonction.

Favoriser l'émergence d'une culture commune pour créer une cohérence de notre accompagnement.

Optimiser la coopération avec les familles.

Assurer un fonctionnement et une gestion conforme aux exigences des ESMS.

Renforcer la coopération avec les partenaires au profit des jeunes accueillis.

Les principales réalisations depuis 7 ans

- ✓ Passage à 210 jours d'ouverture de l'IEM.
- ✓ Création d'une unité de soutien à l'intégration sociale pour les 16-20 ans (10 places) sur le site de Bel Air à Paris 12^{ème}.
- ✓ Création de la MAS Accueil de jour Adultes (17 places) avec une ouverture de 230 jours dans des locaux à Paris 12^{ème} (proche de Gare de Lyon).
- ✓ Acquisition de 4 commandes oculaires (sur ordinateur/ tablette) pour faciliter la communication et les apprentissages scolaires.
- ✓ Mise en place d'équipements pour aider les professionnels à soulever, déplacer et transférer les personnes polyhandicapées : lèves personnes, rails plafonniers,..
- ✓ Décloisonnement de l'unité pédagogique et transformation en unités d'enseignement.
- ✓ Mise en place de tableaux numériques intelligents pour les unités d'enseignement.
- ✓ Renforcement de l'activité sportive avec un éducateur sportif à temps plein.
- ✓ Création de la fonction de coordinateur éducateur d'unité.
- ✓ Initiation de la démarche de communication alternative améliorée.
- ✓ Mise en place des samedis d'ouverture (9 par an) pour des rencontres entre familles et professionnels.
- ✓ Participation de professionnels avec des jeunes à des manifestations sportives régionales (ODYSSEA, ..) avec une joëlette.
- ✓ Développement des formations collectives (polyhandicap, bientraitance, écrits professionnels,..).



Utilisation de la commande oculaire



Site Bel Air



Course ODYSSEA



La photographie de l'établissement



Le profil et les besoins des 83 personnes présentes fin 2020

Dans le cadre de l'élaboration de ce projet d'établissement 2022-2027, nous avons réalisé une analyse des profils des personnes accompagnées présentes en décembre 2020, car la majorité d'entre elles seront encore présentes durant les prochaines années.

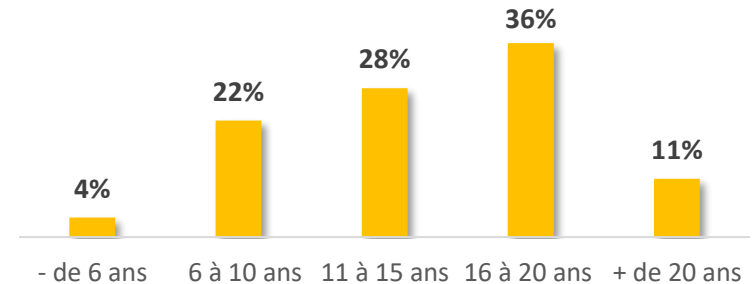
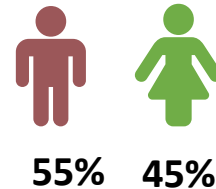
Le profil des personnes accompagnées

Répartition par genre et par tranches d'âge

- Un équilibre dans la répartition des genres.
- Près de la moitié des personnes présentes a plus de 16 ans. L'IEM accueille des jeunes venant d'autres IEM arrétant leur prise en charge à 15 ans.
- L'établissement est peu sollicité pour les tout petits qui sont plutôt accueillis dans d'autres structures plus adaptées.
- D'autre part, certains jeunes sont accompagnés à l'IEM La Croix Faubin depuis plus de 10 ans.
- 2 amendements Creton dans les 11% de plus de 20 ans.

Pathologies principales et associées

- 51% des personnes présentent une **déficience motrice** et 39 % sont en situation de **polyhandicap**, ce qui correspond à l'agrément de l'établissement.
- La quasi-totalité des personnes présentent des **troubles cognitifs associés** (déficience intellectuelle, troubles du langage et des apprentissages).
- La moitié ont aussi des **troubles du comportement et de la communication**.
- Une personne sur 3 présente une **épilepsie** du fait de l'origine de sa pathologie (paralysie cérébrale, anomalie génétique, encéphalopathie d'origine indéterminée).



Répartition des personnes selon leur **pathologie principale** (ANAP)

Déficience intellectuelle	0%
Autismes et autres TED	1%
Déficience motrice	51%
Autres déficiences	5%
Polyhandicap	39%
Cérébrolésé	4%
Personne en cours de DIC	1%

% des personnes par **pathologie associée** (ANAP)

Déficience intellectuelle	99%
Autismes et autres TED	4%
Troubles psychiques	2%
Troubles langage, apprentissages	93%
Déficience auditive	1%
Déficience visuelle	57%
Déficience motrice	46%
Déficience métabolique	4%
Troubles comport. et com	49%
Autres déficiences	11%
Cérébrolésé	1%

% de personnes présentant **d'autres particularités**

Epilepsie	35%
Gastrostomie	6%
Kinésithérapie respiratoire	5%
Traitement administré dans l'établissement	14%
Sondage urinaire	1%

Autonomie dans la vie quotidienne

- Plus de **80% des personnes ont besoin d'aide partielle ou totale dans les actes de la vie quotidienne** :

- La moitié des personnes a besoin de protection urinaire.
- Près de 75 % des personnes nécessitent une aide partielle ou totale pour l'élimination urinaire et fécale (2 professionnels sont nécessaires pour réaliser un change sur chariot douche).
- Au vu des risques importants de troubles de déglutition, une vigilance est apportée à la texture alimentaire et à la nature du liquide proposé.

- La communication est multi modale. On note que **57% des personnes accompagnées n'ont pas de communication verbale**.

- La moitié des personnes sont marchant dont certains avec **une aide technique à la marche** (cane, déambulateur,..), **voire en fauteuil roulant manuel** à certains moments de la journée.

La moitié des personnes en fauteuil ont besoin de l'aide d'une tierce personne pour se déplacer.

- Près d'un tiers a besoin d'une aide totale pour les transferts (avec rail ou lève personne).

- Près de 85% des personnes ont besoin d'un appareillage sur mesure** (coque moulé et/ou attelles) pour assurer un maintien orthopédique. Près de la moitié des personnes a besoin de matériel spécialisé à domicile pour lesquels des conseils et des financements sont nécessaires.

	Autonome	Aide partielle	Aide totale			
Habillage/déshabillage	11%	53%	36%			
Soins d'hygiène/toilette	12%	45%	43%			
Repas	23%	52%	25%			
	Autonome	Aide partielle	Aide totale	Acquis	Non acquis	protection
Elimination urinaire	27%	29%	45%	48%	52%	49%
Elimination fécale	27%	29%	45%	48%	52%	51%

Alimentation		Hydratation		Communication	
normal	60%	eau plate liquide	81%	verbale	69%
haché-couteau	8%	eau gazeuse	4%	non verbale	57%
semi mixé	16%	eau gélifiée	16%		
mixé	16%				
aide pour couper les aliments	30%				

Mobilité		
Marchant	Autonome	Avec aide
	37%	12%
Non marchant	Fauteuil roulant manuel	
	Autonome	Avec aide
	13%	48%
		Fauteuil électrique
		11%

Transferts		
Autonome	Aide partielle	Aide totale
46%	27%	28%

Types d'appareillages	
Verticalisateur	33%
Aide technique à la marche (cannes, déambulateur...)	16%
Coque moulé (sur FRM, sur pied à roulettes...)	59%
Corset	5%
Chaussures orthopédiques, coques, semelles	43%
Attelles (jour/nuit ; membres sup/inf)	42%
Casque	16%
Motilo/flèche	17%
Domicile (lit médicalisé, aide technique pour la toilette, lève pers.,)	46%

Contexte social

Environ 2/3 des familles sont soit d'origine étrangère, soit en situation de précarité. Ces familles ont souvent besoin d'aide dans l'accès aux droits (santé, logement, aides financières) ou d'un accompagnement au regard de leurs difficultés sociales et du manque de maîtrise de la langue française. Il s'agit aussi de prendre en compte les différentes cultures des personnes et de leur entourage.

On peut noter aussi **l'isolement des parents du fait du handicap de leur enfant** : les liens sociaux sont souvent réduits au cercle le plus proche. Par ailleurs, le handicap peut parfois mettre en péril l'équilibre familial (du couple, de la fratrie). Cette situation présente très fréquemment des conséquences sur l'accompagnement de la personne et de son entourage.

L'évaluation des besoins à partir des nomenclatures SERAFIN-PH

L'identification des besoins de chacune des 83 personnes présentes en décembre 2020 est le résultat d'un travail collectif réalisé par les professionnels à partir d'une fiche individuelle reprenant le profil de la personne (âge, pathologies, autonomie, ...) et une grille de besoins issus de la nomenclature SERAFIN-PH.

Ce travail a permis aux professionnels des échanges interdisciplinaires autour des personnes accompagnées. Les fiches individuelles ainsi remplies pourront aussi être utilisées pour l'élaboration du projet personnalisé des personnes accompagnées.



Santé somatique et psychique
Besoins en lien avec la déficience, la maladie ou tout autre problème de santé lié ou non à sa déficience.

Autonomie

Activités de la vie quotidienne, communication, prise de décision, mobilité.

Participation sociale

Implication des personnes dans des situations de vie réelle, notamment l'école, l'université, le travail, le logement, la gestion des ressources...

Besoins en matière de santé somatique ou psychique

Les personnes accompagnées présentent pour une grande partie une situation de polyhandicap (troubles moteurs et troubles cognitifs associés) ; elles sont concernées par les **besoins en matière de fonctions locomotrices** (marche, préhension, mobilité,..) et **les besoins en lien avec les fonctions cognitives et psychiques**.

La majorité des personnes est dite non verbale et marque son besoin d'une communication alternative et améliorée. D'autre part, les personnes compte-tenu de leur handicap présentent des besoins spécifiques pour entretenir et prendre soin de leur santé.

Besoins Nomenclature SERAFIN PH	Précisions sur les besoins applicables à l'établissement	Degré d'importance du besoin pour la personne			
		Non pertinent	Peu important	Important	Très important
Besoins en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux	Besoins en lien avec les fonctions du cerveau (fonctions mentales dont cognitives et psychiques).	0%	1%	20%	78%
	Besoins quant aux structures du cerveau (épilepsie,...)	40%	17%	16%	28%
Besoins en matière de fonctions sensorielles	La vue, l'ouïe, le goût, l'odorat, les fonctions proprioceptives,...	10%	30%	33%	28%
Besoins en matière de douleur	Sensation et manifestations de douleur	1%	31%	35%	33%
Besoins relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire	Besoins en lien avec les fonctions liées à la production des sons et de la parole	6%	14%	27%	53%
Besoins en matière de fonctions cardio-vasculaires, hémato-poïétique, immunitaire et respiratoire	Encombrement bronchique, hypertension artérielle,..	87%	5%	4%	5%
Besoins en matière de fonctions digestive métabolique endocrinienne	Transit, diabète, ...	57%	24%	11%	8%
Besoins en matière de fonctions génito-urinaire et reproductive	Problèmes d'élimination urinaire	83%	10%	1%	6%
Besoins en matière de fonctions locomotrices		2%	17%	34%	47%
Besoins relatifs à la peau et aux structures associées	Plaies, escarres,....	29%	36%	20%	14%
Besoins pour entretenir et prendre soin de sa santé		0%	0%	2%	98%

Besoins importants ou très importants pour plus de 80% des jeunes accompagnés

Besoins en matière d'autonomie


Les personnes accompagnées nécessitent le concours d'une tierce personne pour les actes de la vie quotidienne avec des degrés d'autonomie différents selon les personnes, en fonction de leur âge et du handicap.

Ces besoins sont plus importants sur les temps toilettes et les temps repas.

D'autre part, certaines personnes ont des troubles du comportement qui entravent la relation avec autrui (repli ou dans l'excès).

Compte tenu des troubles cognitifs associés, une vigilance demeure nécessaire auprès des personnes accompagnées afin d'éviter une mise en danger envers soi-même et envers l'autre.

Besoins Nomenclature SERAFIN PH	Précisions sur les besoins applicables à l'établissement	Degré d'importance du besoin pour la personne			
		Non pertinent	Peu important	Important	Très important
Besoins en lien avec l'entretien personnel	Besoins pour la toilette	8%	13%	18%	60%
	Besoins pour prendre soin des parties de son corps (dents, cheveux, ongles, parties génitales,..)	6%	12%	19%	63%
	Besoins pour l'élimination (aller aux toilettes et se nettoyer par la suite)	12%	13%	18%	57%
	Besoins pour s'habiller/se déshabiller	8%	13%	23%	55%
	Besoins pour s'alimenter (manger et boire)	10%	34%	14%	42%
Besoins en lien avec les relations et les interactions avec autrui	Besoins pour communiquer, mener une conversation ou une discussion	2%	6%	22%	70%
	Besoins pour les interactions avec autrui	0%	10%	27%	64%
	Besoins pour les relations particulières avec autrui	1%	5%	31%	63%
	Besoins pour utiliser des appareils et techniques de communication	19%	19%	8%	53%
Besoins pour la mobilité	Besoins pour changer et maintenir la position du corps.	17%	28%	30%	25%
	Besoins pour porter, déplacer, et manipuler des objets.	7%	25%	39%	29%
	Besoins pour marcher, pour se déplacer.	1%	24%	35%	40%
Besoins pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité	Besoins pour s'orienter dans le temps et dans l'espace	4%	18%	28%	51%
	Besoins pour prendre des décisions et initiatives	4%	6%	24%	66%
	Besoins pour gérer le stress et autres exigences psychologiques (mettre en danger soi et les autres)	2%	1%	19%	77%

 Besoins importants ou très importants pour plus de 80% des jeunes accompagnés

Besoins pour la participation sociale

Les jeunes présentent un besoin de pré-apprentissages (pré-graphisme, formes,..), et besoins, d'utiliser des moyens de compensation (ordinateurs, tableau numérique interactif, tablettes..).

Au regard de leur âge, les personnes manifestent des besoins concernant leur vie affective, sexuelle et sociale. Ces besoins sont variables d'une personne à une autre en fonction de leur âge, de leur entourage et de leur culture.

Prenant en compte les situations familiales, des besoins d'accès aux droits concernent 2/3 des personnes accompagnés (administratifs, culturels,....).

Besoins Nomenclature SERAFIN PH	Précisions sur les besoins applicables à l'établissement	Degré d'importance du besoin pour la personne			
		Non pertinent	Peu important	Important	Très important
Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté	Besoins pour accéder aux droits	29%	8%	4%	59%
	Besoins pour accéder à la vie politique et à la citoyenneté	31%	8%	4%	57%
	Besoins pour la pratique religieuse	59%	19%	10%	12%
Besoins en lien avec vie scolaire	Besoins pour l'éducation scolaire	31%	10%	8%	51%
Besoins transversaux en matière d'apprentissages	Pré-apprentissages, imitation gestes et sons	37%	7%	7%	48%
	Besoins pour apprentissages élémentaires (apprendre à lire, écrire, calculer, acquérir un savoir-faire).	31%	8%	25%	35%
	Besoins pour appliquer des connaissances (fixer son attention, mémoriser, lire, écrire, calculer, résoudre des problèmes, respecter les règles sociales de base, s'installer dans la classe, utiliser supports pédagogiques).	34%	19%	12%	35%
Besoins pour vie affective et sexuelle		8%	7%	23%	61%
Besoins pour participer à la vie sociale	Besoins en lien avec la récréation et les loisirs	1%	7%	34%	58%
	Besoins pour les relations amicales	1%	4%	35%	60%

Quelques exemples de parcours

Abdel, 19 ans, habite chez ses parents avec ses frères et sœurs dans le 17^{ème} arrondissement. Accompagné à la Croix Faubin depuis l'âge de 4 ans, ses journées se composent de temps éducatifs, paramédicaux et scolaires. Malgré de bonnes capacités cognitives, Abdel a besoin d'un accompagnement dans toutes les activités de la vie quotidienne.

Seule la commande occipitale lui permet de se déplacer en fauteuil roulant électrique du fait de ses troubles moteurs très importants.

Très sociable et curieux, il aime être en interaction avec les autres. Il apprécie regarder du sport, suivre l'actualité et battre ses éducateurs aux échecs.

Atteint de troubles importants de la communication, sans outils adaptés, seul le mot « non » et clignement des yeux pour le « oui » sont possibles. Gagner en autonomie ? utiliser la commande oculaire au quotidien, un nouvel outil de communication alternatif et amélioré via une commande avec les yeux. Communiquer avec les autres, jouer en réseau et développer sa curiosité lui est désormais possible.

Dans un futur proche, grâce à des fonds de la MDPH, Abdel aura son propre matériel sur son fauteuil roulant électrique.

Prakash, 14 ans, vit chez ses parents avec son frère. Il est accueilli depuis 10 ans au centre où il se déplace en fauteuil roulant électrique. Le soir, il rentre avec son fauteuil roulant manuel poussée par une tierce personne. Plusieurs fois par semaine afin de changer son regard vers le monde, il se déplace en motilo. Il construit ses interactions avec les autres avec sa curiosité.

Son violon d'Ingres, c'est utiliser un ordinateur pour apprendre et se déhancher avec « just dance » sur la wii. Il sait également nous surprendre grâce à sa précision en remportant la compétition interne de Boccia.

Thaïs, petite fille de 6 ans, marchante, vit avec ses parents dans le 18^{ème} arrondissement. Elle présente des troubles cognitifs importants. Non verbale, elle s'exprime cependant par des sons, quelques mots et des expressions du visage. Arrivée à l'IEM il y a 1 an, ses progrès au niveau de la communication et de son comportement sont fulgurants.

Ses bonheurs du quotidien ? S'agripper aux adultes pour leurs faire des câlins, envoyer des bisous de loin, les activités qui touchent le sensoriel (sons, vibrations, lumières) et l'autostimulation vestibulaire.

L'offre de service proposée par l'établissement pour répondre aux besoins de chaque personne accompagnée

Un accompagnement personnalisé : deux dispositifs

En réponse aux besoins des personnes accompagnées, l'établissement propose deux dispositifs d'accueil : **un Institut d'Education Motrice** et **une Maison d'Accueil Spécialisée Accueil de jour**

Au sein de ceux-ci, il offre aux personnes **un accompagnement articulé autour de 4 axes** (selon la nomenclature Serafin-PH des prestations) **coordonnés dans le cadre du projet personnalisé** élaboré en associant la famille.

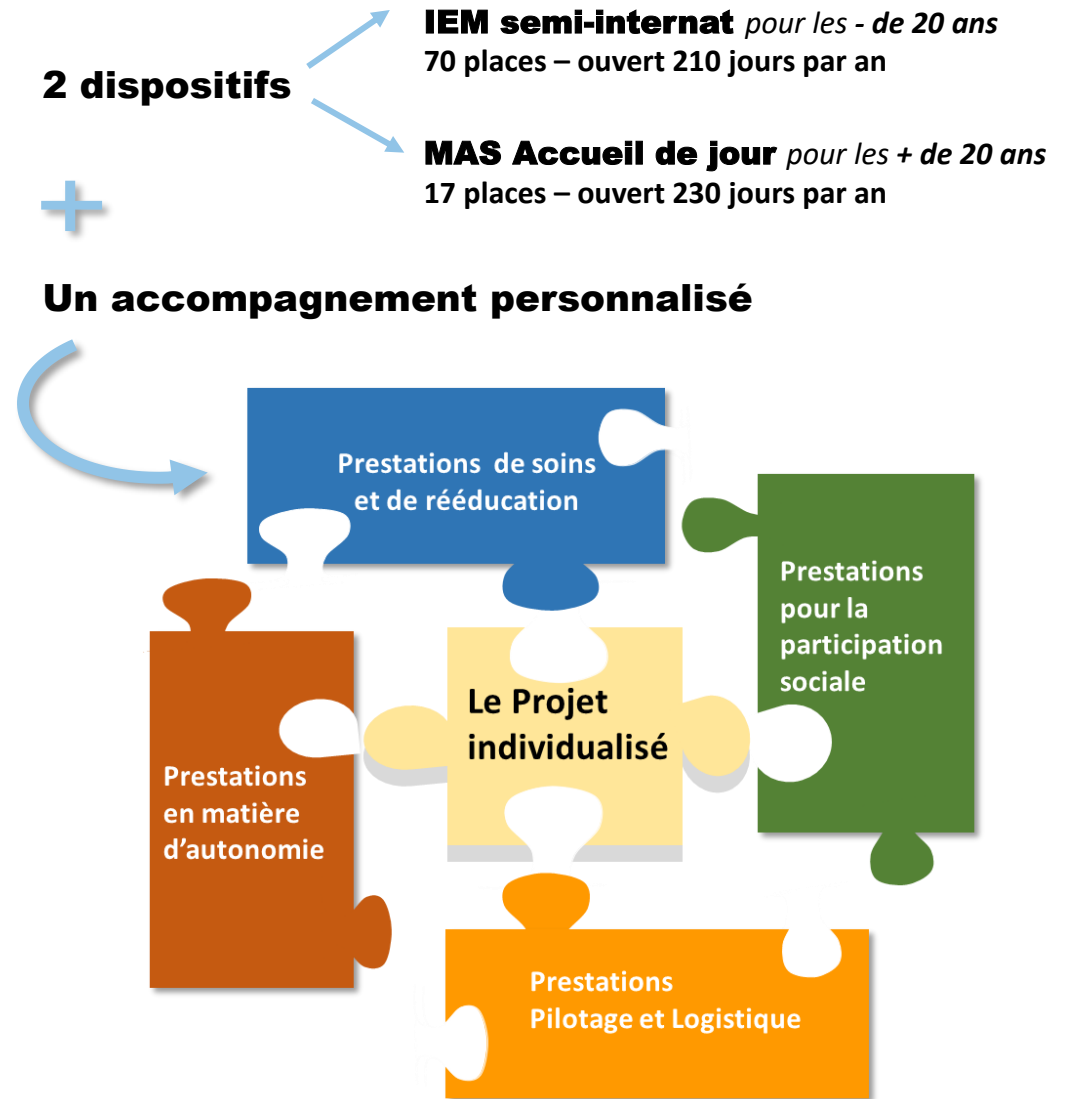
Une synergie de compétences et d'expertises métier permet de décliner dans une **approche interdisciplinaire**, une palette de prestations pour une réponse adaptée au projet de chaque personne. Sont assurés soins et rééducation, scolarité adaptée jusqu'à 16 ans et éducation spécialisée à des enfants présentant une déficience motrice avec ou sans troubles associés et des adultes polyhandicapés.

L'établissement s'attache à mettre en place des actions spécifiques, diversifiées et adaptées aux besoins individuels : soutenir chacun dans sa construction personnelle, prévenir, réduire ou compenser les effets du handicap, proposer des environnements favorables aux besoins cognitifs, affectifs et relationnels, respecter et maintenir la cohésion familiale.

Le projet personnalisé sert de support à l'accompagnement proposé autour de 4 axes d'action complémentaires et interdépendants offrant une **palette de prestations** (cf. page suivante).

Il se donne pour objectif de favoriser la réalisation d'un projet de vie, tenant compte des besoins identifiés par les professionnels et des attentes des personnes accompagnées et de leur famille.

L'établissement cultive un lien fort avec ses partenaires d'accompagnement.



Une palette de prestations de soins et d'accompagnements

Prestations de soins et de rééducation

Soins médicaux à visée préventive, curative et palliative

- Evaluation, action et suivi médical
- Coordination avec des médecins spécialisés et prestataires appareillage
- Accompagnement aux consultations de spécialistes si besoin
- Soins de confort et de soulagement.

Soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués

- Soins techniques sur prescription et sur rôle propre
- Prévention et traitement de la douleur
- Dispensation sécurisée des traitements
- Suivi développemental (alimentation, sommeil, croissance, protection vaccinale...)
- Education thérapeutique
- Prévention santé.

Prestations des psychologues

- Evaluation et suivi psychologique et neuro psychologique
- Groupes de soutien (fratrie, famille)
- Education à la vie affective et sexuelle.

Rééducation et réadaptation fonctionnelle

- Bilans et séances en kinésithérapie, ergothérapie, orthophonie et psychomotricité
- Plateau technique et espaces adaptés
- Mise en place et gestion d'appareillage au sein de l'établissement et au domicile
- Médiations motrices et sensorielles (balnéothérapie, snoezelen...)
- Accompagnement thérapeutique du repas.

Prestations en matière d'autonomie

Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne

- Accompagnement partiel ou total à la toilette, l'habillage, l'élimination, les repas,.. Utilisation de matériel adapté pour la prise de repas
- Adaptation des textures et de l'hydratation
- Accompagnement pour changer et maintenir la position de son corps, pour porter et manipuler des objets, pour se déplacer.
- Valorisation de l'image de soi (habillement, maquillage, coiffure,..).

Accompagnements pour la communication et les relations avec autrui

- Création et apprentissage d'outils personnalisés de communication multimodale (Makaton, pictogrammes, photos, ..)
- Mise à disposition d'outils spécialisés : tablette tactile et commande oculaire
- Ateliers et activités pour favoriser la discussion ou une conversation (Blablapicto, conte ...)
- Groupe de parole et d'expressions.

Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

- Création-usage d'outils de transition (time timer, ...) Outils de repérage et d'organisation
- Signalétique visuo-spatial dans l'établissement
- Apprentissage de la conduite du fauteuil roulant électrique par les kinésithérapeutes et ergothérapeutes
- Education à la conduite à tenir sur la voie publique
- Apprentissage au déplacement par les transports en commun.

Prestations pour la participation sociale

Accompagnements pour exercer ses droits

- Préparation et association de la personne et des représentants légaux à l'élaboration du projet personnalisé,
- Accompagnement à l'orientation à la sortie de l'établissement
- Accompagnement éducatif à la participation au CVS
- Appui à la constitution des dossiers administratifs
- Aide à l'exercice des convictions religieuses : repas.

Accompagnements pour mener sa vie scolaire et préparer sa vie professionnelle

- Scolarité en unité enseignement spécialisé avec une pédagogie adaptée et personnalisée, des matériels et supports individualisés
- Sorties pédagogiques (bibliothèque, musée, ..)
- Aide à la recherche et à la réalisation de stages préprofessionnels
- Pratique de Sports adaptés (handisport)
- Ateliers pour apprendre des gestes pré professionnels (atelier cuisine, nettoyage,..)
- Apprentissage du respect des consignes, des règles sociales.

Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs

- Activités et ateliers d'apprentissages sociaux, artistiques, informatiques : cuisine, arts plastiques, esthétique, théâtre, musique, sensoriel et relaxation, déambulation et sortie du fauteuil, tri et sériation
- Organisation et encadrement de transferts temporaires
- Activités extérieures dans la cité (bibliothèque, cinéma, piscine, brocantes, centre social ...)
- Orientation vers des organismes de vacances adaptées et de séjours de répit.

Accompagnements des liens psycho-affectifs et sociaux

- Accompagnements du lien dans la fratrie et la famille
- Groupes de parole à la vie affective et sexuelle selon le niveau de maturité des jeunes
- Organisation d'intervention du planning familial (consentement)
- Rencontres entre parents ou représentants légaux sur des thématiques spécifiques (Café Parents).

Accompagnements pour vivre dans un logement

- Accompagnement social à l'obtention d'un lieu de résidence (internat)
- Apprentissage des gestes d'hygiène personnelle
- Ateliers sur l'autonomie pour les activités domestiques (repas, courses, ménage, ...) et la gestion de l'argent.

Prestations Pilotage et Logistique

Fonctions gérer, manager, coopérer

- Gestion des ressources humaines, gestion administrative et budgétaire
- Démarche Qualité et gestion des risques
- Relations avec les partenaires, information, communication.

Fonctions logistiques

- Locaux d'accueil de jour conformes aux normes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité
- Restauration sur place à partir de produits frais et dans le respect de l'équilibre alimentaire
- Transports collectifs (aller/ retour domicile, pour les activités et accompagnements à l'extérieur)
- Entretien du linge en interne.

Le parcours de la personne

De la demande à l'admission

Plusieurs étapes structurent la procédure d'admission :

La demande

La MDPH transmet aux familles une notification de décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). La direction peut de consulter celles déposées en ligne, sur le portail d'orientation ViaTrajectoire. Cette plateforme permet aux personnes de trouver un établissement qui correspond à leurs besoins.

Les familles ou les établissements médico-sociaux partenaires transmettent un dossier de demande d'admission en version papier.

L'assistante de service social s'assure que le dossier est complet afin que la candidature soit présentée en commission d'admission et d'orientation (CAO) réunie chaque mois.

La commission analyse le dossier avant de proposer un rendez de pré-admission aux familles. Si, au regard du dossier, l'établissement ne peut répondre aux besoins de la personne, un courrier est envoyé à la famille et au partenaire afin de préconiser un établissement plus adapté.

La pré-admission

La secrétaire médicale propose un rendez-vous à la famille et à la personne accompagnée afin de rencontrer le médecin, la psychologue et le directeur/chefs de service.

Cet entretien permet aux parents de présenter leur enfant et de transmettre à l'équipe des informations complémentaires actualisées. L'équipe présente l'établissement pour que la famille puisse avoir les informations concernant l'offre de service proposée.

A l'issue de cette étape de pré-admission, une période de découverte est potentiellement proposée à la personne.

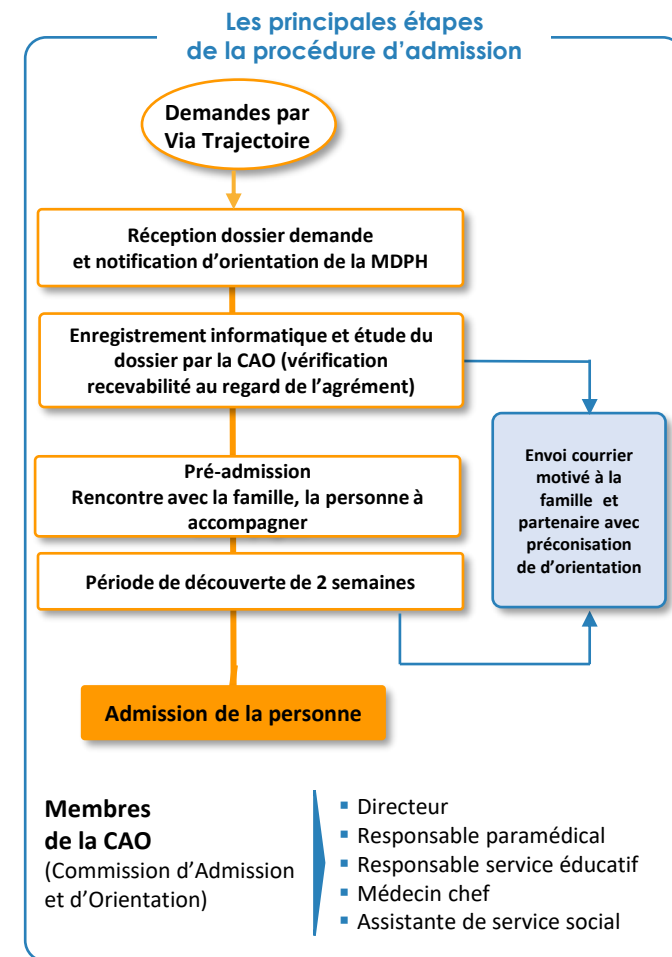
La période de découverte

Durant 2 semaines au moins, la personne est accueillie par un éducateur référent sur l'unité correspondant à son âge. (Cf page suivante). A l'issue de ce temps de découverte, le directeur avec l'accord de la famille, propose une place à la personne à accueillir ou l'inscrit sur la liste d'attente.

L'admission

Le jour de l'admission, la famille est reçue par le responsable service éducatif qui accompagne la personne sur son unité. Par la suite, la famille rencontre l'assistante de service social, puis un professionnel du service infirmier.

La direction reçoit les parents pour la signature du contrat de séjour, la remise du livret d'accueil, et la transmission du règlement de fonctionnement de l'établissement.



ViaTrajectoire est un portail d'orientation. A partir de la notification d'une décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes en situation de Handicap (CDAPH), ViaTrajectoire aide une personne en situation de handicap ou sa famille à trouver un Etablissement ou un Service Médico-Social (ESMS) qui correspond à ses critères. Il permet d'envoyer le dossier de demande d'admission électroniquement aux services et établissements de son choix, et de suivre l'avancement de son dossier.

Focus sur la période de découverte: Une attention à l'accueil et l'intégration

Notre accueil se base sur un principe de continuité avec la période de découverte.

La personne réalise sa période de découverte dans un groupe correspondant à son âge. Le référent éducatif, nommé en amont, incarne la personne ressource des autres professionnels et de la famille. Il accueille la personne et ses parents lors de son premier jour, accompagné d'un membre de la direction.

D'une durée moyenne de 15 jours, elle permet d'avoir une analyse croisée de la situation par les différentes catégories de professionnels de l'établissement (éducatif, paramédicale, médicale...). Le référent éducatif échange régulièrement avec la famille sur le déroulement de ce temps de découverte.

Une réunion de synthèse est organisée à la fin de la période de découverte avec les avis des différents professionnels, afin d'évaluer la concordance entre les besoins de la personne accueillie et notre offre globale de service.

Une fois admise officiellement, un premier bilan est prévu 6 mois après, avec l'ensemble des professionnels. Cela permet de créer une corrélation pour un meilleur accompagnement au sein de l'établissement.

L'accueil de Sabrina raconté par son éducateur référent ...

*«Nous avons accueilli Sabrina, sur l'unité 2, pour une période d'observation de deux semaines. Les parents de la petite fille l'ont déposée le lundi matin et ont expliqué à l'équipe éducative comment communiquait Sabrina, son parcours thérapeutique...
Ils ont pu paraître inquiets de confier leur fille à un établissement qui accueille une grande partie de jeunes en fauteuil. Cependant, l'équipe a su les rassurer sur notre accompagnement adapté aux besoins de chacun, qu'ils soient éducatifs, médicaux ou paramédicaux. Ils ont compris qu'il était important pour Sabrina d'être dans une institution s'occupant de la dimension éducative mais aussi des troubles moteurs.»*

Dossier unique de l'usager : un outil de coordination entre les professionnels

Le dossier unique recueille l'ensemble des informations qui concernent les personnes accompagnées. On y trouve **les éléments médicaux, administratifs, éducatifs et le projet personnalisé.**

Cet outil permet un partage d'informations entre les professionnels qui ont **un droit d'accès tout en respectant la confidentialité.**

Le dossier unique est **classé dans un meuble fermé à clé** près des bureaux administratifs.

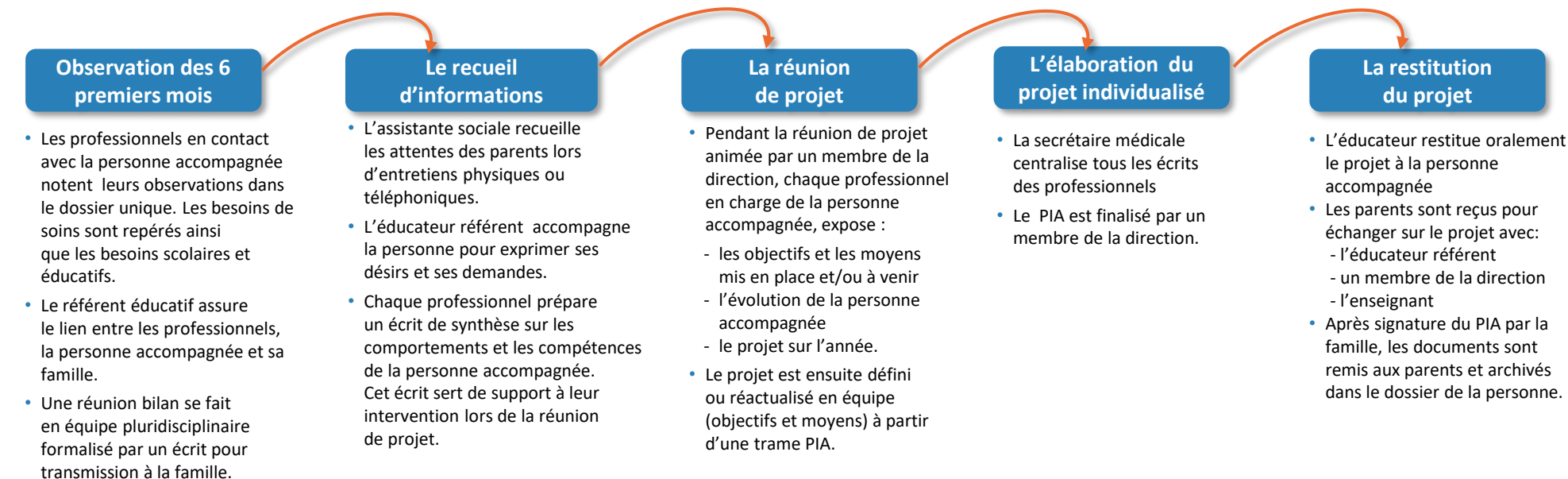
Un bureau a été mis en place à côté de l'armoire permettant leur consultation par les professionnels à tout moment.

Les parents peuvent demander l'intégralité du dossier unique de leur enfant dès qu'ils le souhaitent.



Les modalités d'élaboration du Projet Individualisé d'Accompagnement de la personne

Le Projet Individualisé d'Accompagnement représente un outil permettant à l'équipe pluridisciplinaire de mettre en œuvre un accompagnement adapté au sein de l'établissement. Le travail d'équipe s'articule ainsi autour d'un processus d'élaboration du PIA associant la personne et sa famille. Les professionnels sont amenés à utiliser des communications alternatives et améliorées (CAA) pour favoriser l'expression des personnes accueillies à ce sujet.



Comment impliquer ISSA dans l'élaboration de son projet : le témoignage d'un éducateur référent

« Les attentes des jeunes de mon groupe ne sont pas toutes recueillies de la même façon, cela dépend de leur compréhension et de leur moyen de communication. Par exemple, l'utilisation de pictogrammes et/ou de photos avec des phrases courtes et fermées, permet à Issa de répondre simplement par oui ou non. Son code de communication lui permet de donner son avis sur les activités, les prises en charges ... qu'il a ou qu'il souhaiterait avoir. Le retour de réunion de projet est également retransmis à Issa via les pictos/photos. De par cette communication alternative et améliorée, Issa est impliqué dans la construction de son projet. »

L'implication des familles dans l'élaboration du projet de leur enfant : le témoignage de l'assistante de service social

« Les familles sont associées dans l'élaboration du PIA. Avant chaque réunion de synthèse, les parents expriment leurs attentes concernant les besoins de leurs enfants dans l'établissement. Un entretien leur est proposé pour réaliser un point global sur la prise en charge proposée. S'ils ne peuvent pas se déplacer, un entretien téléphonique permet de faciliter la transmission des informations. Ce temps d'échange est nécessaire car il permet aux professionnels de prendre en compte le souhait de chacun lors de l'élaboration du projet personnalisé. »

L'exemple de contenu d'un projet adulte : Témoignage d'un référent éducatif de la MAS ADJ

« Le projet de Sophie comprend des points importants pour sa vie de jeune adulte tels que la socialisation, c'est-à-dire les relations avec les autres adultes accueillis et les professionnels, Il présente les différentes activités, les séances de rééducation, les temps éducatifs et les sorties extérieures »

L'orientation à la sortie de l'IEM : une étape préparée avec le jeune et sa famille

Les professionnels de l'IEM préparent l'orientation du jeune dès 16 ans afin d'intégrer un établissement pour adultes adapté leurs besoins à leur majorité.

Le processus d'orientation se travaille en collaboration avec les familles et les jeunes. Notre processus est construit en plusieurs étapes:

- Lors des **réunions de synthèse/projet**, l'orientation des jeunes est discutée par l'ensemble des professionnels, émettant des propositions communes aux familles sur le type d'établissement.
- **des entretiens ont lieu avec les parents** dans le but de recueillir leurs attentes concernant les établissements qu'ils souhaitent solliciter.
- **Des entretiens réguliers sont organisés avec l'assistante sociale** pour les démarches à effectuer (dossier MDPH, aide sociale, dossier d'orientation) et la prise de contact avec les établissements.
- Les jeunes inscrits dans le **groupe orientation, animée par l'assistante de service social** ont des informations concernant les démarches en cours avec leurs parents. Ces informations sont transmises aux jeunes lors des réunions spécifiques avec l'assistante sociale et l'ensemble des jeunes du groupe.
- **Des visites d'établissements** sont organisées avec l'éducateur référents des jeunes, par la suite des stages sont proposés.

Le projet de Rémy

Rémy est arrivé en France en 2016, il vivait au Vietnam avec sa famille.
Il a été admis à l'IEM en janvier 2017, à l'âge de 16 ans.
C'est un jeune marchant, bénéficiant d'un accompagnement à l'intégration sociale.
Les parents ont fait part de leur souhait que leur fils intègre un centre d'accueil de jour pour adultes.
Par la suite, ils ont sollicité l'équipe afin de nous informer du changement de projet pour Rémy. Dans un contexte familial fragile, lié à des problèmes de santé de la mère, ils ont finalement décidé d'une demande de réorientation dans un internat de semaine. Rémy a effectué deux accueils temporaires en internat dans des structures différentes. Il a pu intégrer un FAM qui correspond à ses besoins.



Le projet de Aya

Aya est admise à l'IEM depuis septembre 2017. Agée de 14 ans, elle se déplace en fauteuil roulant électrique et bénéficie de temps éducatifs, paramédicaux et scolaires.

En 2019, à la demande de la famille, nous avons enclenché la procédure de réorientation au sein d'un internat IEM, en raison d'une problématique sociale.

Aya s'est beaucoup impliquée dans ce projet, elle a sollicité à plusieurs reprises l'assistante sociale pour des entretiens afin de transmettre ses attentes. Elle souhaitait intégrer un internat en particulier car sa meilleure amie y était depuis deux ans.

Aya y a réalisé un stage pendant 15 jours : celui-ci s'est très bien passé.

Elle est revenue ravie mais « *trouve quand même qu'elle se couche trop tard le soir* ». Elle espère qu'elle pourra se coucher plus tôt quand elle y sera. Elle a pu nous parler des différentes activités qu'elle a appréciées et de ses rencontres avec deux anciens jeunes de notre IEM accompagnés dans cet internat. Aya a bien préparé son départ en invitant ses copains à une fête afin de leur dire au revoir.

Des réunions d'informations et d'échanges concernant l'orientation

L'assistante sociale de l'établissement intervient au sein des groupes éducatifs d'orientation une fois par mois. Elle informe les jeunes sur l'aspect administratif des démarches à effectuer : les documents nécessaires pour constituer les dossiers de demande d'admission, les différentes étapes et les structures adaptées. Ce travail est réalisé avec le jeune jusqu'à ce qu'il soit admis dans un établissement pour adultes.



Le cadre de référence et les principes d'intervention

Le cadre référentiel : réglementation et références

L'établissement inscrit son action dans un cadre réglementaire fondamental, qui oriente la pratique des professionnels. La présence d'une équipe pluridisciplinaire implique de plus l'existence de différentes références techniques au service du bien-être des personnes accompagnées.



Créations réalisées par des jeunes de l'IEM

Textes réglementaires

- Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- Loi du 11 février 2005 pour l'égalité du droit des chances
- Décret du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques
- Décret 78-1211 du CAFS de 1978 définissant les missions d'une MAS
- Annexe 24bis, décret 56-284 1956 modifié par le décret 89-789 de 1989 définissant les missions d'un IEM

Recommandation des bonnes pratiques professionnelles ANESM/HAS

Références techniques par métier, code de déontologie

- Educateur spécialisé, Infirmier, Psychologue, Orthophoniste, Psychomotricien, Kinésithérapeute, Ergothérapeute, Assistante sociale

Documents associatifs de la Société Philanthropique

- Projet associatif
- Guides et procédures associatives

Décret du 09 mai 2017 précisant la définition du polyhandicap

Sont considérées comme polyhandicapées les personnes " présentant un dysfonctionnement cérébral précoce ou survenu au cours du développement, ayant pour conséquence de graves perturbations à expressions multiples et évolutives de l'efficacité motrice, perceptive, cognitive et de la construction des relations avec l'environnement physique et humain, et une situation évolutive d'extrême vulnérabilité physique, psychique et sociale au cours de laquelle certaines de ces personnes peuvent présenter, de manière transitoire ou durable, des signes de la série autistique ".

Focus sur la loi de 2005 pour l'égalité du droit des chances

- Une loi qui permet à ce que chacun puisse trouver sa place
- La loi prend désormais en compte les quatre familles de handicap : moteur, sensoriel, cognitif, psychique et concerne également les personnes à mobilité réduite, y compris de manière temporaire.

Elle pose le principe selon lequel « **toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté** ».

Pour y parvenir, la politique du handicap met notamment en place deux dispositifs complémentaires :

- la nécessaire compensation du handicap
- l'obligation d'accessibilité

Les principes d'intervention et leurs mises en œuvre au quotidien

Afin de recenser et évaluer les principes d'intervention partagés et mis en pratique dans l'établissement, plusieurs temps de travail ont été dédiés à l'occasion de réunions d'équipe pour donner la parole aux professionnels. ceux-ci sont présentés ci-dessous.



Respect, bienveillance et empathie

- Respect du rythme de chaque personne
- Respect des spécificités
- Bienveillance envers tous : vouloir du bien à l'autre
- Se mettre à la place de la personne pour la comprendre et lui apporter la meilleure réponse possible.

Des principes forts



Ecoute, observation et patience

- Une écoute active et réactive qui donne lieu à de l'action
- Faire preuve de patience et de disponibilité pour ne pas répondre à l'agressivité par de l'agressivité
- Une posture d'observation: faire plus attention à la personne accompagnée dans une perspective de confort et de soulagement.



Adaptation et personnalisation de l'accompagnement

- S'adapter aux différents profils, ou à la même personne sous différents jours
- Répondre aux besoins individuels en personnalisant l'accompagnement
- Rechercher et favoriser la progression de chaque personne accompagnée



Travail d'équipe, communication et partenariat

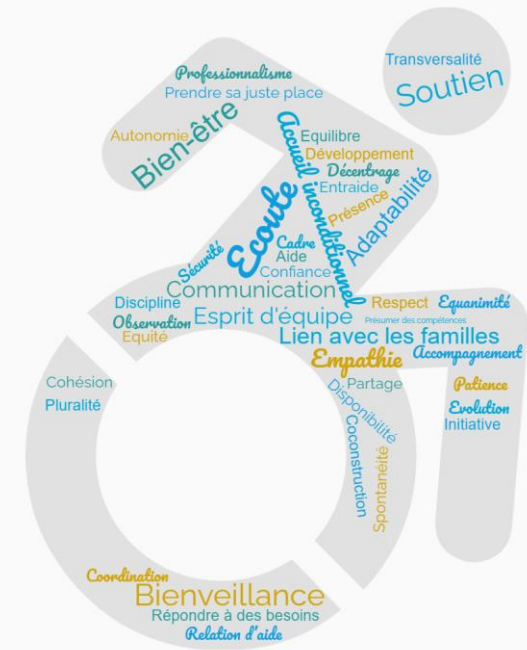
- Avoir une démarche commune, des pratiques harmonisées, des connaissances actualisées
- Se soutenir et se relayer
- Transmissions, échanges et transversalité
- Coordination avec les partenaires extérieurs
- Des liens avec les familles pour une complémentarité et continuité dans l'accompagnement



Bien-être et développement de la personne

- Apporter bien-être et sécurité par le cadre: cadre dans les protocoles, dans les familles, savoir stopper, dire non, passer le relais.
- Présumer des compétences de l'autre et les valoriser
- Soutenir l'autonomie
- Faire émerger des compétences, des savoirs faire et des savoir être.

LES MOTS DES PROFESSIONNELLES



“ On donne les moyens à une personne d'exprimer toute sa potentialité. C'est le cœur de notre travail à tous. On donne un espace psychique, physique et spatio-temporel. ”

Définition du sens du travail par les professionnels :

« Que les enfants soient les plus autonomes possible. Pour d'autre ce sera plus la socialisation, être bien, grandir, s'exprimer, comprendre, faire des demandes, jouer, se séparer des parents, travailler la propreté pour ceux qui ont cette possibilité »

Des moyens de régulation: des fondamentaux pour un accompagnement au plus proche des besoins

Dans toute relation d'accompagnement, existe un enjeu de placement du curseur entre certains principes qui peuvent se contredire, notamment dans les situations dites complexes. Certains dispositifs permettent de préserver l'équilibre et de répondre à ces questionnements.

Quelques exemples de paradoxes questionnés et travaillés au sein de l'établissement :



- Comment tisser une **alliance thérapeutique** sans être dans une fusion?
Comment accueillir la **violence** et rester **bienveillant** quand l'autre fait preuve d'agressivité ?
Comment favoriser l'**autonomie** avec des jeunes **ultra-dépendants**?
- Comment respecter l'**intimité** des jeunes quand on les "**intruse**" en permanence pour répondre à leurs besoins du quotidien?
- Comment **répondre à tous** en prenant en compte les **besoins de chacun**?
- Comment concilier le **travail thérapeutique, éducatif, pédagogique** de la personne accompagnée et son **bien être**?

Des réponses apportées dans les postures :

- en étant dans le « ni trop ni trop peu »
- en étant dans la complémentarité : l'un doit être au service de l'autre.
- en formant les équipes sur les sujets de violence, bientraitance et posture avec des intervenants externes.
- en favorisant toujours les transmissions d'équipes
- en faisant preuve d'équanimité: *garder un état émotionnel détaché et serein quels que soient les événements* « **Être un rocher stable pour que le jeune puisse s'appuyer sur nous** »



« *Il est important de penser nos pratiques et de ne pas être toujours dans l'agir* »

Ce que l'on peut encore faire en plus



Des moyens de régulation

- Les samedis d'ouverture pour plus de liens avec la famille
- Des groupes d'analyse de la pratique
- Les réunions pluridisciplinaires
- L'actualisation du PIA
- Les réorientations vers une autre unité ou une structure plus adaptée.
- Des temps de transmission réguliers chaque semaine

FOCUS : La pluridisciplinarité

Principe fort au sein de l'établissement avec un minimum de 12 personnes autour de la personne accompagnée (professionnels, tuteurs, partenaires extérieurs...), cela permet une prise en charge complète, globale, avec la prise en compte de toutes les spécificités de la personne.

Cependant, afin de ne pas se heurter à certaines difficultés comme réunir l'ensemble des intervenants en urgence lorsque cela est nécessaire et pour réguler ces situations, l'établissement a mis en place la nomination d'un référent désigné pour chaque jeune et chaque corps de métier avec la mise en place de réunions exceptionnelles lorsque la situation l'exige.

Prévoir des samedis à thèmes pour les parents : propreté, protection juridique, séparation...

Organiser des interventions sur le sujet de la vie affective relationnelle et sexuelle.

Mettre en place des fiches synthétiques sur les spécificités de communication, les pathologies expliquées avec des mots simples pour chaque personne.

Mener une réflexion sur la référence au sein de l'établissement.

Créer une boucle de mails pré-établis avec chaque intervenant par personne accompagnée.



Une attention portée à l'expression et la participation des personnes accompagnées et de leur famille

L'établissement souhaite associer les parents et les personnes accompagnées au projet d'établissement. Ainsi des dispositifs ont été mis en place pour favoriser leur participation et leur collaboration.

Les dispositifs favorisant l'expression et la participation des personnes accompagnées et de leur famille



Pour les personnes accompagnées

Les personnes accompagnées peuvent solliciter les professionnels pour des demandes de rendez-vous.

Lors de l'entretien, la personne peut être seule ou accompagnée de son référent.

Les commissions repas intègrent un représentant des enfants.

Le code de communication avec des pictogrammes, le Makaton, la commande oculaire médiatisant les relations permettent à chacun d'exprimer ses besoins



Pour les familles

L'organisation des rencontres tout au long de l'année permet aux familles de participer à la vie de l'établissement : les samedis d'ouverture, les portes ouvertes, les entretiens individuels et collectifs ainsi que les moments festifs.

Les familles ont un entretien annuel avec les enseignants de l'éducation nationale pour les réunions de suivi de scolarisation (ESS) en plus des samedis d'ouverture.

Le projet individualisé d'accompagnement est restitué aux familles au cours d'un entretien avec le référent éducatif et le chef de service éducatif.



Pour les personnes accompagnées et leur famille

Une procédure est mise en place afin de recueillir les souhaits de chaque personne accompagnée avant les réunions prévues pour l'élaboration du projet individualisé d'accompagnement.

Les parents ont la possibilité de transmettre leurs attentes lors des entretiens physiques ou téléphoniques.

Les familles sont invitées aux moments festifs organisés par l'établissement.

Les personnes accompagnées et les parents élus participent aux conseils de la vie sociale de l'établissement.

Synthèse de la loi du 2 janvier 2002 et du CASF sur le rôle de la famille dans la prise en charge d'un jeune dans un ESMS

La famille doit être informée sur

- l'état de santé de l'enfant
- ses acquisitions scolaires et autres
- ses activités
- tout fait relevant de la responsabilité parentale.

La famille doit être associée aux différentes phases du projet individuel pédagogique, éducatif et thérapeutique : élaboration, mise en œuvre et suivi.

La famille doit être soutenue : une des missions de l'établissement est l'accompagnement de la famille et de l'entourage habituel de l'enfant.

Les contacts avec la famille doivent être maintenus et favorisés

- maintien de l'enfant dans sa famille sauf contre-indication
- proximité de l'établissement par rapport aux lieux d'habitation des familles.

Les rencontres institutionnelles avec les parents

Les professionnels associent les familles au travail réalisé auprès de leurs enfants ainsi qu'aux moments festifs organisés par l'établissement.

Les rencontres du samedi matin

Les 9 samedis d'ouverture ont lieu tout au long de l'année: ils ont été mis en place afin d'échanger avec les parents autour des réunions à thème. Ces différentes rencontres avec les familles et les professionnels constituent de véritables moments de convivialité et de partage. Les professionnels se rendent disponible pour échanger avec eux de façon individuelle ou collective.

Les samedis d'ouverture s'organisent de la manière suivante:

- L'établissement organise des rencontres entre les professionnels et les familles, les parents sont informés de la présence des professionnels par courrier,
- Au mois de décembre, un samedi est consacré à la fête de fin d'année avec les jeunes
- Un samedi est dédié à la journée portes ouvertes

Des réunions à thème peuvent être proposées par les différents professionnels.

L'équipe pluridisciplinaire est disponible pour recevoir les familles en entretien afin de les accompagner et d'échanger avec eux sur les objectifs de travail auprès de leurs enfants.

L'assistante de service social maintient le contact avec les familles afin de les accompagner dans les difficultés qu'elles rencontrent.

Les ergothérapeutes et les kinésithérapeutes organisent des visites au domicile pour évaluer les besoins d'adaptation technique.

Les réunions pluridisciplinaires

Le projet individuel est restitué aux parents lors des réunions.

Le contact entre les parents et l'équipe pluridisciplinaire est maintenu dans les différentes phases du projet individualisé du jeune,

Le CVS

(Conseil de la Vie Sociale)

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est constitué conformément : au décret n° 2004-287 du 25 mars 2004, relatif au Conseil de la Vie Sociale et aux autres formes de participation institués à l'article L.311-6 du code de l'Action Sociale et des familles et à l'article 10 de la loi du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Il est compétent pour donner son avis et faire des propositions sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'établissement.

Les réunions ont lieu chaque trimestre.

Le Conseil de la Vie Sociale comprend au moins : deux représentants des personnes accompagnées, un représentant des familles ou des représentants légaux, un représentant du personnel, un représentant de l'organisme gestionnaire,

Témoignage de Théo membre du CVS

« J'ai souhaité participer au CVS pour connaître le fonctionnement, Je voulais transmettre mes souhaits et ceux de mes camarades concernant les repas et les sorties à l'IEM, Je prépare mes questions avec un adulte avant la réunion, Il y a des améliorations car nous aurons plus de sorties extérieures et il y a moins de sel dans le repas, J'aime participer aux réunions du CVS. »



L'organisation et le fonctionnement global de l'établissement

Un accueil quotidien individualisé pour une prise en charge adaptée

L'accompagnement est réalisé par une équipe pluridisciplinaire (médicale, pédagogique, éducative, thérapeutique, sociale, administrative) selon une organisation et une planification s'appuyant sur des outils partagés avec les personnes accompagnées et leurs familles. L'équipe, complémentaire par ses qualifications et distincte dans ses priorités, se relaie de façon continue afin d'assurer une prise en charge adaptée et de qualité.

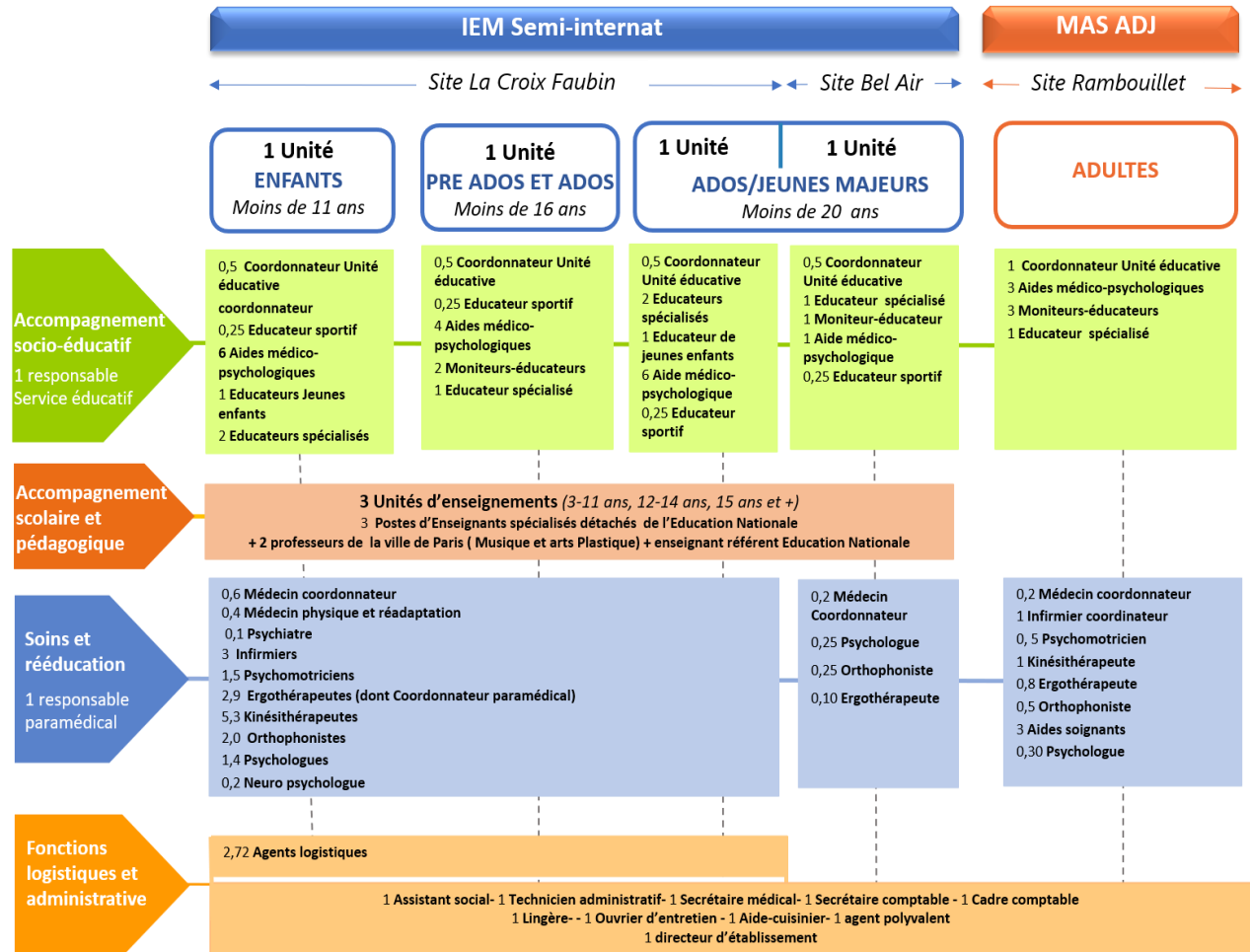
L'établissement est **ouvert en moyenne 41 semaines dans l'année**. Les fermetures de l'établissement sont fixées par **calendrier chaque année**. Un accueil est assuré toute la semaine de 8h00 à 17h00. Les jeunes sont tous **accueillis par les professionnels chaque jour de 8h30 à 16h30**. Des transports adaptés entre le domicile et les services sont organisés

Le calendrier annuel et les horaires

<p>A l'IEM : ouverture 210 jours par an</p> <p>Les enfants sont accueillis de 8h30 à 16h00 du lundi au vendredi</p>	<p>A la MAS ADJ : ouverture 230 jours par an</p> <p>Les jeunes adultes sont accueillis de 8h30 à 16h00 du lundi au vendredi</p>
---	---

Les vacances scolaires

L'IEM est fermé de la mi-juillet à la fin août et à Noël ainsi que la deuxième semaine de chaque petite vacances de l'Education Nationale.



Une fois prêt, chaque personne accompagnée se rend dans son groupe de référence : **classe de l'unité d'enseignement, groupe ou atelier éducatif** sur l'unité d'accompagnement éducatif.

Selon un emploi du temps journalier, elle peut être amenée, en fonction de ses besoins et son projet personnalisé, à suivre **des séances de rééducation/soins**, ou **un suivi médical ou psychologique**. Elle peut aussi participer à certaines **activités transversales**

Les repas sont pris 12h00 et 13h00 dans les réfectoires dédiés de chaque unité éducative. Si besoin, les personnes peuvent déjeuner en plus petits comités afin de favoriser un temps calme et concentré diminuant les risques de fausse route.

Des temps entre professionnels pour une coordination de l'accompagnement

Les réunions institutionnelles regroupent les différents professionnels intervenant dans l'accompagnement: ce sont donc des réunions en équipe pluridisciplinaire. Ces instances garantissent la **cohésion de l'accompagnement global défini pour chacun**. La qualité du travail en réunion (individualisé et/ou de projet, de suivi, ESS, thématique...) est déterminante pour l'élaboration d'un projet cohérent, son évaluation et son suivi. Elles permettent l'interdisciplinarité, le partage d'informations, l'optimisation du temps, les écrits qui en découlent, la participation des professionnels de l'équipe, celle des personnes accompagnées, de leurs parents et des partenaires.

RÉUNION D'UNITÉ

Objectifs : Préparation des activités/ateliers des jours suivants/transmission des décisions du CODIR

Participants : Educateurs/AMP-AES d'unité

Périodicité : 1 fois/semaine

Animateur : CDS – Coordonnateur d'unité

RÉUNION PLURIDISCIPLINAIRE

Objectifs : Concertation et mise en commun des situations d'accompagnement des jeunes

Participants : Educateurs/AMP-AES/Rotation paramédicaux

Périodicité : 1 fois/semaine

Animateur : CDS – Coordonnateur d'unité

RÉUNION COORDINATION PARAMEDICAUX

Objectifs : Concertation et mise en commun des situations de rééducations des jeunes

Participants : Paramédicaux

Périodicité : 1 fois/mois

Animateur : CDS paramédical – Médecin coordonnateur

RÉUNION UNITÉ KINÉS

Objectifs: Pilotage des rééducations kiné/ appareillage

Participants : Equipe kinésithérapeutes

Périodicité : 1 fois/semaine

Animateur : Médecin coordonnateur

ACCOMPAGNEMENT

CLINIQUE ET ACCOMPAGNEMENT

Objectifs : Concertation et mise en commun des situations d'accompagnement des jeunes

Participants : Chefs de service – Médecin psychiatre – Psychologue – Coordonnateur service éducatif

Périodicité : 1 fois/mois

Animateur : Médecin coordonnateur

RÉUNION UNITÉ ERGOTHERAPEUTES

Objectifs: Pilotage des rééducations ergo/ appareillage

Participants : Equipe ergothérapeutes

Périodicité : 1 fois/semaine

Animateur : Médecin coordonnateur

SYNTHESES

Objectifs : Concertation et mise en commun des situations d'accompagnement des jeunes/ projection sur une année des actions à mener

Participants : Pluridisciplinaire

Périodicité : 2 fois/semaine

Animateur : CDS - Médecin coordonnateur

RÉUNION COORDINATION PEDAGOGIQUE

Objectifs : Pilotage et concertation sur le développement de l'accompagnement pédagogique

Participants : Coordinatrice Education Nationale

Périodicité : 1 fois/3 semaines

Animateur : Directeur

RÉUNION EQUIPE IDE

Objectifs : Pilotage des soins IDE

Participants : IDE

Périodicité : 1 fois/semaine

Animateur : CDS paramédical - Médecin coordonnateur

L'accompagnement des enfants, pré-adolescents, adolescents et jeunes majeurs (IEM Site La Croix-Faubin)

Les objectifs d'accompagnement

L'Institut accompagne des jeunes dont la déficience motrice nécessite le recours à des moyens spécifiques pour le suivi médical, paramédical, et l'éducation spécialisée. Les jeunes accueillis sont en situation de handicap moteur avec des déficiences associées ou en situation de polyhandicap.

L'accompagnement des professionnels vise à permettre à ces jeunes **d'exister en tant que personne à part entière, de s'inscrire dans une communication, une interaction, afin qu'ils puissent développer leurs potentialités physiques, psychologiques, sociales et cognitives.**



Une organisation par unité dans une dynamique transversale

Le site de la Croix Faubin est divisé en **3 unités**, avec environ 20 jeunes accueillis sur chacune d'entre elles. Afin de favoriser l'accompagnement éducatif, l'unité elle-même est scindée en 3 groupes dits « d'ancrage ». Chacun se définit comme un groupe d'accueil composé de 7 à 8 jeunes.

L'ensemble des professionnels travaille en collaboration étroite au quotidien. Des réunions de synthèses et pluri professionnelles favorisent des échanges sur les jeunes accueillis et la coordination pluridisciplinaire autour des projets personnalisés.

Les locaux

Le site de la Croix Faubin, situé au 1 rue de la Croix Faubin dans le 11^{ème} arrondissement, est réparti sur 6 niveaux :

- *Rez de jardin* : balnéothérapie, salle snoezelen, locaux techniques et d'entretien
- *Rez de chaussée* : accueil, salle kiné, salle de plâtre, bureau des coordonnateurs éducatifs, salle polyvalente
- *1^{er} étage* : Unité des ados et des jeunes majeurs
- *2^{ème} étage* : Unité des enfants
- *3^{ème} étage* : Unité des pré-ado et des ados
- *4^{ème} étage* : salle de psychomotricité, bureaux psychologues, médecins orthophonistes, infirmières, secrétaire médicale, assistante sociale
- *5^{ème} étage* : cuisine, salle d'ergothérapie



Balnéothérapie



Salle kiné



Unité enseignement



Salle de change adaptée



Salle éducative

L'accompagnement éducatif

Son fonctionnement

L'accompagnement éducatif est un **repère central du point de vue de l'enfant**.

L'**équipe éducative** est constituée de professionnels de métiers différents (ES, ME, AES/AMP, EJE). La pluralité de ces compétences est nécessaire à la dynamique du travail, chacun ayant ses outils propres d'action et de pensée.

Un **réfèrent éducatif** (ME/ES/EJE) est présent sur chaque groupe d'ancrage; c'est le professionnel le plus au fait du vécu du jeune dans son quotidien. Il est donc aussi le mieux placé pour échanger avec les parents et l'équipe sur tous ces aspects et ainsi cheminer ensemble pour un accompagnement adapté à l'évolution du jeune.

Le **travail éducatif** est soutenu par les méthodes de communication alternative augmentée (parole, les gestes, les pictogrammes) et initié dans un cadre réfléchi (en termes d'espace, de temps, de chronologie et de contenu en lien avec le projet personnalisé articulé au projet collectif du groupe). L'ensemble s'inscrit dans le cadre institutionnel et le travail pluriprofessionnel.

Les **ateliers**, basés sur la régularité, se répètent chaque semaine, avec une mise en place toujours identique afin que chaque jeune se repère et trouve sa place facilement au sein du groupe. Ainsi grâce à cette continuité, les expériences s'enrichissent. L'équipe éducative s'adapte au rythme, aux difficultés, à la fatigabilité des jeunes. Elle sait se remettre en cause, revoir le déroulement de l'atelier afin d'être au plus près des besoins et potentialités du jeune accueilli.

Les **activités** peuvent être sensorielles, motrices, d'éveil et d'apprentissage autour de la communication, de la socialisation.

Une journée type



- 8h30-9h00 : Arrivée des jeunes
 - Groupe d'ancrage et
 - Verticalisations pour certains
- 9h00-11h30
 - Ateliers et activités éducatifs
 - Accompagnement paramédical
- 11h30-12h00
 - Temps de toilette / change
- 12h-13h : Repas
- 13h- 13h30 : Temps collectif
- 13h30-15h30
 - Temps de toilette
 - Ateliers et activités éducatifs
 - Accompagnement paramédical
- 15h45- 16h15
 - Préparation des jeunes et départ



Un temps collectif après le déjeuner



Temps de repas en groupe restreint

Transversalité
des unités
avec le corps
paramédical

Des activités **transdisciplinaires** sont animées de manière collaborative par des professionnels de l'équipe éducative et paramédicale : les transferts ski, les groupes blabla pictos, la balnéothérapie, les olympiades, les sorties, ...



Zoom sur chacune des 3 unités : des objectifs d'accompagnement spécifiques

L'unité des enfants

Les enfants accueillis arrivent souvent, directement de leur milieu familial ou de structure de la petite enfance (crèche, halte-garderie, jardin d'enfant spécialisé).

Cet accueil constitue donc pour certains une première séparation avec la famille et une première expérience de vie en collectivité.

L'objectif de cette unité est d'offrir aux enfants un bien être, une qualité de vie avec le souci permanent de rechercher pour eux, de nouveaux modes d'approches permettant l'adéquation entre leurs besoins et les moyens proposés.

Atelier habiletés sociales

Les habiletés sociales sont des comportements verbaux et non verbaux qui facilitent l'entrée en contact avec l'Autre et l'interaction adaptée au contexte en tenant compte des codes sociaux.

Le but de cet atelier est d'encourager l'enfant à développer ses relations avec ses pairs et à trouver sa place en tant que sujet tout en sachant respecter les autres.

L'unité des jeunes adolescents et adolescents

L'accompagnement éducatif au sein de cette unité, vise à aider l'adolescent à cheminer vers une plus grande autonomie physique et psychique.

Les expériences multiples dans la vie quotidienne ou les activités spécifiques proposées par l'équipe, contribuent à la construction des jeunes en développant leur perception, leur compréhension d'eux-mêmes et du monde qui les entoure.

Cet accompagnement se fera en lien avec l'environnement institutionnel immédiat mais également au travers d'un tissu social plus élargi, extérieur aux murs de l'institution.

Activité percussion

L'idée est de faire de la percussion en utilisant des instruments de musique, des objets ou son propre corps.

L'objectif est de susciter chez les jeunes la prise de conscience de leur capacité à être acteur de leur propre source de joie en accord avec les autres.

L'Unité des adolescents et jeunes adultes

L'entrée dans l'adolescence et l'arrivée à l'âge adulte marque une grande étape dans la vie des jeunes, dans toutes les facettes que cela engendre.

L'accompagnement dans les changements de leur vie affective, la poursuite et le maintien des acquis d'autonomie, la responsabilisation, l'intégration dans la vie sociale et le respect du cadre sont autant de thématiques qui sont travaillées auprès des jeunes de cette unité.

C'est à cette étape qu'ils participent à leur orientation future au travers d'échanges avec l'assistante sociale, des visites d'établissements et des stages immersifs.

Atelier détente

Cet atelier permet aux jeunes de sortir de leur fauteuil, de passer un moment dans le calme pour se reposer, se relaxer, et développer l'écoute de soi.

L'utilisation de poufs, de lumière tamisée, et de musique zen vient créer l'ambiance relaxante.

“ **Témoignage de Saida, AMP à l'unité des Petits**
« Mon travail consiste tout d'abord à accueillir l'enfant, comme il est. A force d'observation, je peux mettre en place des outils de communication et l'accompagner dans des activités éducatives adaptées. Travailler et échanger avec l'équipe pluridisciplinaire est indispensable pour élaborer des projets. Accompagner ces enfants dans leur vie quotidienne, comme le repas ou durant le temps du change, me permet, je crois de les aider à aller vers une plus grande autonomie. »

“ **Témoignage de Mourad, jeune adolescent**
« J'aime bien passer du temps, dans mon unité, je joue avec mes copains et j'apprends l'écriture. J'essaie le plus souvent de faire les choses tout seul, mais quand j'ai besoin d'aide, mes référentes sont là. J'aime bien jouer au sol avec une de mes référentes. »

Accompagnement pédagogique dans les Unités d'Enseignement

Les **60 élèves** sont répartis en **3 Unités d'Enseignement (UE)** sous la responsabilité de 3 enseignant(e)s spécialisé(e)s. A partir de la rentrée 2022, la priorité sera donnée aux jeunes âgés de 3 à 16 ans (Article L131-1 modifié par LOI n°2019-791 du 26 juillet 2019 - art. 11).

Un coordinateur pédagogique relie la direction de l'établissement et l'Inspection de l'Education Nationale. Contrairement à une école, "organisée en cycles pour lesquels sont définis des objectifs et des programmes nationaux de formation comportant une progression régulière ainsi que des critères d'évaluation (code de l'éducation L311-1) », la mission de l'Unité d'Enseignement en établissement médico-social est « de concevoir pour chacun et réaliser un projet de formation dont la finalité est la plus grande autonomie possible dans sa vie d'adulte et sa participation à la société » comme le note le rapport de l'Inspection Générale de décembre 2014.

Il s'agit donc d'élaborer un parcours individualisé respectant le rythme et les acquisitions de chacun (notifié dans le PPI : Projet Pédagogique Individualisé). Ce qui suppose que chaque élève accueilli bénéficie d'une Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS) à l'issue de laquelle sont rédigés le **GEVA-Sco (Guide d'ÉVALuation des besoins de compensation en matière de Scolarisation)** et le **Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)**.

A partir de 16 ans révolus, un relai entre le pédagogique et l'éducatif sera organisé progressivement pour assurer le maintien des savoirs premiers ou fondamentaux (lire, écrire, compter et raisonner).

Chacune des 3 unités d'enseignements a des objectifs pédagogiques :

Unité d'Enseignement pour les plus jeunes enfants

→ Premiers apprentissages qui consistent à vivre ensemble (exister au sein d'un groupe, faire au milieu des autres, faire avec les autres) et à mobiliser les langages pour comprendre son environnement et agir sur lui.

Unité d'Enseignement pour les pré-adolescents et adolescents

→ Poursuite ou maintien des premiers apprentissages, développement de la communication,
→ Mise en place des savoirs fondamentaux pour certains élèves.

Unité d'Enseignement pour les adolescents es plus âgés

→ Poursuite ou maintien des premiers apprentissages pour enrichir la communication
→ Poursuite ou automatisation des savoirs fondamentaux pour certains élèves.

L'enseignant participe aux réunions de synthèse ainsi qu'aux réflexions pluri-professionnelles et aux remises de PIA (Projet Individualisé d'Accompagnement). Il y cible les compétences à travailler et construit l'emploi du temps de chaque élève en concertation avec les autres professionnels.

Mutualisation et transversalité

- Projets avec les Professeurs de la Ville de Paris en musique et en arts plastiques
- Partenariats inclusifs envisagés avec les partenaires extérieurs (écoles, associations)
- Makaton avec les orthophonistes
- Découvertes sensori-motrices avec des ergothérapeutes, des éducatrices
- Oralisation des sons de la langue avec une orthophoniste
- Danse avec une éducatrice
- Apprendre les mathématiques en jouant
- Apprentissages assistés par commande oculaire avec une ergothérapeute
- Jeux d'imitation avec le psychomotricien
- Baby-foot en mélangeant certains jeunes des différentes unités



Sensori moteur:
Eprouver des sensations corporelles et émotionnelles et stimuler la mémoire affective pour enrichir son vocabulaire et améliorer la compréhension de son environnement.

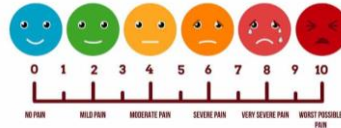
Accompagnement soins et paramédical

● Les soins infirmiers

Le service infirmerie garantit la sécurité « vitale » des jeunes et de sa sécurité médicale afin d'assurer une qualité de soins. Il prodigue des soins infirmiers et également des soins médicaux sur prescription médicale, depuis la prise en charge des petits maux, des soins jusqu'aux traitements au quotidien. Il s'assure de la bonne transmission des informations concernant l'enfant et également de la mise en place et de l'actualisation des protocoles. Le service assure:

- Une traçabilité des soins, et également des échanges avec les autres professionnels, avec les parents, avec l'extérieur (médecins spécialisés, généralistes, chirurgiens, infirmière libérale...).
- La prise de rendez-vous auprès de spécialistes ou pour des radiologies avec un accompagnement si nécessaire.
- L'animation et/ou co-animation d'activités (toucher massage...) dans un objectif de diminuer la crainte de la blouse blanche.

Des outils sont mis en place afin de mieux évaluer la douleur et de leur faire accepter les soins.



● L'accompagnement psychologique

L'accompagnement psychologique mis en place consiste à :

- mettre des mots là où le jeune ne peut pas en mettre
- faire du lien entre le comportement du jeune et le système familial
- accompagner dans la compréhension de ce que vit le jeune, ce qu'il ressent, de ce qu'il perçoit et de l'aider à grandir
- soutenir l'équipe par le fait de créer des liens entre le verbal, le non verbal, le comportement et le sens du comportement.

Les moyens utilisés sont variables: les pictogrammes, les vidéos, les photos langage, jeux, dessins, snoezelen, relaxation ou encore la méditation en pleine conscience.

● L'évaluation et le suivi médical



Les jeunes du site de la Croix Faubin bénéficient d'un suivi médical par le médecin chef de l'établissement.

Ce dernier organise régulièrement des consultations médicales auxquelles sont conviés les jeunes et leur famille pour faire le point sur leur santé, sur leurs consultations médicales extérieures, récupérer les différents compte-rendu et ordonnances et échanger autour de la prise en charge de leur enfant au quotidien que ce soit au domicile ou à l'IEM.

Les jeunes bénéficient également en fonction de leurs besoins de consultations orthopédiques réalisées par les médecins MPR, au niveau des membres supérieurs, inférieurs et du rachis.

Ces consultations peuvent aboutir à des adaptations de la prise en charge, la mise en place d'appareillage, ou la planification d'interventions chirurgicales réalisées en externe.

L'équipe médicale est complétée par un psychiatre qui intervient à la demande de l'équipe pluridisciplinaire auprès des jeunes et de leurs familles, que ce soit sous forme d'entretien individuel ou d'entretien conjoint avec d'autres professionnels.

La rééducation

● L'ergothérapie

L'objectif principal est d'accompagner le jeune dans ses activités de vie quotidienne en menant des actions de rééducation, d'éducation thérapeutique, de réadaptation, de positionnement, de préconisation et d'adaptation des aides techniques. Un travail également de conseil et d'apprentissage est organisé auprès des professionnels et des familles sur l'utilisation de matériel adapté, la prévention des risques liés à la posture et à la manutention.

Les moyens utilisés en ergothérapie sont multiples comme des matériels adaptés, la communication alternative et améliorée, des mises en situations et des activités ludiques.

Des dispositifs innovants comme la commande oculaire ou le système d'évaluation des préhensions améliorent le suivi du jeune.

● La psychomotricité

Il s'agit d'accompagner le jeune dans son développement psychomoteur, à travers des expériences sensorimotrices du fait de leur atteinte neuromotrice.

Un des objectifs est l'apprentissage de la gestion leurs tensions musculaires en lien avec les émotions et leur vécu corporel, en utilisant diverses médiations adaptées.

Il est également important de les aider à améliorer la perception et la connaissance de leur corps, de leur environnement en fonction de leur âge et de leurs possibilités de compréhension.



● L'orthophonie

Les bilans de la communication et de la déglutition sont effectués à l'arrivée des nouveaux jeunes afin de fixer des objectifs. Les moyens utilisés pour y répondre sont divers : des ateliers spontanés (dessiner c'est gagné, chants, jeux de logico-maths...), des séances dirigées ou l'élaboration d'outils de communication.

Des outils de transmission des informations sont mis en place pour sécuriser le repas du fait des multiples troubles de la déglutition.

Une guidance est également réalisée auprès des professionnels et des familles afin d'assurer un suivi pour le jeune.

● La kinésithérapie

Lors des séances de kinésithérapie, des mobilisations et des étirements sont effectués afin d'entretenir les amplitudes articulaires. Le travail est axé sur le développement moteur des jeunes, grâce aux niveaux d'évolution motrice ainsi que sur l'équilibre et la marche ... L'objectif est que chaque jeune puisse acquérir et développer son potentiel moteur afin qu'il soit le plus autonome possible. Les séances peuvent être au sol, sur des plans BOBATH, entre les barres parallèles, en balnéothérapie ou encore dans la cour extérieure de l'établissement. Des séances collectives de type auto-étirement et Pilate sont mises en place.

Des nouveaux dispositifs, tel que la Wii et un système d'évaluation de la marche (caméra et application) permettent de diversifier les accompagnements auprès des jeunes.



Extrait d'un code picto numérique

Appareillage

Une collaboration entre les médecins, kinésithérapeutes, ergothérapeutes et les orthoprothésistes/revendeurs médicaux pour optimiser l'intégration de la personne accompagnée dans la vie sociale tout en conservant ses amplitudes articulaires.

6 Témoignage d'Adrian, jeune adolescent

«Les séances se passent bien.

Je préfère l'ergo et la kiné à la Croix Faubin. L'équipe de paramédical est sympa.»

UNICOM C'est un groupe pluriprofessionnel créé par les ergothérapeutes et les orthophonistes avec la présence de membres du corps éducatif afin d'uniformiser et de développer la communication alternative et améliorée au sein de l'établissement.

Les objectifs d'accompagnement

Le site Bel Air accueille environ **10 adolescents et jeunes majeurs entre 15 et 20 ans** en situation de handicap moteur avec troubles associés, présentant un niveau d'indépendance suffisant pour réaliser leur transfert sans aide technique. La grande majorité des jeunes accueillis arrive dans cette unité après un parcours dans les unités du site La Croix Faubin de l'établissement, mais peuvent également être admis suite à un parcours externe.

Ces jeunes sont accompagnés dans le développement de leurs capacités globales, avec des objectifs spécifiques à leur âge et à leurs potentiels avec comme finalités **l'orientation vers le secteur adulte et l'inclusion sociale**. Cela peut avoir lieu en :

→ Affinant le projet d'orientation

- Information sur les établissements, visites et stages de structures adultes
- Accompagnement dans les démarches administratives

→ Accompagnant le jeune dans l'affirmation de soi

- Renforcer l'estime de soi, faire des choix, se protéger
- Développer l'autodétermination, la prise d'initiatives et les capacités à s'organiser

→ Accompagnant le passage à l'âge adulte :

- Information sur les droits et devoirs du citoyen, protection juridique
- Information et accompagnement à la vie affective, relationnelle et sexuelle
- Prévention des risques liés à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux

→ Maintenant les acquis de l'autonomie de la vie quotidienne : transferts, habillage, mise de table, entretien du linge, etc..

→ Assurant un suivi médical, des soins et de la rééducation en fonction des besoins de chaque jeune

En fonction de leur projet, les jeunes sont ensuite **orientés vers le secteur adulte** : MAS ADJ Rambouillet, FAM, CAJ, ESAT, etc.

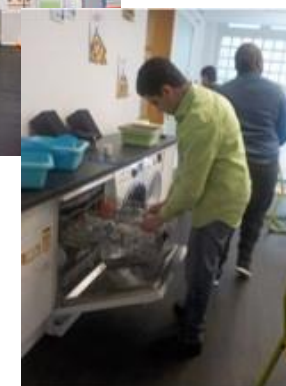
Pour assurer l'accompagnement de ces jeunes, les professionnels de l'unité ont développé des **partenariats** spécifiques (planning familial, cabinet de kinésithérapeutes libéraux, commissariat du 12^{ème} arrondissement, Dispositif d'Accompagnement au Projet Professionnel, Services sociaux de la Ville de Paris, ESAT, CAJ,...).

D'autre part, l'équipe travaille en **lien étroit avec les familles** autour de l'accompagnement des jeunes et notamment dans la construction du projet d'orientation.



Les locaux Site Bel Air

16 avenue du Bel Air Paris 12^{ème}



- 1 grande salle éducative avec possibilité de s'isoler dans une salle d'activité (scolaire, kinésithérapie, entretiens ...)
- 1 espace sanitaire adapté
- 1 espace repas et cuisine éducative
- 1 bureau éducatif
- Casiers individuels des jeunes

Par ailleurs, les jeunes viennent sur le Site La Croix Faubin (11^{ème}), pour un suivi médical, certaines activités (scolaire, Handisport, Pilate,...), participation à des réunions (remise projet, synthèse, CVS, Commissions repas,..) et événements institutionnels.

L'organisation de l'unité

Un référent éducatif identifié est nommé pour chacun selon une répartition entre l'éducatrice spécialisée et la monitrice éducatrice. Ce référent éducatif coordonne l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet individualisé d'accompagnement. Il fait le lien avec les familles et avec les professionnels médicaux, paramédicaux et pédagogiques.

Le matin

La journée s'articule autour des **activités et ateliers éducatifs**, des prises en charge paramédicales et pédagogiques en fonction du planning hebdomadaire de chaque jeune. Les jeunes assurent les tâches quotidiennes comme mettre la table, la débarrasser, laver, plier ranger les serviettes de table, aller à la boulangerie avec un professionnel selon un planning hebdomadaire élaboré avec les jeunes afin de stimuler leur capacité d'autonomie face à leur future vie d'adulte.

L'affichage de l'emploi du temps collectif dans la salle d'activité principale avec la répartition des tâches de la vie quotidienne permet à chacun de connaître ses missions et séances.

Le repas représente un temps d'accompagnement. L'équipe éducative apporte un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de chacun, et poursuit le travail autour de l'indépendance au service, à la préparation (découpage des aliments par exemple) et à la prise des repas.

Après le repas, les jeunes bénéficient **d'un temps libre encadré** par l'équipe éducative, pendant lequel les jeunes s'occupent en autonomie. Ils ont à leur disposition des jeux, internet, une salle de repos, des livres et doivent gérer leur temps.

Les jeunes du site Bel Air se **déplacent régulièrement sur le site La Croix Faubin**. Ils sont accompagnés par l'équipe éducative soit en transports en commun, soit à l'aide d'un véhicule de l'établissement, en fonction de leur projet personnalisé et de l'organisation de l'unité. Ces déplacements sont hebdomadaires pour les temps scolaires, l'activité Handisport, et le groupe Pilate. Leur réalisation est plus ponctuelle pour les remises de projets, les consultations médicales, le Conseil de la Vie Sociale (CVS) et l'ensemble des réunions exceptionnelles auxquelles les jeunes peuvent être conviés (commission repas par exemple).

MATIN	APRES-MIDI	PENDE JOURS	AB
Prévoir... KINE - JEUX (AAN...)	Colonne... KINE - REPAS = 13h30		LOIC KENZ
... KINE - REPAS = 13h30	... KINE - REPAS = 13h30		
... KINE - REPAS = 13h30	... KINE - REPAS = 13h30		
... KINE - REPAS = 13h30	... KINE - REPAS = 13h30		

La journée type d'un jeune

- 8h15 Accueil des jeunes
- 9h00 Temps de socialisation: retour week-end
- 9h30 Activités et ateliers éducatifs
- 10h00 Jeux socio-éducatif avec la psychologue
- 11h00 Prises en charge en kinésithérapie
- 11h30 Atelier de vie quotidienne : mise de table, boulangerie, rangement...
- 12h00 Repas
- 13h00 Temps libre
- 13h30 Temps scolaire et entretiens individuels d'orientation
- 14h15 Activités et ateliers éducatifs
- 15h30 Départ

Des sorties exceptionnelles...

Le projet de cette unité est axé sur l'intégration sociale dans la vie de quartier. Pour compléter les sorties « courses » hebdomadaires, les professionnels organisent **des sorties exceptionnelles**, qui peuvent se dérouler tout au long de la journée mais également se prolonger en dehors des horaires d'ouverture habituels. Ces sorties exceptionnelles sont très appréciées par l'ensemble des jeunes, et sont demandées à chaque CVS.



... et des séjours adaptés



L'unité a également la possibilité d'organiser **des séjours adaptés** de plusieurs jours. L'organisation par les professionnels reprend les mêmes étapes que pour les sorties avec comme tâches supplémentaires la gestion de l'hébergement et un lien renforcé avec les familles : vérification des autorisations de droit à l'image, récupération des papiers nécessaires en cas d'urgence (photocopie de CNI...), accompagnement dans la préparation des bagages, échange autour des rituels familiaux, etc.

● Un accompagnement aux Soins

L'ensemble des jeunes de l'unité bénéficie d'un **suivi médical** par le médecin chef dans le même cadre et au même titre que les jeunes du site Croix Faubin.

● Un accompagnement à la Rééducation

Une ergothérapeute et une orthophoniste proposent chaque semaine **des séances de rééducation individuelle, de groupe, et des ateliers pluridisciplinaires**. Elles participent également à l'accompagnement des repas lorsque c'est nécessaire. L'ergothérapeute propose également la mise en place d'aides techniques et d'outils de communication alternative et améliorée.

Des séances de kinésithérapie en individuel et en groupe sont proposées par une équipe de masseurs kinésithérapeutes libéraux qui interviennent quatre fois par semaine sur l'unité.

Certains jeunes participent également au groupe « **Pilate** » organisé une fois par semaine par les kinésithérapeutes salariés de l'établissement sur le site La Croix Faubin.

Enfin, des entretiens individuels et des activités de groupe sont animés par la psychologue.

L'ensemble des professionnels se coordonnent dans le cadre du projet individualisé et travaillent en lien avec les familles.



Le groupe « Pilate »



● Un accompagnement scolaire adapté

L'enseignante propose trois créneaux de scolarité pour les jeunes de l'unité. Elle se déplace sur l'unité une fois par semaine le lundi après-midi.

Le mardi et vendredi matin, ce sont les jeunes qui sont accompagnés sur le site La Croix Faubin, pour bénéficier du temps d'enseignement. La participation à ces temps de scolarité est optionnelle à partir de 16 ans et se définit lors de la réunion annuelle de projet.

Les jeunes bénéficiant d'un suivi de scolarité participent également une fois par an à une ESS (réunion d'Equipe de Suivi de Scolarisation), à laquelle assistent leur famille, leur enseignant référent, le référent pédagogique de l'éducation nationale et certains professionnels de l'IEM.

● Accompagnement éducatif

Activités et ateliers éducatifs

Les ateliers **retour week-end** et **jeux socio-éducatif** sont animés par l'équipe éducative et la psychologue. C'est un moment d'échange que nous proposons tous les lundis afin que chacun apprenne à prendre la parole en groupe.

L'activité **Jeux socio-éducatifs** permet d'aborder des sujets touchant les adolescents comme la vie affective et sexuelle, l'amitié, la confiance, la vie familiale... Nous utilisons plusieurs jeux spécialisés comme support.

Kolibri est un atelier mené par un partenaire extérieur. Un bénévole de l'association « enfant à l'hôpital » vient chaque semaine afin de faire découvrir le monde en suivant des familles qui sont en voyage.

Les **ateliers cuisine** et « **choix et courses** » (choix de la recette, courses, réalisation) ont lieu tous les jeudis après-midi et vendredis matin sur l'unité. Afin de préparer l'activité du vendredi matin, les jeunes doivent choisir une recette, établir la liste et aller faire les courses.

« **Achat Boulangerie** » tous les jours, à tour de rôle, les jeunes vont acheter le pain à la boulangerie du quartier.

Activités sportives et de relaxation

Le mercredi matin est rythmé par le sport. Certains jeunes participent à l'activité **Handisport** au gymnase Pajol dans le 18ème arrondissement de Paris. L'après-midi est consacré à des activités mettant moins en jeu l'effort physique et relève d'activités de concentration et d'attention à soi. Ainsi l'activité « **socio-esthétique** » permet d'aborder la question de l'image de soi.

Un travail d'orientation décliné en plusieurs temps

- Les "**Entretiens individuels d'orientation**" permettent de rédiger une lettre de motivation, un curriculum vitae, de préparer une visite d'établissement, d'apprendre à se présenter, apprendre à formuler des questions, faire des recherches de structures adultes en lien avec le projet individuel...
- Les "**Réunions d'orientation**" ont lieu une fois par mois en présence de l'assistante sociale et de l'ergothérapeute référente. C'est l'occasion de faire le point sur la situation de chaque jeune et lorsque les jeunes visitent des établissements ils peuvent faire part de leur expérience à leurs camarades.

Suivi du projet d'orientation des jeunes en équipe pluridisciplinaire :

- Recherche de partenaires extérieurs, visites d'établissement,
- Accompagnement des jeunes dans la constitution de leur dossier (passeport de compétence, CV et lettre de motivation)
- Apprentissage de l'indépendance dans les déplacements extérieurs



Activité cuisine : après avoir choisi une recette et fait les courses, les jeunes cuisinent.



Activité manuelle, les jeunes préparent des décorations pour l'unité.

66 Témoignage d'un jeune

Nous avons visité un ESAT à Aulnay : c'était trop bien! La dame nous a montré plusieurs ateliers : blanchisserie, espaces verts, entretien des locaux, conditionnement, cuisine et travail avec l'aéroport. Nous avons vu 3 garçons en autonomie sans moniteur. Les locaux sont grands, ils ont chacun une pause. Chaque atelier a une tenue. La dame va nous rappeler parce qu'il n'y a pas de place pour le moment. Nous avons quand même donné notre CV, passeport de compétence et lettre de motivation. J'ai trouvé cet ESAT super, trop bien, et j'espère faire du conditionnement ou de la cuisine. »

L'accompagnement des adultes (MAS Accueil de Jour Rambouillet)

Les objectifs d'accompagnement

L'Accueil de jour présente une capacité de **17 places** et est agréé pour accueillir **des adultes en situation de polyhandicap**, âgés de 20 à 60 ans, avec pour cible prioritaire des personnes de 20 à 30 ans.

Ses missions sont d'offrir un accompagnement éducatif et médicalisé aux personnes accueillies dans le cadre de leurs projets individuels d'accompagnement. Sur le plan éducatif, l'accueil de jour a les ambitions suivantes :

- Maintenir les acquis, entretenir les connaissances
- Accompagner dans les actes de la vie quotidienne
- Contribuer à l'évolution des capacités d'autonomie
- Favoriser la vie sociale (activités internes et externes), la citoyenneté et la communication
- Favoriser l'inclusion dans la Cité en développant des partenariats locaux
- Inciter à la participation à des activités sportives et culturelles

Les missions s'inscrivent pleinement dans les axes de la stratégie parisienne « handicap, inclusion et accessibilité universelle » 2017-2021, et notamment dans l'engagement 3 « Participer à la vie de la cité ».

Concernant la **dimension médicale et paramédicale**, différents objectifs sont visés :

- ✓ Permettre l'accès aux soins médicaux et paramédicaux
- ✓ Assurer le suivi médical et paramédical
- ✓ Favoriser le bien-être physique et psychique des personnes

Les locaux

L'établissement Rambouillet se situe en plan cœur du 12ème arrondissement de Paris à la jonction des quartiers Aligre-Gare de Lyon et Jardin de Reilly.

Avec sa bibliothèque, sa coulée verte, ses jardins et ses commerces, cet emplacement est idéal pour s'inscrire dans une vie de quartier. Le site se trouve au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation.

Des travaux à l'ouverture de l'établissement ont permis d'installer des technologies adaptées aux personnes en situation de handicap : lève personne sur rails, toilettes japonaises, des éviers réglables en hauteur, et robinet à détection de mouvement favorisant l'autonomie de chacun.



Atelier Motricité



Locaux de l'Accueil de Jour Rambouillet



L'organisation globale

Les modalités d'ouverture

La MAS Accueil de jour est ouverte 230 jours par an dont neuf samedis pour accueillir les familles (journées de rencontre) et deux samedi festifs (portes ouvertes, fête de fin d'année). Le calendrier d'ouverture est remis chaque année aux familles (et/ou aux représentants légaux).

L'ouverture se fait du lundi au vendredi de 8h15 à 16h30 (et certains samedis d'ouverture de 8h15 à 12h30).

Le groupe d'ancrage

Afin de créer des moments plus conviviaux et privilégiés avec les professionnels référents, **quatre groupes d'ancrage** ont été créés. Les personnes accompagnées, les professionnels de l'équipe éducative et les aides-soignants sont répartis dans ces groupes. Dans chaque groupe nous retrouvons un éducateur spécialisé ou un moniteur-éducateur, un aide-médico-psychologique et un aide-soignant. **L'éducateur est le référent du jeune**, il accompagne en lien avec ses collègues dans l'élaboration et la réalisation de son projet personnalisé. Il est l'interlocuteur privilégié avec les familles et les partenaires extérieurs.

La coopération avec les familles

Les familles sont des personnes ressources qui nous permettent de mieux comprendre les besoins des personnes et les attentes. De plus, une cohérence dans l'accompagnement entre le domicile familial et l'établissement est importante afin d'assurer la continuité des différents accompagnements dans le respect de la construction du projet individualisé d'accompagnement. Pour cela plusieurs outils sont à notre disposition : les échanges téléphoniques ou par mail, les cahiers de liaisons remplis quotidiennement, des temps de rencontres lors des samedis d'ouverture.

Les dispositifs de coordination des équipes

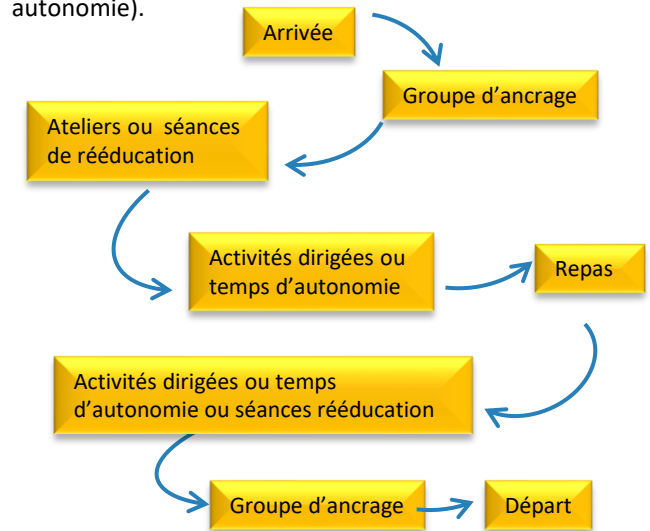
Afin de coordonner le travail des équipes, des **plannings hebdomadaires** sont mis en place (planning d'activités, planning de rééducation). Le départ anticipé des personnes accueillies le mardi, permet de faire **des réunions d'équipe et pluriprofessionnelles** où nous abordons l'organisation et des situations de personnes accueillies.

Référence éducative

Le rôle du référent éducatif est d'observer et d'analyser le comportement de la personne accompagnée à travers les actes de la vie quotidienne. Cet accompagnement consiste à être en relation individuelle en tissant un lien privilégié avec la personne ainsi qu'avec sa famille. Pour cela nous proposons des activités adaptées comme support et des temps individuels pour construire son projet personnalisé. Le référent éducatif est garant du projet de l'adulte qu'il accompagne sur le quotidien.

Une journée type à l'Accueil de jour Rambouillet ...

Au-delà des groupes d'ancrage, des temps décloisonnés sont prévus dans la journée (repas, ateliers, activités en autonomie).



Concernant **les repas**, chaque personne accompagnée a une fiche repas personnalisée transmise au cuisinier afin de respecter les régimes et les textures. Les adultes accueillis à la MAS Accueil de jour participent à la mise de table et au débarrassage. Ils déjeunent en salle à manger, sont servis à table par l'agent polyvalent et accompagnés tout le long par des professionnels. Le prestataire propose un menu à thème 2 à 3 fois par an. Mais il est possible de le solliciter pour des thèmes liés à nos activités.

Pour chaque personne accueillie, **un emploi du temps individualisé et adapté** est créé afin de lui offrir des repères temporo-spatiaux et de lui permettre de gagner en autonomie. De manière générale, des modes de communication sont personnalisés en fonction des capacités de chacun (commande oculaire, cahier de pictogrammes, Makaton).

Tout au long de la journée, les professionnels de l'équipe paramédicale réalisent **des séances de rééducation**.

Des ateliers sont également menés avec l'équipe éducative (atelier motricité, balnéothérapie, conte, Makaton).

Accompagnement éducatif

L'objectif principal est de préserver, instaurer ou restaurer l'autonomie du public accueilli. Pour ce faire l'équipe éducative se base sur leurs observations, les demandes des familles et de la personne accompagnée afin de proposer un projet répondant le plus possible à leurs besoins. Dans cette optique, les actes de la vie quotidienne ainsi que les ateliers que nous proposons constituent une base essentielle. Tous ces éléments visent à développer les habiletés sociales de chacun.

L'ouverture sur l'extérieur permet de travailler les habiletés sociales, de découvrir l'environnement local et sensibiliser les personnes accompagnées à la Citoyenneté. Dans cette



ACCESSI JEUX

optique, l'équipe a mis en place plusieurs partenariats : ACCESSJEUX et la bibliothèque. Nos objectifs sont de poursuivre cette dynamique en développant de nouveaux projets de partenariat. Nous avons la volonté aussi d'initier les adultes accueillis à la MAS Adj à d'autres type d'activités de loisirs.

“ Ce que j'aime, c'est de participer à des ateliers qui m'aide à devenir un adulte. J'apprécie en particulier apprendre à cuisiner, à compter les pièces de monnaie, à participer à la mise de table. Cela me permet d'être autonome. J'aime qu'on me donne des missions afin de m'aider à me responsabiliser (utilisation de l'imprimante, la plastifieuse, faire le temps d'accueil). Sur les temps libres, j'apprécie de faire des jeux avec les copains, surtout jouer au UNO. Je suis passionné de musique, j'écoute souvent du rap. Il m'arrive parfois de vouloir me reposer et profiter du temps calme. J'ai la chance de pouvoir découvrir de nouveaux endroits autour du centre grâce aux activités proposées à l'extérieur. »
Zouina, 20 ans



Tous les matins et les après-midis les personnes accompagnées se retrouvent par groupe d'ancrage avec leurs professionnels référents. Ces moments privilégiés et ritualisés permettent des temps d'échanges en petit groupe. Chaque matin, après le temps d'hydratation, l'organisation de la journée est inscrite sur un tableau d'affichage à l'aide de pictogrammes et de photos (menu, ateliers, activités). Les absences, un point est également effectué sur les absences du jour. Durant ce moment convivial, les personnes accompagnées ont des responsabilités. Par exemple, Camille se charge de rechercher les pictogrammes et Paul quant à lui les collent sur le tableau. De son côté Zouina s'occupe de la météo. Le temps de l'après-midi va quant à lui être en temps permettant de faire le bilan de la journée et de se préparer au départ.

Atelier Auditif

La stimulation auditive est un atelier essentiel pour le maintien du développement des capacités sensorielles des jeunes adultes.

Cela permet de travailler l'écoute afin d'assimiler les pictogrammes correspondants aux sons entendus. La séance se déroule le lundi matin. Les participants sont installés autour d'une table et le matériel nécessaire est déposé sur celle-ci. Nous annonçons le thème travaillé et expliquons le principe de l'activité.

Pendant l'activité, nous disposons 5 pictogrammes sur la table et nous mettons un son qui correspond à une des images. La personne accompagnée doit reconnaître le son à l'image. Elle le récupère et le montre aux autres.

A la fin de la séance, un tour de table est réalisé afin de connaître le ressenti de chacun des participants.

Activités au sein du groupe d'ancrage

Tous les matins et les après-midis les personnes accompagnées se retrouvent par groupe d'ancrage avec leurs professionnels référents. Ces moments privilégiés et ritualisés permettent des temps d'échanges en petit groupe. Chaque matin, après le temps d'hydratation, l'organisation de la journée est inscrite sur un tableau d'affichage à l'aide de pictogrammes et de photos (menu, ateliers, activités).

Les absences, un point est également effectué sur les absences du jour. Durant ce moment convivial, les personnes accompagnées ont des responsabilités. Par exemple, Camille se charge de rechercher les pictogrammes et Paul quant à lui les collent sur le tableau. De son côté Zouina s'occupe de la météo. Le temps de l'après-midi va quant à lui être en temps permettant de faire le bilan de la journée et de se préparer au départ.

Atelier Cuisine



Chaque mercredi matin un atelier cuisine est proposé à 4 personnes accueillies. Un travail est effectué en amont avec elles pour choisir les recettes (recherche internet), faire la liste des courses et faire les courses.

L'atelier se déroule de la même manière : sensibilisation à l'hygiène (port du masque, lavage des mains), choix et installation du matériel en fonction de la recette choisie, élaboration de la recette et nettoyage de l'espace.

Les professionnels référents de l'atelier travaillent en amont sur le moyen de communication à utiliser en fonction du participant : traduction de la recette en pictogramme, séquence des différentes étapes à effectuer, pictogramme des ingrédients pour aller faire les courses.



La dégustation se fait toujours avec l'ensemble des personnes accueillies durant le temps de repas ou lors d'un goûter organisé de manière exceptionnelle.

Accompagnement Soins et Rééducation



Evaluation et suivi médical

Après évaluation et prescription médicale, les personnes accompagnées au sein de l'accueil de jour bénéficieront d'un **programme personnalisé adapté** à leurs besoins comprenant la rééducation et les soins.

Le médecin coordonnateur a pour charge :

- La coordination des soins et le suivi des rendez-vous de santé
- La liaison avec les services hospitaliers
- La coordination de l'équipe pluridisciplinaire (suivi global des personnes accompagnées, prise en charge du polyhandicap, actualisation des connaissances, élaboration de projets ou de protocoles)



Soins infirmiers et accompagnement dans les actes de la vie quotidienne

Les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour assurer l'intégrité de leur santé physique et mentale.

L'équipe soignante, composée de l'infirmier coordinateur et des aides soignants, assure les **gestes et soins de la vie courante** (soins d'hygiène corporelle, administration de thérapeutiques médicamenteuses selon prescription médicale, mise en place d'une alimentation entérale, etc.) ainsi que **l'éducation thérapeutique de la personne et de la famille** en collaboration avec les professionnels éducatifs et rééducatifs de l'unité.

Il élabore également des **protocoles de prévention du risque infectieux et d'hygiène**, dont il assure le suivi et l'application.

L'infirmier coordinateur collabore avec des partenaires externes pour assurer la continuité des soins de santé au sein de l'unité.



« Après une dizaine d'année d'expérience auprès de personnes (enfants et adultes) en situation de handicap, j'ai toujours à cœur de répondre à leurs besoins spécifiques en prenant en compte leur individualité.

L'infirmierie est un lieu où la personne accueillie peut s'exprimer librement, où l'écoute et l'empathie s'inscrivent au cœur de son accompagnement. »

L'infirmière

Accompagnement psychologique



Un **accompagnement psychologique individuel** est proposé à plusieurs adultes par le biais d'**entretiens réguliers** avec l'aide **des moyens de communication adaptés** (code de communication, pictogrammes, signes, commande oculaire...) ainsi que des médiations (jeux, photolangage...) pour faciliter l'entrée en relation et l'expression.

L'objectif est de proposer un **espace d'expression libre, confidentiel et sans jugement** afin d'aider la personne à comprendre ce qu'elle vit et les émotions qui la traversent.

La psychologue propose une **prise en charge groupale** par le biais du **groupe Emotions** qui permet de travailler sur la reconnaissance et la gestion des émotions à travers des **médiations sensorielles** (visuelle, auditive, olfactive ...). Cette activité s'adresse à un petit groupe de personnes accompagnées, dont certaines ont peu accès au langage verbal (2 groupes de 4 à 5 personnes en alternance tous les 15 jours). Elle est co-animée par une aide-médecin psychologique et une psychologue.

Un exemple avec **la stimulation auditive** à travers l'écoute de morceaux musicaux et de sons. Après l'écoute, les participants sont invités à exprimer la tonalité émotionnelle ressentie. Pour aider les participants dans leur expression, nous utilisons divers modes de communication : le langage verbal, les photos, les images, les pictogrammes émotions, les mimiques et gestuelles.

Rééducation

L'équipe de 3 rééducateurs (kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien) propose des séances individuelles et collectives sur prescription médicale dans un but global d'acquisition et de conservation des capacités motrices et cognitives afin de permettre aux personnes de s'épanouir dans la vie quotidienne.



Atelier Motricité
(kinésithérapeute, psychomotricienne et aide soignante)

Suivant le désir des personnes de se mettre en mouvement spontanément, il nous est apparu le besoin d'accompagner, d'harmoniser et de stimuler les jeux de ballons et autres échanges dans le mouvement et de façon adaptée pour chacun. L'émulation favorisée par le groupe et la bienveillance encouragent la motricité. La séance est constituée d'un échauffement de toutes les parties du corps, d'une activité de lancer, de parcours, de verticalisation et d'un retour au calme.

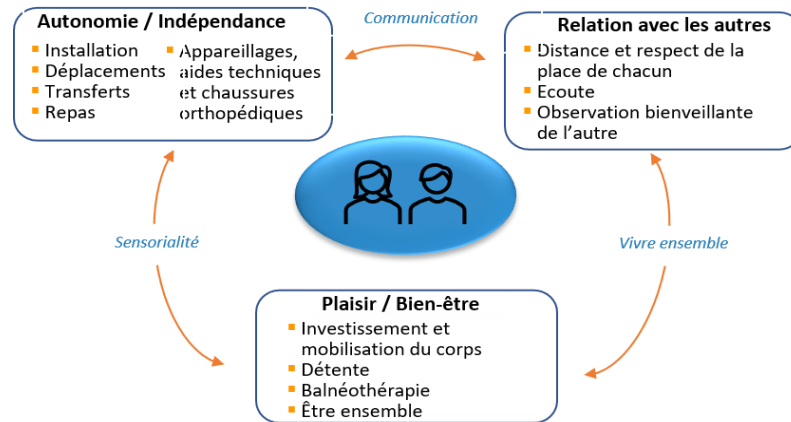
Evaluation et préconisation d'aménagement du domicile

(kinésithérapeute et ergothérapeute)



Des visites à domicile sont proposées pour évaluer les besoins de la personne accompagnée et de sa famille au quotidien en terme d'aménagement et/ou aides techniques dans le but d'améliorer l'autonomie, l'indépendance et/ou le confort de la personne et de son accompagnant. Un argumentaire et des plans d'aménagement peuvent être réalisés par l'ergothérapeute pour soutenir un dossier de financement en vue de travaux.

« J'accompagne les jeunes dans le travail de la motricité, au moyen de mobilisations actives et passives, de massages, de manœuvres de décontraction et des niveaux d'évolution motrice, aussi bien au sol que sur le plan de Bobath. Le but est de favoriser la mobilité et de conserver les capacités corporelles. La verticalisation et de la déambulation sont réalisées dans l'unité. Je m'occupe également des installations, du suivi d'appareillage avec l'ergothérapeute, du choix des aides techniques, et de la confection des chaussures orthopédiques par la podo-orthésiste. »
La kinésithérapeute



Groupe Makaton et communications alternatives

Des communications alternatives sont proposées aux personnes accompagnées qui rencontrent des difficultés à communiquer verbalement. L'ergothérapeute et l'orthophoniste sont indiqués pour évaluer les possibilités de la personne et ainsi proposer la méthode la plus adaptée : code de communication avec pictogramme sous forme papier, signes Makaton, tablette tactile ou encore commande oculaire. L'apprentissage peut se faire en individuel ou en groupe. Ces deux professionnels sont amenés à construire et à faire évoluer les codes de communication en fonction des besoins de la personne, de ses projets, de sa famille et de l'équipe qui l'entoure.

« A travers des prises en charge en individuel, je propose un travail sur la conscience corporelle, le développement d'un lien à partir d'une communication non verbale ou un temps de relaxation. Les médiations proposées peuvent être en fonction des désirs des jeunes (danse, musique, relaxation, conte, mouvement...). Le travail en groupe permet de vivre une expérience ensemble, de prendre sa place et de se sentir valorisé par ses pairs. »
La psychomotricienne

Groupe Conte

(kinésithérapeute, psychomotricienne et psychologue)



La psychomotricienne raconte un conte traditionnel en l'adaptant aux réactions des personnes accompagnées pour amplifier ou non les émotions rencontrées. Par cette écoute commune, la détente est facilitée et ensuite une discussion s'engage autour des personnages mais aussi de l'éprouvé des émotions de chaque participant, de la morale et de la symbolique de l'histoire. Cet atelier s'enrichit d'un accompagnement corporel, d'une découverte du corps et des émotions qui nous traversent.



Balnéothérapie

sur le site La Croix Faubin
(kinésithérapeute, ergothérapeute ou psychomotricienne)

Les mobilisations articulaires et les actions musculaires sont facilitées dans l'eau chaude. Le maintien des amplitudes articulaires et de la force musculaire, dans la non-douleur, sont les objectifs majeurs de la kinésithérapie, aussi la balnéothérapie est-elle une indication de choix pour certaines des personnes accueillies. En ce qui concerne l'équilibre, la coordination, le schéma de marche et la proprioception : le travail a lieu dans des conditions facilitantes et ludiques. Le schéma corporel et la sensation d'unité sont enrichis grâce à de nouvelles expériences, en alliant le plaisir et la détente. L'ergothérapeute peut intervenir sur des temps précis afin de travailler sur les déplacements, habillage et/ou toilette en fonction des objectifs de la personne.

« J'accompagne les jeunes dans le développement de leur indépendance et leur autonomie en respectant leurs envies et les besoins de leur famille. Pour atteindre leurs objectifs, je peux débiter un travail rééducatif sur le plan moteur et/ou cognitif, souvent au travers de mise en situation écologique. Je peux également préconiser et travailler sur des aménagements, des aides techniques ou des outils de communications alternatifs en lien avec l'orthophoniste. Je monte et je suis des dossiers de financements pour l'obtention d'aménagement de matériel spécifique en lien avec l'assistante sociale. »
L'ergothérapeute

L'accompagnement social

L'assistante de service social soutient et accompagne les familles confrontées à des difficultés sociales, familiales et administratives. Elle leur propose des aides en lien avec la situation de handicap de leur enfant.

Une mission d'accompagnement auprès des personnes accompagnées et des familles

L'assistante sociale favorise l'accès aux droits des personnes accompagnées en impliquant les tuteurs légaux et contribue au développement de leur autonomie.

Elle évalue la situation des familles afin d'apporter des réponses adaptées à leurs problématiques.

Accompagnement du service social avec les **PERSONNES ACCOMPAGNÉES**

- Information sur leurs droits et sur les différentes étapes des démarches administratives
- Intervention dans des groupes d'orientation afin que les personnes accompagnées soient informées des possibilités concernant les structures qui existent
- Alerte de l'aide sociale à l'enfance en lien avec l'équipe pluridisciplinaire et la direction,
- Information et concertation des jeunes adultes dans le choix des personnes qui vont assurer la mesure de protection juridique.

Accompagnement du service social avec les **FAMILLES**

- Information concernant les dispositifs d'aide sociale
- Aide à la constitution des divers dossiers (aides financières, aides humaines)
- Accompagnement dans le projet d'orientation et information sur les différentes structures existantes
- Aide dans la recherche de logement adapté
- Proposition de vacances adaptées et aide pour la recherche de séjour de répit
- Orientation vers des partenaires.

Les vacances adaptées de Clémence

La mère de Clémence a sollicité le service social car elle souhaitait une colonie de vacances adaptées dans le sud pour sa fille. Elle était très inquiète par rapport au coût des vacances adaptées au vu de ses revenus, elle a été informée des dispositifs existants, elle a obtenu une aide financière pour concrétiser son projet. Clémence a pu partir en vacances et profiter de son séjour avec d'autres jeunes de son âge.

Un fonctionnement en lien avec les autres professionnels et les partenaires

L'assistante du service social travaille en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, elle participe aux différentes réunions institutionnelles au sein de l'établissement.

Elle travaille avec les partenaires extérieurs (CPAM, CAF, MDPH, services sociaux, ASE, structures médico-sociales...),

L'assistante sociale peut orienter les familles auprès des partenaires en fonction de leurs difficultés.



L'organisation des fonctions Logistique et Administrative

Les équipes des services généraux assurent l'entretien, la sécurité et le maintien en fonctionnement des équipements, du matériel et des bâtiments. Ils ont également en charge la restauration et la lingerie. Par ailleurs, l'établissement fait appel à un prestataire afin de réaliser le transport quotidien de toutes les personnes accompagnées. Le service administratif assure l'accueil physique et téléphonique, la gestion administrative et comptable de l'établissement. Tous ces professionnels participent activement à la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies et sont partie intégrante de l'équipe pluridisciplinaire des dispositifs IEM et MAS Adj.

Le transport



Le transport quotidien des jeunes mobilise 15 véhicules adaptés. La très grande majorité des personnes accompagnées sont bénéficiaires de cette méthode de transport grâce à des véhicules adaptés.

Ces taxis collectifs, passent aux domiciles à horaires précis et proposés par le prestataire en fonction de l'éloignement et des difficultés de circulation entre 6h30 et 8 h00. Les tournées sont organisées par secteur de résidences .

L'arrivée et le départ sont des moments particuliers dans la journée, les professionnels accueillent et accompagnent les jeunes tous les matins et soir. Ils aident à l'installation et préviennent les chauffeurs d'éventuels changements dans le but de préparer au mieux le transport de l'enfant.

Le personnel de l'établissement peut disposer des véhicules à des fins professionnels tout au long de l'année. Un parc de 5 véhicules permet de répondre à l'ensemble des besoins.

La restauration



Elle est assurée par un prestataire extérieur, avec lequel l'établissement a signé un contrat. Il utilise les locaux et les équipements mis à disposition.

Il favorise l'utilisation des produits frais, non transformés et en fonction des saisons. Il réalise des préparations culinaires conformes (en termes de quantités, textures, délais et qualité) aux prescriptions médicales.

Il contribue à la commission "menus", composée d'une personne accompagnée membre du CVS, d'une IDE, de la direction et de représentant des équipes éducatives. Elle se réunit environ 4 fois par an afin de valider les propositions de cycle de menus

Des menus à thèmes avec animations sont organisés 3 fois par an avec l'équipe de cette commission.

Des procédures d'étiquetage et de contrôle sont instaurées. Des enquêtes de satisfaction sont réalisées chaque année. Le service restauration apporte son savoir-faire pour organiser au mieux les événements institutionnels tels que la fête de fin d'année civile et scolaire, les portes ouvertes.

Au quotidien, c'est environ 120 déjeuners préparés pour les personnes accompagnées et les professionnels. Plus de 60% des repas destinés aux personnes accompagnées, sont préparés de façon personnalisée en respectant des textures et apports caloriques.

Déroulement type de la journée du chef cuisinier

7h30

Début journée

7 h 45

Préparation du déjeuner (épluchage cuisson, etc.).

10h30

Livraison aux autres sites

11 h 15/11 h 30

Mise en place des tables par les jeunes et premiers plateaux pour le repas des professionnels en pause

12h00

Service repas de l'ensemble des unités.

13h00

1^{er} tour de plonge/ préparation de plats pour le lendemain

La Lingerie



Ce service est affecté à 2 tâches principales :

- La lingerie à travers le lavage, séchage et repassage d'un volume important de vêtements, serviettes éponges, tenues de travail
- La couture adapte/répare ponctuellement les linges d'usage quotidien.

Ce service est équipé de matériels professionnels récents.



L'accueil

Un agent d'accueil assure la réception physique et téléphonique de l'établissement. Elle veille à la sécurité à l'arrivée des jeunes en lien avec l'équipe. Elle accueille les familles lors de leur rdv et les oriente vers les bureaux. En parallèle, elle assure des missions administratives: rédaction de courrier, comptabilisation des absences et présences, gestion documentaire.

“ Pas le temps de s'ennuyer ou de se tourner les pouces. Le poste d'accueil est le poste clé de l'établissement.

La polyvalence et la diversification des tâches rendent le poste beaucoup plus attractif, en sus des tâches quotidiennes qui doivent être faites. Le relationnel et la communication sont les compétences importantes pour ce poste.

La secrétaire d'accueil est le premier contact et visage de l'établissement, l'interface entre les familles, les professionnels, les fournisseurs et les prestataires.

L'agent d'accueil



La prestation Hygiène des locaux

Deux agents de service d'une société de nettoyage interviennent dans l'établissement. Ils assurent l'entretien du site Bel Air et de la MAS Accueil de jour. Leur mission concerne le nettoyage des sols, des lieux de vie, le remplissage des réservoirs-distributeurs de produits consommables.

Par ailleurs, 6 agents de service se répartissent sur les deux dispositifs. Une procédure de contrôle continu permet d'évaluer la qualité du service et de procéder à des améliorations si nécessaire. L'établissement demande prioritairement à ses fournisseurs, des produits d'entretien respectueux de l'environnement et non allergogènes.

“ C'est un établissement que j'adore parce que les jeunes communiquent avec nous. Les missions sont précises et bien organisées. Je m'entends avec tout le monde et l'esprit d'équipe au sein de la logistique est fort. C'est tout un ensemble qui fait que je me sens bien.
Un agent de service



Un service comptable

Avec son comptable et sa secrétaire comptable, il assure le contrôle de la facturation aux organismes, la gestion de la paie et des charges sociales et le paiement des prestataires.

“ Nous apprécions la polyvalence et la diversification des tâches. Nous avons hâte d'exploiter les nouveaux outils informatiques, afin d'optimiser la gestion quotidienne de notre travail. Les jeunes accompagnés d'un membre de l'équipe sont heureux de venir chercher de l'argent à la caisse, pour faire les achats nécessaires à leur activité. Nous sommes très touchés lorsqu'un jeune vient nous proposer un chocolat ou un gâteau de l'atelier cuisine.
L'équipe comptable



Maintenance des locaux et des équipements

L'ouvrier technique s'occupe de l'entretien quotidien, maintenance générale de l'établissement et de la sécurité des locaux: petites réparations électriques, de plomberie, de peinture, de menuiserie. Il dispose de matériel classique de réparation : perceuse, scie circulaire, visseuse, rabot.

Il assure la présence d'un interlocuteur de l'établissement lors des visites réglementaires ainsi que le suivi et l'entretien des véhicules. Il suit les stocks produits d'entretien et d'hygiène.

“ J'aime travailler avec enfants polyhandicapés pour qui la vie n'est pas toujours facile. J'aime l'idée de contribuer à un certain confort. J'aime le relationnel que j'ai avec eux: l'échange de sourires, d'être sollicité pour venir avec eux. J'aime la variété des missions, l'improvisation pour trouver des solutions face aux réparations.
L'ouvrier technique



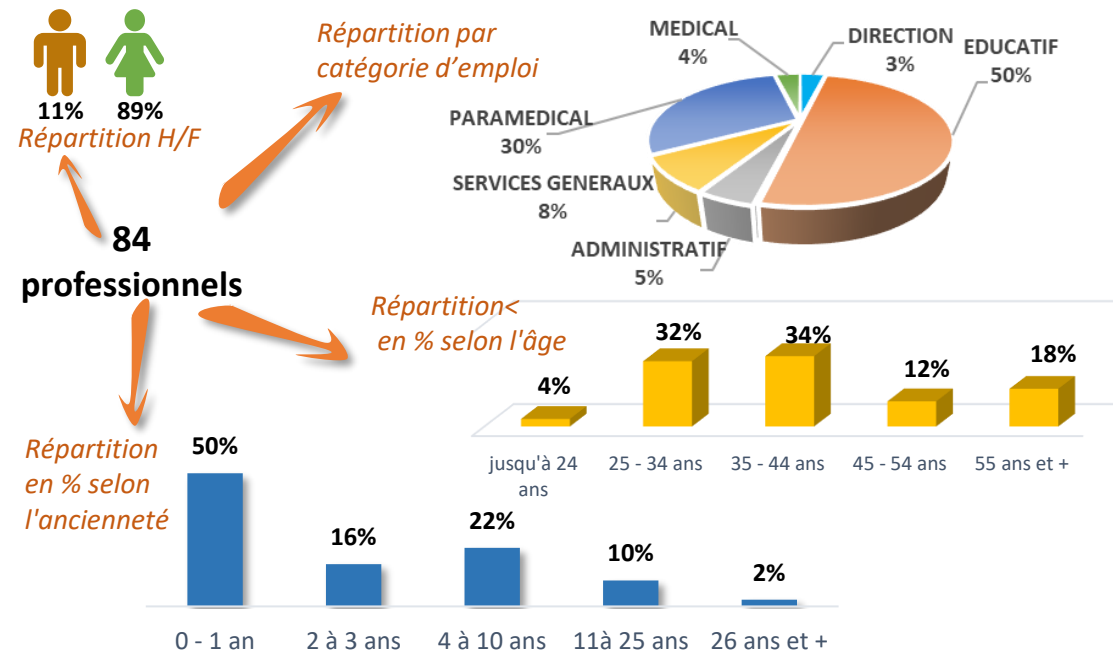
L'accompagnement des professionnels : mobiliser et développer des compétences au service des personnes accompagnées

Une équipe pluridisciplinaire qualifiée répondant en effectifs et compétences aux besoins des personnes accompagnées

L'établissement s'est doté, au fur et à mesure du temps, d'une équipe pluridisciplinaire dont la diversité des métiers, des formations et expériences permettent un accompagnement de qualité des 87 enfants, adolescents et adultes accompagnés en adaptant notre réponse aux particularités de chacun. Il a mis en place des dispositifs pour accompagner et soutenir les professionnels dans l'exercice de leur fonction et dans leurs pratiques professionnelles.

Il emploie **84 salariés répartis en 6 catégories professionnelles différentes**. Les pôles éducatif et paramédical forment la plus grande partie des effectifs (67). Les fonctions supports, logistique et administrative assurent l'organisation et le fonctionnement de l'établissement: 210 jours pour les jeunes jusqu'à 20 ans et 230 jours pour les adultes.

Le personnel féminin, comme dans la majorité des ESMS en France, représente près de 90% des salariés. La pyramide des âges se répartit de façon équilibrée sur les différentes tranches d'âges. L'ancienneté reflète un turn-over fort, avec une majorité de salariés ayant une présence de moins de 3 dans l'établissement. Cela se traduit par un fort besoin de création de culture commune et d'un fort dynamisme créatif.



La pluridisciplinarité : une richesse précieuse

Se soutenir mutuellement et pouvoir considérer les différences de modes d'approche comme des ressources constituent une richesse précieuse dans le travail d'accompagnement que nous voulons développer.

Cette richesse est incarnée par la pluridisciplinarité qui compose la diversité des compétences et métiers des professionnels de l'établissement. Les différences de place et de rôle des uns et des autres permettent de proposer aux personnes accompagnées, des expériences diversifiées de contact, de confrontation aux limites et d'investissement (de la réalité sociale, de la réalité psychique, de la réalité corporelle) et d'enrichir leur vocabulaire de posture relationnelle.

L'accueil des stagiaires

L'établissement organise l'accueil de stagiaires paramédicaux et éducatifs. L'association Société Philanthropique a mis l'accent sur l'importance de recruter des professionnels en alternance, afin de participer à la formation des jeunes professionnels du secteur, et s'assurer d'un vivier de compétences, afin d'anticiper les difficultés de recrutement. Les stagiaires sont accueillis par l'équipe et encadrés par un référent/tuteur de stage selon sa spécialité.

Durant mon stage j'ai appris à trouver ma posture professionnelle et à me comporter comme un éducateur et non comme un stagiaireJ'ai également constaté la différence entre un groupe et une équipe....une équipe prend du temps à se créer mais a des valeurs, des centres d'intérêt et des pratiques communes (ou qui s'équilibrent). Chacun finit par trouver sa place, tous se complètent avec leurs défauts et qualités. La communication est primordiale au sein d'un collectif. A l'unité Bel Air, l'équipe s'écoute et avance main dans la main. Les difficultés se règlent à plusieurs. Lors de mes premiers jours à Bel-Air, je craignais de ne pas réussir à trouver ma place mais rapidement l'équipe a su me mettre à l'aise.

Raphael stagiaire éducateur 2022

Le recrutement : des qualités humaines et professionnelles

L'IEM La Croix-Faubin et la MAS Adj ont construit un plateau technique et un encadrement des personnes accompagnées de qualité. La réalisation de projets individuels cohérents et des activités pertinentes, les capacités pour les mettre en œuvre, à les évaluer, demande à la fois une technicité et une qualification que seules des formations médico-sociales spécifiques permettent d'acquérir.

Qualification des personnels et évaluation des compétences incarnent deux axes indispensables pour adapter les moyens en personnel aux besoins réels.

La direction met en avant la diversité et l'égalité des chances dans sa politique de recrutement, et porte **une attention particulière aux qualités humaines et professionnelles de chacun**, conditions essentielles dans un domaine où les savoir-être comptent au moins autant que les savoir-faire.

Recruter des professionnels de qualité implique de pouvoir proposer des conditions de travail attractives sur un plan technique, d'environnement de travail et de rémunération. Les critères de recrutement associatifs sont déterminés en fonction d'une analyse du marché par catégories professionnelles et en fonction de chaque établissement.

Des formations complémentaires sont envisagées chaque fois que de nouvelles techniques pertinentes voient le jour ou lorsque des axes nouveaux de travail se dessinent.

Pour accompagner le nouvel embauché, l'établissement a mis en place **un parcours d'accueil et d'intégration avec un livret d'accueil remis dès son arrivée.**

Une dynamique institutionnelle sur la formation continue et qualifiante

L'établissement privilégie un équilibre entre **les formations collectives inhérentes à la pratique professionnelle, dites « formations socles » et les formations courtes individuelles** venant étayer les connaissances de base et répondant au développement des compétences techniques relatives à l'accompagnement des enfants/adultes des deux dispositifs. Durant les dernières années, les formations individuelles ont connu les thèmes suivants: NEM 1 (Niveaux d'évolution motrice 1), la méthode makaton en communication alternative,...

L'établissement encourage et accompagne **la professionnalisation** des salariés non qualifiés pour le poste occupé. La validation des acquis de compétences (VAE) dynamise les parcours professionnels : trois professionnels ont engagé une VAE d'éducatrice spécialisée ou moniteur éducateur.

Ces actions de formations sont complétées par **les colloques, les salons professionnels, et les interventions de spécialistes en interne**

En 2021 : 49 salariés formés

Formations collectives (12 salariés par thème)

- Méthode et techniques de nettoyage
- Formation premier secours, manipulation d'extincteur et évacuation
- Formation Hygiène et sécurité

Formations individuelles

- La danse adaptée aux polyhandicapés
- Les troubles de l'oralité chez l'enfant
- Eutonie
- Prévention et secours civiques
- Excel perfectionnement
- Massage sensoriel module 1
- Aba fonctionnelle
- Bases du traitement orthopédique du membre supérieur
- Assistante: les 3 missions clés du métier
- La stimulation basale
- pratiques de soins non-médicament
- Encadrer et prendre soins
- TSA techniques de communication alternative
- Batterie d'évaluation cognitive et sociale
- Prévenir et maîtriser l'agressivité
- L'écriture des dossiers en ergothérapie
- Fonction tutorale
- Tuteur en entreprise
- Être médecin auprès de la personne handicapée
- Efficacité professionnelle: organiser son équilibre et tenir le cap sous la pression
- Niveau d'évolution Motrice
- Prévention des agissements sexistes et des harcèlements
- Prévenir et maîtriser l'agressivité et la violence
- Les techniques de communication alternatives auprès des personnes TSA

Contrat PRO A (1 salarié) Diplôme d'Etat AES

Des temps d'analyse de la pratique: une vision du soutien aux professionnels

Les GAP

Cinq groupes d'une douzaine de professionnels, tout corps de métier confondus, ont lieu durant 7 séances. Les **Groupe d'Analyse des Pratiques** apportent aux professionnels un espace de réflexion sur le sens de leur travail au sein de l'institution. Les échanges y incitent à affiner leurs savoir-faire professionnels mais également, de s'y sentir reconnu et de fonder une éthique commune d'intervention. Cet espace permet aussi de soutenir les professionnels dans un travail de réflexion et d'élaboration de leurs actions de terrain. Ces réunions s'intègrent au cadre de la prévention des risques psycho-sociaux. Les participants apportent et analysent des situations professionnelles concrètes afin de les relire au regard des références théoriques et conceptuelles fournies par l'intervenant extérieur. Ces références servent de point de départ à une réflexion individuelle et collective afin de mutualiser et enrichir les expériences et compétences de chacun.

Les GAM

Dans une démarche similaire, des **Groupes d'Analyse Managériale** ont lieu à espace régulier afin de cultiver l'esprit d'équipe de managers, de développer les savoirs faire et savoir être d'animation d'équipe, de pouvoir travailler le sens de leur travail au sein de l'établissement.

Les risques professionnels

Premiers concernés par les risques professionnels auxquels ils sont exposés, les professionnels contribuent à l'identification des risques, leur classement et proposent des actions de prévention avec leurs instances représentatives de l'établissement. Le **Document unique d'évaluation des risques professionnels**, réalisé et mis à jour annuellement par le responsable qualité, répertorie l'ensemble des risques professionnels (dont les RPS) auxquels sont exposés les professionnels de l'établissement, afin d'organiser la prévention au sein du programme annuel de prévention.

L'établissement porte **une vigilance particulière aux TMS** (troubles musculo-squelettiques). Des formations régulières sont organisées sur la prévention des TMS ainsi que sur le portage de personnes en situation de handicap. De plus, chaque service dispose de matériel adapté : lève-personne, siège et brancard douche...

Une attention particulière à la qualité de vie au travail

Dans la ligne directrice du projet associatif, l'établissement cultive un esprit de qualité de vie au travail: outils de travail, organisation de planning réguliers, plan de formation, analyse de pratique, journée à thème, formation risque musculo-squelettique. L'établissement réfléchit à une mise en place plus structurée faisant suite à une enquête concernant mieux les enjeux particuliers de notre champ d'action. Les valeurs de l'établissement: prendre soin et soutenir ses équipes permettant aux professionnels de prendre soin et soutenir les personnes accompagnées.

Nouveau temps fort de l'établissement: les journées institutionnelles

Dans une dimension de transversalité et de développement d'une culture commune, nous avons impulsé l'organisation d'une journée institutionnelle. Des tables rondes, réunissant la diversité des acteurs de soins et d'accompagnement des personnes accompagnées, sont organisées pour réfléchir autour de thèmes communs à tous. Cette première édition 2021 a permis de travailler:

- Le soutien à la parentalité : quels fondements? Quelles méthodes et moyens pour l'établissement?
- Le dossier unique de l'usager: quel cadre légal et quelle pratique au sein de l'établissement?

Cette journée permet aussi l'intervention des acteurs du siège à travers leurs expertises d'actions et de créer des moments de convivialité nécessaires à l'entretien d'une bonne ambiance de travail.



La Direction des
Ressources Humaines

Composition de l'équipe

- La directrice RH
- Deux responsables des RH
- La chargée des Relations Sociales
- La coordinatrice paie
- La gestionnaire de paie
- La secrétaire RH

Les missions vis à vis des établissements

- Le conseil de proximité RH auprès des directions d'établissements grâce à 1 RRH identifié
- L'accompagnement juridique
- La mise en œuvre de dispositifs RH
- Le soutien dans la gestion des relations sociales

Des dispositifs de coordination

- Groupe RH directeurs : 4 directeurs et 2 RRH (Gouin et Zengor)
- Commission RH du Comité d'Administration (3 administrateurs, DG et DRH)



L'ouverture de l'établissement sur son environnement

Une diversité de partenaires et de réseaux pour un accompagnement adapté

Au fur et à mesure des années, l'établissement a su créer et mettre en place divers partenariats avec l'extérieur. Ces partenaires apportent une contribution essentielle pour un meilleur accompagnement des personnes accueillies.

Certains partenariats facilitent le parcours des personnes accompagnées en transmettant des demandes d'admission, la réception de dossiers d'admissions ou en proposant aux personnes des solutions pour des changements d'établissement en vue d'une réorientation ou d'une sortie.

Des partenaires viennent en appui de l'accompagnement assuré par du service social pour les familles : pour le montage des dossiers de financements auprès de la MDPH, pour la mise en place des séjours de répit, des aidants, du matériel adapté...

D'autres favorisent l'inclusion des jeunes dans la culture et la vie sociale.

L'accueil de stagiaires des instituts de formation permet à l'établissement de former des futurs professionnels, ouvrant par ailleurs la possibilité de futurs collaborateurs et de donner des responsabilités pour les tuteurs.

Un réseau de partenaires de santé contribue à une meilleure coordination entre la personne accompagnée, l'établissement et les différents intervenants extérieurs dans la prise en charge médicale.

Partenariats à développer :

- ✓ Lien avec les écoles IFSI/ IRTS pour accueillir des stagiaires
- ✓ Avec les réseaux spécialisés paramédicaux
- ✓ Lien avec les écoles du quartier pour l'inclusivité
- ✓ Associations de quartier
- ✓ Ecoles de danse/studio

Accompagnement au soin

- Clinique Mont Louis pour la radio
- Trousseau, Debré, St Maurice
- Orthoprothésiste
- Orthopédiste
- Cabinets libéraux

Accompagnement à la vie sociale

- Handisport
- Siel Bleu
- Mairie de Paris (PVP musique et arts plastiques)
- Théâtre
- Médiathèque de quartier
- L'enfant à l'hôpital (Kolibri)
- Courses avec une joëlette
- St Jean de Dieu (séjour répit)
- IEM Bailly (séjour répit)
- Les Jardins partagés de la Villette
- Commissariats du 11^{ème} et 12^{ème} pour de la prévention

Accompagnement vers l'autonomie

- Revendeur de matériel médical (fauteuil roulant, matériel pour le domicile...)
- Revendeur de matériel de communication alternative et améliorée

Parcours d'admission et d'orientation

- La Colline
- SESSAD/CAMPS
- MDPH
- Hôpitaux: St Maurice, Robert Debré
- IEM (Fockenberghes, St Jean de Dieu ...)

Accompagnement administratif et social

- MDPH
- ASE

Accompagnateur de formation

- Accueil de stagiaires (Kiné, ergo, inf, ortho)
- Psychomot (centre d'examen et enseignant pour les écoles)
- Centre de formation kiné pour les NEM 2



Zoom sur quelques partenariats



SIEL BLEU

Cette association apporte des activités physiques adaptées supplémentaires pour les jeunes de l'IEM par petits groupes. Cela leur permet de développer des compétences sportives, sociales et à l'intervenant, d'adapter son activité en fonction des âges et des handicaps.

Les interventions Siel Bleu au sein de l'établissement IEM La Croix Faubin ont débuté depuis 2018.

L'objectif est de faire pratiquer aux jeunes une activité en fonction de leurs capacités physiques, de créer et/ou de consolider les liens qui les unissent, de leur donner le sourire avec des activités ludiques.

Les séances de gym Siel Bleu sont adaptées en fonction du groupe chaque semaine, de ce fait nous avons depuis 2018 pratiqué les activités suivantes au fil du temps : foot, basket, lancer de ballons sur cible ou en collectif, badminton, travail d'équilibre, travail sur la motricité fine, travail de mémoire des couleurs et des chiffres etc.

Sur chaque fin de séance nous intégrons un travail de relaxation et d'automassage en musique.

Tout au long des ateliers, chaque enfant a l'opportunité d'exploiter ses capacités et de s'améliorer au fur et à mesure des années.

Nos interventions ont toujours eu lieu dans une bonne ambiance, les jeunes sont très agréables, souriants et heureux de participer à la séance Siel Bleu."

Témoignage de l'intervenant de Sielbleu



KOLIBRI L'enfant à l'hôpital

Avec Kolibri, les enfants dialoguent avec des explorateurs aux quatre coins de la planète.

A l'IEM, de jeunes volontaires bénévoles s'appuient sur les multiples ressources de leur association pour apporter la culture aux enfants les plus vulnérables et les ramener aux apprentissages.

Les jeunes accompagnés attendent d'ailleurs ce rendez-vous hebdomadaire avec impatience ! Ils y découvrent une méthode nouvelle vers les apprentissages fondamentaux que sont lecture et écriture.

Les enfants arrivent avec beaucoup d'enthousiasme alors que je suis encore en train de m'installer ! Jusqu'en décembre 2021, les enfants suivaient le voyage de Paul et Elodie, intitulé "Unique au monde" qui s'est terminé en Tanzanie sur le continent africain. Les thèmes des carnets ont porté principalement sur les animaux du pays et les spécialités culinaires. Durant l'atelier Kolibri, je demande aux enfants de se déplacer au tableau pour qu'ils cherchent les réponses à mes questions et qu'ils les montrent au tableau (par exemple : où est l'éléphant sur la photo ?) les jeunes adorent vraiment cela.

A la fin de chaque atelier, les enfants votent pour leur photo préférée. Ils sont aussi actifs dans l'écriture des messages aux voyageurs.

Je pense que l'atelier Kolibri est pour eux un moment joyeux et actif intellectuellement. Cela crée un sentiment d'attachement avec les voyageurs et moi, leur animateur. Ils travaillent la mémorisation de mots et de concepts, et développent leur culture générale.

Témoignage intervenant Kolibri



Collaboration avec un cabinet de libéral

L'intervention de kinésithérapeutes libéraux sur l'unité adolescents et jeunes majeurs permet à ces derniers un maintien de leur capacité musculaire et une surveillance orthopédique. La cheffe de groupe kiné et le médecin chef maintiennent une relation forte avec ce cabinet pour définir davantage les besoins.



Depuis 2005, l'association Roulez-jeunesse créée par 2 professionnels de l'IEM, est affiliée à Handisport pour permettre à plusieurs jeunes de la Croix Faubin de bénéficier d'entraînements sportifs (depuis 2012, au gymnase Pajol) encadrés par des éducateurs sportifs (IEM, Ville de Paris, Handisport) dans des disciplines variées telles que la boccia, la sarbacane, le basket, l'athlétisme, l'ultimate... Durant l'année, des rencontres sportives inter-établissements peuvent ainsi être organisées.

L'engagement d'un des psychomotriciens de l'IEM dans la formation de futurs professionnels

«En tant que psychomotricien au sein de l'IEM, j'interviens dans les 2 instituts de formation en psychomotricité de Paris, dans des masters en santé et dans des colloques. Je reçois également de nombreux stagiaires sur l'année. L'IEM est par ailleurs site d'examen pratique pour les 3e année de psychomotricité. En parallèle, j'écris aussi des articles dans des revues et dans des livres collectifs. Et enfin je donne une formation certifiée Qualiopi. »



La gestion globale de l'établissement en lien avec l'association gestionnaire

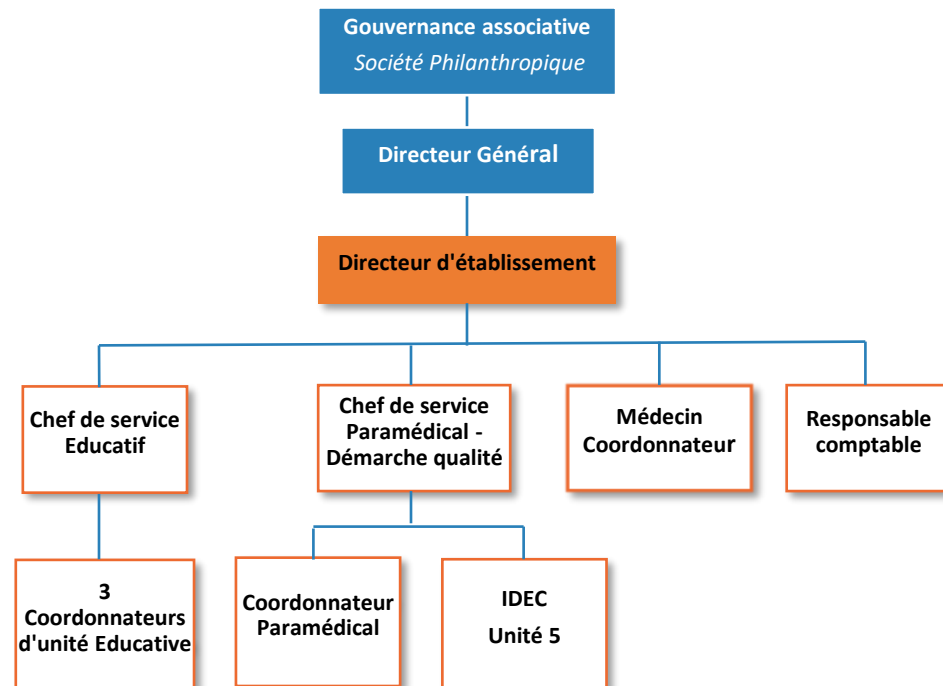
Le comité de direction en charge du pilotage des dispositifs

La Société Philanthropique constitue une seule entité juridique et les établissements en représentent la structure opérationnelle. Ils possèdent une autonomie importante de fonctionnement dans un cadre défini. Chaque directeur d'établissement élabore, exécute, suit et évalue son projet d'établissement approuvé par le Comité d'Administration. A cette fin, il dirige, anime, dynamise les équipes pluridisciplinaires et l'ensemble des moyens mis à sa disposition pour réaliser ses objectifs.

Sous l'autorité du directeur général de l'Association et dans le cadre du document unique de délégation, le **directeur d'établissement** est garant de la mise en œuvre du projet d'établissement en lien avec le projet associatif, dans le respect de l'agrément octroyé par les autorités. Il agit dans le cadre du document unique de délégation qui détermine les niveaux de délégation accordés par l'association à chaque directeur afin de permettre le pilotage des structures.

Le directeur assure le fonctionnement global de l'institution en garantissant la qualité du service rendu aux personnes accompagnées, dans le respect de la réglementation et des budgets alloués.

Pour assurer ce pilotage, il s'appuie sur un **comité de direction** regroupant les fonctions principales de l'établissement : médicale, éducative, paramédicale et administrative. Les chefs de service assurent l'encadrement de proximité des équipes et du suivi quotidien du travail mené. Ils sont également associés à la réflexion autour des orientations et décisions stratégiques.



Zoom sur l'équipe administrative et comptable

Le travail de l'équipe est coordonné par le directeur et la cadre comptable. Ce travail permet la bonne marche administrative et financière de l'établissement :

- **1 cadre comptable** assure le suivi financier : paiements des fournisseurs et prestataires, écritures comptables, points financiers réguliers, avances de frais, contrôle de la facturation, calcul de l'activité mois par mois.
- **1 agent d'accueil de semaine** assure, au-delà de l'accueil physique et téléphonique, l'édition de la facturation, le suivi du courrier, .
- **1 secrétaire comptable**

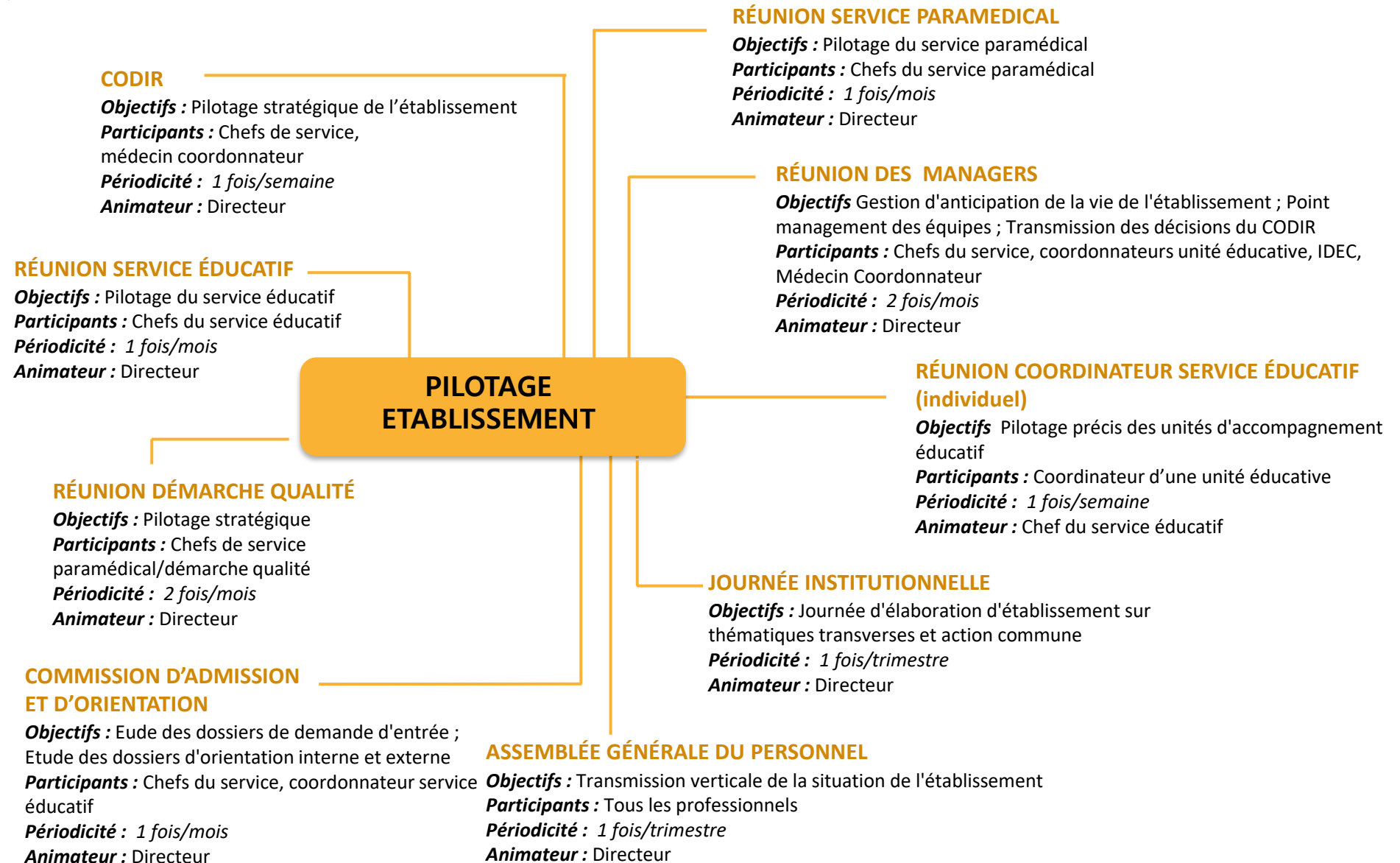
L'administrateur référent

Au sein du conseil d'administration de la Société Philanthropique, un administrateur référent est désigné pour chaque établissement.

Il représente l'association dans différentes instances au sein de l'établissement (CVS, certaines réunions institutionnelles, temps conviviaux, etc.). Il est aussi un interlocuteur privilégié pour accompagner la réflexion stratégique du directeur de l'établissement

Des temps pour assurer un pilotage coordonné de l'établissement

L'établissement vit aussi à travers un pilotage transversal des actions. Il s'agit ici de créer les conditions favorables à la **fédération des professionnels, une cohérence nécessaire entre chaque initiative**. Pilotage des projets, inscription d'une démarche qualitative et de retours d'expérience pour améliorer les actions suivantes, structurent cette démarche.



L'EM et la MAS Adj La Croix-Faubin : une dynamique transversale associative

L'établissement s'inscrit pleinement dans la dynamique transversale au sein de la Société Philanthropique, notamment en participant à différentes **réunions associatives**.

D'autre part, l'Association a développé différents outils et supports de communication mis à la disposition des établissements et favorisant une transversalité au sein de la Société Philanthropique.

- **Réunions des Directeurs**
Mensuelle
- **Réunions des référents techniques**
Bi-annuelle
- **Groupes de travail**
Ponctuels
- **Réunions des Chefs de services**
Bi-annuelle
- **Réunions des comptables**
Bi-annuelle

*En cours de construction :
la mise en place d'un système
d'information associatif structurant,
sécurisé et sécurisant afin d'optimiser le
fonctionnement des établissements*



La Direction Systèmes d'information

Une mission portée par

- Le Directeur Systèmes d'information
- La Déléguée à la Protection des Données (DPO)
- Le Responsable Systèmes d'information
- Des partenaires extérieurs

Les missions vis-à-vis des établissements

- Assurer la sécurité et la fiabilité du système d'information
- Construire un système d'information global cohérent, au service de l'activité des établissements
- Intervenir en conseil auprès des établissements pour la mise en conformité RGPD

Des dispositifs de coordination

- Un comité de pilotage SI
- Un groupe technique SI – RGPD
- Une communauté SI composée de relais au sein des établissements
- Des relais DPO au sein des établissements

Durant la première fête de l'association, organisée en décembre 2021, près de 35 salariés de l'établissement se sont montrés présents et investis dans l'événement.



La CPA Commission des Personnes accompagnées

«La Commission des personnes accompagnées a pour mission de discerner, anticiper et guider les évolutions de l'Association en matière de publics à accueillir et de modes d'accompagnement.

Elle anime la présence des administrateurs et des membres au sein des instances représentatives des usagers des établissements, où ils représentent l'Association. Elle s'assure de l'adéquation des projets d'établissements et des projets de développement avec le Projet Associatif de la Société Philanthropique. Elle peut s'autosaisir d'un sujet et elle est autonome sur le plan des sujets à travailler. Elle propose ses recommandations au Président de l'Association et au Comité d'Administration, en les communiquant également au Directeur Général.»



La Direction Communication

Composition de l'équipe

- Le Directeur de la Communication et des Relations avec le Comité d'Administration
- Le Chargé de communication en alternance

Les missions vis-à-vis des établissements

- Le conseil dans la mise en œuvre de la stratégie de communication
- L'organisation d'événements
- L'organisation des déclinaisons dans les établissements des campagnes de communication associative
- Les relations entre les membres de l'association
- Les relations Presse
- La gestion éditoriale

Des dispositifs de coordination

- Le Groupe référents Communication des établissements



Une démarche d'amélioration Qualité articulée avec les évaluations interne et externe

Evaluations interne et externe : socle de la démarche Qualité

L'établissement s'est engagé dans une démarche Qualité et Gestion des risques depuis 2012 en s'appuyant notamment sur la mise en place d'évaluations interne et externe. En outre, il bénéficie de ressources associatives dans le cadre d'une culture partagée d'amélioration continue de la qualité.

A partir d'un COFIL représentant la diversité de l'établissement, l'institution a démarré une **évaluation interne en 2012** sur la base d'un référentiel élaboré à partir de référentiels conçus en interne à partir de recommandations ANESM. Cette démarche d'évaluation s'est déroulée selon des modalités participatives : un comité de pilotage, des groupes de travail pluridisciplinaires, une restitution des résultats au CVS.

L'évaluation interne a abouti en décembre 2013, à la rédaction d'un rapport, qui décrit les principaux processus de l'établissement et met en évidence des axes d'améliorations déclinés dans un plan d'action.

En décembre 2014, des évaluateurs d'un organisme habilité par l'ANESM, ont réalisé une visite sur site et des entretiens individuels et collectifs avec des professionnels, des enfants des parents.

Le rapport d'évaluation externe finalisé en janvier 2015 fait apparaître les « forces et les faiblesses » de l'établissement avec les préconisations qui en découlent.



6 processus clés ont été audités :

1. l'accueil et l'admission
2. La contractualisation et le déroulement de l'accompagnement
3. Le suivi du projet d'établissement
4. L'amélioration continue du fonctionnement
5. La prévention de la maltraitance envers les personnes accompagnées
6. La prévention du risque pour le personnel

Extrait de l'appréciation globale de l'évaluateur externe

Pour mettre en œuvre son projet, l'IEM bénéficie d'une équipe pluridisciplinaire et de moyens matériels globalement adaptés aux missions attendues pour ce type de structure. [...] Aussi il propose un accompagnement basé à la fois sur la rééducation fonctionnelle, l'aménagement d'aides matérielles et la promotion de l'autonomie et de la participation sociales des usagers. [...] Si l'accompagnement est diversifié, l'IEM rencontre toutefois des difficultés dans la mise en œuvre de ses missions notamment en matière d'orientation des enfants qu'il accueille, en ligne avec des problématiques interne et externe, en raison du manque de place sur le territoire mais aussi de fluidité dans le fonctionnement interne, et notamment dans l'anticipation dès l'orientation des plus âgés. Par ailleurs, l'accompagnement des enfants polyhandicapés nécessite également aujourd'hui d'être repensé au regard des besoins spécifiques de ce public [...].

Ces problématiques sont également accentuées par les difficultés à conduire le changement au sein de la structure et, générant une instabilité des effectifs, ce qui influe de manière chronique sur la mise en œuvre du projet et des actions d'améliorations identifiées par l'établissement. [...]



En réponse

- création de la MAS accueil de jour
- création du Comité d'admission et d'Orientation en charge, notamment, d'organiser les orientations des jeunes
- inscription des processus d'orientation dès 16 ans dans les PIA
- inscription d'un processus d'accueil des nouveaux salariés et d'un processus de fidélisation

En conclusion de la photographie de l'établissement :

Les points forts et points à améliorer

Au regard de la situation de l'établissement en 2021, des résultats des évaluations interne et externe, des attendus de la Stratégie nationale quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale Volet polyhandicap

Principaux points forts

- Des équipements adaptés et modernes (tableaux numériques interactif, rails lève personnes, commandes oculaires...)
- Un accompagnement prenant en compte l'âge et les 4 dimensions : éducative, rééducative, pédagogique, « prise en soins »(care) avec continuité possible du parcours entre enfance et âge adulte
- La balnéothérapie comme moyen d'accompagnement thérapeutique et éducatif avec bassin en interne
- Une commission repas et une restauration à partir de produits frais préparée en interne offrant une alimentation adaptée en régimes et en textures.
- Une commission d'accueil et d'orientation (CAO) pluridisciplinaire et mensuelle
- Des projets personnalisés définis par des finalités précises et des moyens objectivables
- Une organisation par unités favorisant les repères avec subdivision en groupes d'ancrage pour créer et renforcer le lien de confiance.
- Des Unités d'Enseignement présentes dans les unités des moins de 16 ans et un maintien des processus d'apprentissages éducatifs ou scolaires sur les autres unités
- La Démarche UNICOM d'unification de la communication et l'utilisation de moyens de communication multimodale (Makaton, pictogrammes...)
- Une adaptation permanente de l'accompagnement dans le cadre d'une réunion pluridisciplinaire en fonction des besoins et des perspectives
- Un lancement de la démarche recherche innovation sur l'appareillage
- Des partenaires extérieurs intervenant au sein de l'établissement
- Des professionnels motivés et impliqués dans l'accompagnement des personnes accompagnées.
- Des groupes d'analyse de pratique et une dynamique de formation au bénéfice des professionnels
- Une démarche qualité et gestion des risques structurée
- L'appui des fonctions supports du siège social.

Principaux points à améliorer

- ➔ Clarifier l'existence juridique de l'Unité Adultes en lien avec l'ARS.
- ➔ Diversifier les modalités d'accueil (réflexion sur l'accueil séquentiel, l'accueil temporaire, la halte garderie)
- ➔ Recentrer l'accompagnement pour favoriser l'autonomie de la personne et développer des actions pour mieux la préparer à son orientation
- ➔ Réorganiser en lien avec l'ARS, les transports pour diminuer les temps de trajet des personnes accompagnées,
- ➔ Réactualiser et restructurer le dossier de la personne accompagnée en vue de la mise en place du nouveau système d'information associatif.
- ➔ Améliorer la démarche du projet personnalisé (appropriation, suivi, évaluation)
- ➔ Structurer le fonctionnement des unités éducatives afin d'optimiser leurs actions et valoriser les temps éducatifs .
- ➔ Renforcer le lien avec l'inspection académique pour améliorer les conditions d'accès à la scolarité.
- ➔ Généraliser la communication alternative à tous les professionnels (logistique, administratif inclus) et institutionnaliser la méthode Montessori
- ➔ Renforcer les liens avec la famille (réunion annuelle, mise en place d'Espaces d'échanges entre parents, type « Café parents », formations internes destinées aux parents : Makaton, déglutition...)
- ➔ Consolider l'inscription de l'établissement dans la cité et favoriser son ouverture vers l'extérieur en créant de nouveaux partenariats
- ➔ Développer un dispositif d'accueil et intégration des nouveaux professionnels.
- ➔ Créer un dispositif d'autoévaluation annuelle des pratiques professionnelles.
- ➔ Développer l'esprit d'équipe dans une approche interdisciplinaire et rétablir les réunions cliniques pluridisciplinaires avec augmentation de la fréquence
- ➔ Poursuivre et formaliser la démarche qualité de vie au travail en lien avec la politique associative
- ➔ Evaluer l'adéquation du bâtiment principal avec les caractéristiques des personnes accompagnées



Les principales évolutions de l'environnement et leurs impacts pour l'établissement



Les 3 enjeux de progrès du plan 2024 du Projet associatif

1 Un enjeu de développement

Augmenter la capacité d'accueil de 500 places

- **Imaginer des extensions d'activité**
Développer des « extensions » d'activité ou créer des coopérations avec des établissements amis de proximité géographique.
- **Répondre à la demande publique**
Sous forme d'appels à projets ou d'appels à manifestation d'intérêt, chaque fois qu'il s'agira de personnes handicapées ou de femmes en difficulté.
Apporter des solutions particulièrement adaptées dans le domaine de la protection de l'enfance et des personnes âgées.
- **Développer le logement accompagné**
Rechercher des terrains ou des immeubles à l'achat ou à la location en vue de répliquer le modèle du logement accompagné à Levallois..
- **Mutualiser avec d'autres associations**
Rechercher des partenariats pouvant aller de la simple mise en commun de moyens jusqu'à la reprise complète, avec des associations.
- **Redéployer ses foyers d'étudiants et jeunes actifs et ses logements à vocation sociale en faveur des quatre publics prioritaires.**
L'Association définira la manière d'affecter ses dispositifs existants en fonction de ses publics prioritaires.



2 Un enjeu de qualité de service

Toujours améliorer l'accompagnement des personnes

- **Développer, au sein des établissements et services, des organisations garantes de la qualité de l'accompagnement des personnes**, notamment par la mise en place d'un système d'information associatif structurant, sécurisé et sécurisant.
- **Travailler à établir les fondements théoriques de ses pratiques d'accompagnement et envisager des travaux de recherche, en particulier par la création d'un Comité Scientifique.**
- **Insuffler une culture commune et des valeurs socles d'intervention**, notamment en développant des modalités d'échange et de transversalité au niveau associatif, en partant de l'expertise des professionnels.
- **Renforcer l'accompagnement de proximité du siège** dans l'élaboration et le suivi des projets d'établissement et élaborer une charte d'accompagnement commune à tous.
- **Continuer à élaborer des solutions innovantes**, à les partager et les valoriser au sein de l'Association.

3

Un enjeu de ressources humaines

Renforcer la qualité de vie au travail de ses salariés

- **Mieux accompagner le parcours professionnel des salariés**
- **Reconnaitre les compétences, l'implication et l'engagement des professionnels**, notamment en les associant davantage au fonctionnement de leur établissement et de l'Association.
- **Poursuivre les efforts pour faire de la Qualité de Vie et de la sécurité au travail des collaborateurs un enjeu majeur de sa culture associative** : des cadres de travail agréables et chaleureux, des postures de management bienveillantes, l'attention à un bon équilibre entre la vie professionnelle et personnelle de tous les collaborateurs, des conditions de travail sécurisées et une vigilance particulière sur les risques d'accidents du travail.
- **Donner les outils aux professionnels leur permettant de prendre du recul, d'interroger et de faire évoluer leurs pratiques professionnelles**, en développant la formation continue et en systématisant les analyses des pratiques professionnelles dans tous les établissements.
- **Consolider les modalités d'un dialogue social constructif.**



La circulaire du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre d'accompagnement des personnes handicapées

La démarche RAPT « une réponse accompagnée pour tous » avec pour objectifs de :

- Prévenir la rupture de parcours à travers le Plan d'accompagnement global (PAG).
- Passer d'une logique de place et de filière à une logique de réponse adaptée à des besoins évolutifs.
- Formaliser les partenariats pour faciliter la complémentarité des offres.
- Accroître la participation des personnes et faire évoluer les pratiques professionnelles pour permettre plus d'individualisation, de coordination et de respect des RBPP.

La modernisation des services et établissements existants :

- Développer des modes d'accueil « à la carte » (de jour, de nuit, séquentiels, etc.).
- Renforcer l'ouverture des ESMS sur leur territoire comme plateforme ressource au-delà de l'accueil des personnes (soutien des aidants, expertise, participation à la gestion des situations complexes et critiques).
- Diversifier l'offre pour prendre en compte le vieillissement des personnes handicapées.
- Faire évoluer les pratiques professionnelles et permettre une hausse qualitative de l'offre.
- Mettre en place des formations décloisonnées incluant différentes catégories de professionnels, mais aussi différentes structures.
- L'appui à l'innovation technologique comme levier d'évolution de l'offre médico-sociale.

ROR handicap

Le Répertoire Opérationnel des Ressources est le référentiel régional de l'offre de santé :: établissements sanitaires, professionnels libéraux, établissements et services médico-sociaux et sociaux (personnes âgées et personnes en situation de handicap)

ViaTrajectoire Module Handicap

ViaTrajectoire est un outil Internet sécurisé d'aide à l'orientation dans le champ sanitaire et médico-social. Il permet aux MDPH le suivi en temps réel des décisions d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) vers les établissements et services médico-sociaux (ESMS).

Le développement de systèmes d'information pour :

- Faciliter la recherche de solutions et la visibilité sur l'offre disponible.
- Favoriser le partage d'informations.

Le projet Serafin-PH

Il vise la création d'un référentiel tarifaire permettant de classer de manière homogène l'activité réalisée dans les ESMS (volet « prestations » et volet « besoins »). Il servira à répartir l'allocation de ressources aux ESMS concernés.

Le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens)

Cet outil de gestion doit permettre la mise en œuvre de ces évolutions et modernisations.



La stratégie quinquennale 2017-2021 de l'évolution de l'offre médico-sociale : Volet polyhandicap

Axe stratégique 1

Accompagner en proximité en assurant la continuité des parcours de vie et de soins

Mesure 1.1. Offrir aux personnes polyhandicapées un accompagnement en proximité en favorisant la souplesse dans les réponses à leurs attentes et besoins

Mesure 1.2. Assurer et articuler la continuité du parcours de vie des personnes polyhandicapées

Fiches action concernant l'IEM

- ✓ **FA n°2** : Développer en fonction des besoins et des attentes des réponses modulaires coopératives afin de favoriser les parcours de vie des personnes polyhandicapées en proximité.
- ✓ **FA n°3** : Renforcer l'offre d'accueil en établissements et services spécialisés sur l'accompagnement des enfants et adultes polyhandicapés.
- ✓ **FA n°5** : Renforcer l'accès aux soins des personnes polyhandicapées.
- ✓ **FA n°6** : Améliorer l'articulation entre les structures de soins de suite et de réadaptation (SSR) spécialisées dans la prise en charge du polyhandicap et les services et établissements médico-sociaux accompagnant les personnes polyhandicapées.
- ✓ **FA n°7** : Développer la coordination des interventions aux personnes polyhandicapées en incluant les proches aidants



Axe stratégique 2

Renforcer et valoriser l'expertise de l'accompagnement du polyhandicap

Mesure 2.1. Promouvoir les bonnes pratiques professionnelles dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées

Mesure 1.2. Former et soutenir ceux qui accompagnent les personnes en situation de polyhandicap.

Fiches action concernant l'IEM

- ✓ **FA n°9** : Promouvoir les bonnes pratiques professionnelles dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées et soutenir le questionnement éthique
- ✓ **FA n°11** : Renforcer la formation initiale et continue des professionnels intervenant auprès des personnes polyhandicapées et créer des savoirs partagés



Axe stratégique 3

Promouvoir la citoyenneté, la participation et l'accès aux droits des personnes en situation de polyhandicap

Mesure 3.1. Promouvoir la communication et l'expression de la personne polyhandicapée

Mesure 3.2. Faciliter la scolarisation et les apprentissages tout au long de la vie.

Mesure 3.3. Changer le regard sur le polyhandicap et favoriser la participation des personnes polyhandicapées à la vie dans la Cité

Fiches action concernant l'IEM

- ✓ **FA n°13** : Favoriser la communication des personnes polyhandicapées
- ✓ Lannes polyhandicapées et soutenir le questionnement éthique
- ✓ **FA n°14** : Renforcer la formation initiale et continue des professionnels Favoriser la participation des personnes polyhandicapées aux conseils de la vie sociale
- ✓ **FA n°15** : Permettre aux enfants polyhandicapés d'accéder aux apprentissages et à la scolarisation
- ✓ **FA n°16** : Poursuivre les apprentissages à l'âge adulte
- ✓ **FA n°17** : Changer les représentations sur les personnes polyhandicapées
- ✓ **FA n°19** : Développer l'accès à la culture des personnes polyhandicapées
- ✓ **FA n°21** : Tenir compte de la vie sexuelle et affective dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées



Axe stratégique 4

Outiller et développer la recherche sur le polyhandicap

Mesure 4.1. Outiller et développer la recherche sur le polyhandicap.

Le Plan de prévention des départs en Belgique de l'ARS Île-de-France

L'ARS Île-de-France, en lien avec les acteurs du champ du handicap, a lancé le 31 mars 2021 le plan de prévention des départs en Belgique. Il vise à développer et transformer l'offre francilienne en direction des personnes handicapées afin de réduire le phénomène des départs des adultes en Belgique pour bénéficier d'une solution d'accompagnement.



La situation en Ile-de-France

- ✓ **Le taux d'équipement est de loin le plus faible** (20% de moins que le taux d'équipement national) et l'indice global de besoin des personnes en situation de handicap le plus élevé (après les DOM),
- ✓ **Les ruptures de parcours sont toujours nombreuses**
- ✓ **Le nombre de franciliens accueillis en Belgique est en constante augmentation** : au 31 décembre 2019, 2866 adultes en situation de handicap originaires de l'Île-de-France sont accueillis dans des établissements wallons, avec un flux proche de 200 chaque année

Un plan de prévention articulé autour de 4 axes

- **Le développement de places en établissements, avec ou sans hébergement**, au regard des priorités d'un diagnostic territorial partagé départemental, et privilégiant le gré à gré et les voies de développement rapide.
- **Le développement de petites unités résidentielles (1 par département) permettant d'accueillir chacune 6 personnes présentant un trouble du spectre autistique** très complexe et proposant un accompagnement renforcé.
- **Le développement de l'habitat accompagné, permettant de développer des places de services (SAMSAH, SSIAD, SPASAD)** en appui d'un accompagnement à domicile ou en logement autonome, en complément des dispositifs d'habitat inclusif.
- **Les CPOM seront en complément mobilisés pour développer des actions en direction de ces objectifs.**



Les orientations des politiques régionale et départementale

Le Projet Régional de Santé 2018-2022



Les 5 axes du PRS

- Axe 1 - Promouvoir et améliorer l'organisation en parcours des prises en charge en santé sur les territoires
- Axe 2 - Une réponse aux besoins mieux ciblée, plus pertinente et efficiente
- Axe 3 - Un accès égal et précoce à l'innovation en santé et aux produits de la recherche
- Axe 4 - Permettre d'agir sur sa santé et de contribuer à la politique de santé
- Axe 5 - Inscrire la santé dans toutes les politiques

Quelques unes des priorités concernant « Santé et Autonomie des personnes handicapées »

- Garantir à chaque personne en situation de handicap un parcours de vie adapté
- Favoriser l'accès aux soins des personnes en situation de handicap
- Accompagner la mutation du secteur médico-social en faveur de prises en charges plus souples, évolutives et davantage tournées vers le domicile
- Poursuivre le déploiement de la télémédecine (téléconsultations et télé-expertises) dans les établissements médico-sociaux,
- L'accès aux soins gynécologiques pour les femmes handicapées

La stratégie parisienne « Handicap, inclusion et accessibilité universelle 2017-2021 »



Proposer des réponses adaptées à tous et toutes, et en particulier aux situations les plus complexes

- Positionner la MDPH comme pivot des orientations et des accompagnements.
- Accompagner le renforcement de l'offre médico-sociale (optimisation de l'offre existante, mise en place de leviers pour fluidifier les parcours, développer une offre complémentaire pour les besoins prioritaires. Objectif de 80 % de Parisiens dans les ESMS parisiens, transformation de places de FH en places de FDV, etc.).
- Accompagner le « travailler ensemble » (encourager la collaboration médico - sociale/sanitaire, généraliser les CPOM).

Rendre la ville accessible dans toutes ses dimensions

- Améliorer l'information et l'accès à l'information et positionner la MDPH au carrefour de l'information sur les dispositifs.
- Faciliter l'accessibilité, les déplacements et offrir un accueil bienveillant.
- Participer à la vie de la cité (dynamiser l'exercice de la citoyenneté, renforcer la formation des personnels parisiens, etc.).

Favoriser une inclusion accompagnée

- Dépister les handicaps et les accompagner dès l'enfance.
- Accompagner vers l'emploi.
- Se loger et être en bonne santé.

L'offre médico-sociale pour personnes avec handicap moteur ou polyhandicap

Cartographie des IEM – EME/IME – ADJ en MAS sur Paris et dépts 92, 93, 95

8 IEM : 469 places en ADJ et 143 places en hébergement

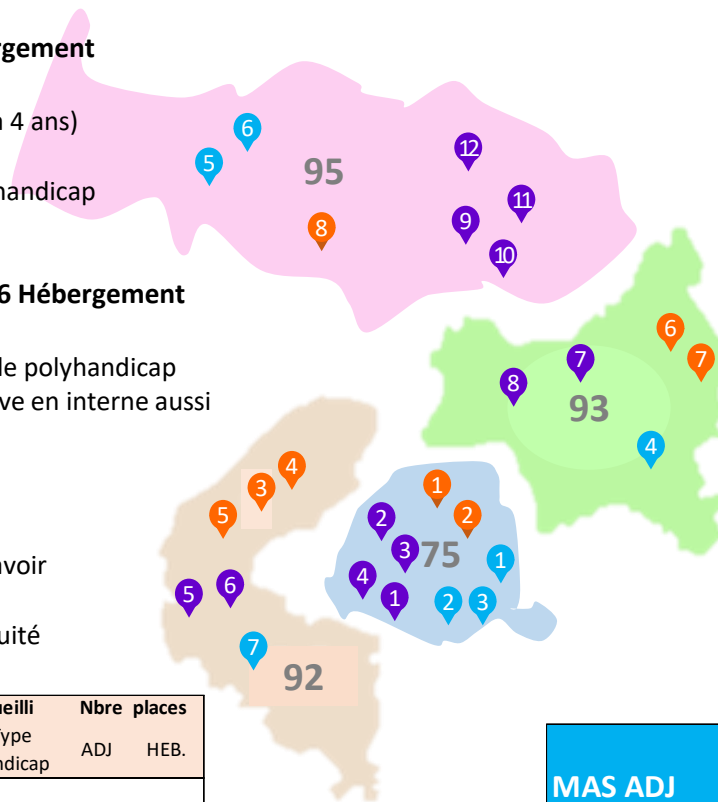
- 2 IEM dans Paris Intramuros (dont Croix Faubin)
- 6 IEM : accompagnement de la petite enfance (3 à 4 ans) jusqu'à l'âge adulte
- 5 IEM accueillent des jeunes en situation de polyhandicap
- 3 IEM ne font que de l'ADJ (dont Croix Faubin)

12 EME-IME polyhandicap : 349 places ADJ et 96 Hébergement

- 4 dans Paris Intramuros
- Tous ces IME accueillent des jeunes en situation de polyhandicap sans toutefois leur offrir une prestation rééducative en interne aussi importante que dans un IEM.

7 MAS ADJ : 115 places

- 3 dans Paris Intramuros (dont Croix Faubin)
- L'établissement Croix Faubin est le seul à ne pas avoir une offre d'hébergement (parcours)
- Seul l'établissement Croix Faubin offre une continuité de parcours Enfant (IEM) vers Adulte (MAS).



EME-IME		Public accueilli		Nbre places	
		Age	Type handicap	ADJ	HEB
1	IME LES CASCADES 75013 Paris	5 à 18 ans	P	27	
2	IME La Colline 75020 Paris	3 à 14 ans	P	20	34
3	USEP ST JEAN DE DIEU 75015 Paris	4 à 20 ans	P	42	
4	IME CENTRE RAPHAEL 75011 Paris	11 à 20 ans	P - HM	18	20
5	IME LA TISSANDERIE 92 92 Clamart	3 à 12 ans	P	22	
6	IME CESAP LES CERISIERS 92 Rueil Malmaison	4 à 12 ans	P	20	
7	IME Les milles Couleurs 93 Bondy	3 à 20 ans	P	36	
8	IME BERNADETTE COURSOL 93 Montreuil	4 à 20 ans	P	17	
9	IME JACQUES MARAUX 95 95 Andilly	6 à 20 ans	P	12	16
10	IME LA RAVINIÈRE 95 Osny	5 à 20 ans	P	12	16
11	IME HENRI WALLON 95 Sarcelles	6 à 20 ans	P	83	
12	IME LE CLOS FLEURI 95 Ermont	0 à 20 ans	P	40	10

349 96

IEM		Public accueilli		Nbre places	
		Age	Type handicap	ADJ	HEB.
1	IME CENTRE SAINT JEAN DE DIEU 75015 Paris	4 à 20 ans	HM - P	60	35
2	IME CROIX FAUBIN 75011 Paris	3 à 20 ans	HM - P	70	0
3	IME CLAIRE GIRARD 92 Sèvres	3 à 14 ans	HM - P	64	
4	IME LA GENTILHOMMIÈRE 92 Marnes-la-Coquette	3 à 20 ans	HM	36	9
5	CENTRE MICHEL ARTHUIS 92 Neuilly sur Seine	3 à 16 ans	HM	62	30
6	CENTRE MAURICE COUTROT 93 Bondy	3 à 20 ans	HM	86	
7	IME CHEMINS DE TRAVERSE 93 Noisy-le-Grand	12 à 20	HM - P	21	19
8	IME MADELEINE DE FOCKENBERGHE 95 Gonesse	6 à 20 ans	HM - P	70	50
				469	143

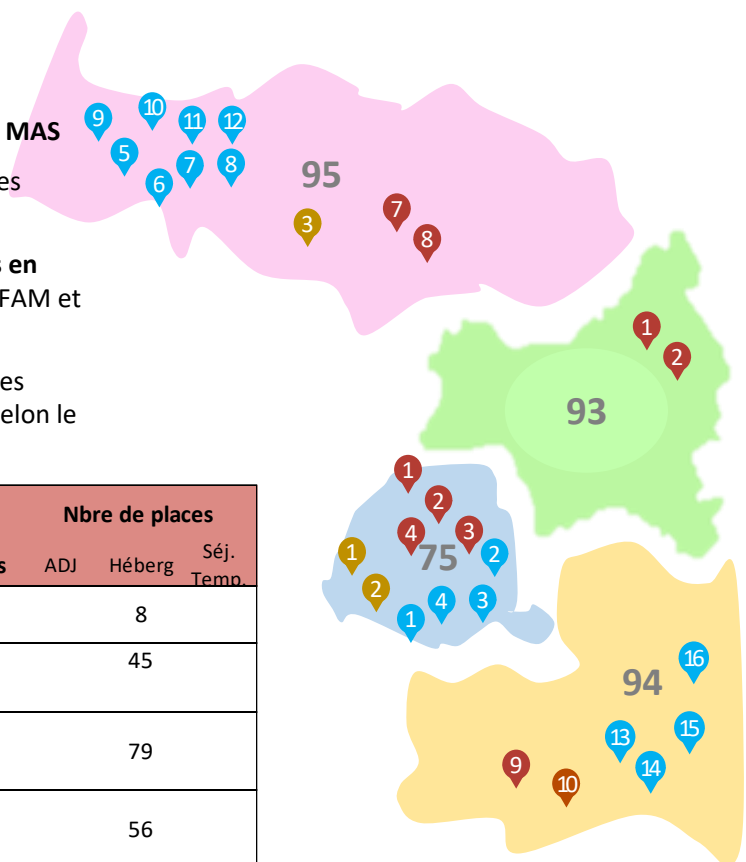
P = Polyhandicap
HM = Handicap moteur

MAS ADJ		Type handicap adultes accueillis	Nbre de places	
			ADJ	HEB.
1	MAS LES AMIS DE CLAIRE 75014 Paris	P - HM	22	oui
2	MAS ALAIN RAOUL MOSSE 75020 Paris	P	21	oui
3	Établissement CROIX FAUBIN - Site Rambouillet 75012 Paris	P	17	non
4	MAS FAM L'ORANGERIE 93 Aubervilliers	P	20	oui
5	MAS MOSAÏQUE 95 Cergy le Haut	P	10	oui
6	MAS DR ODETTE SAVAGE 95 Sarcelles	P	10	oui
7	MAS PRINCESSE MATHILDE 92 Neuilly sur Seine	HM	15	oui

115

Cartographie CAJ – FAM – MAS sur Paris et dépts 93, 94, 95

- **242 places en CAJ ou ADJ de FAM ou MAS**
dont 170 places dans Paris
(Rappel : 818 places en ADJ enfance)
- **27 places de séjour temporaire en FAM ou MAS**
- **926 places en hébergement** dont 339 places dans Paris
- **Une majorité de places pour les personnes en situation de polyhandicap** notamment en FAM et MAS
- Des liens déjà établis entre l'IEM et quelques structures : des partenariats à développer selon le domicile des jeunes sortants.



FAM		Type handicap adultes accueillis	Nbre de places		
			ADJ	Héberg	Séj. Temp.
1	FAM LE PONT DE FLANDRE 75019 Paris	HM - P	8		
2	FAM ROBERT DOISNEAU 75018 Paris	HM	45		
3	FAM SAINTE GERMAINE 75015 Paris	HM	79		
4	FAM RESIDENCE DU MAINE 75014 Paris	HM	56		
5	FAM AULNAY 93 Aulnay-Sous-Bois	HM	5	37	3
6	FAM LE VERT GALANT 93 Tremblay-en-France	HM - P	5	30	
7	FAM CENTRE DE VIE PASSERAILLE 95 Herblay	HM	5	39	1
8	FAM DE L'HAUTIL 95 Menucourt	P	6	54	
9	FAM LES ORCHIDEES 94 Boissy Saint Léger	P	8		
10	FAM APF Bernard Palissy 94 Joinville Le Pont	HM	15		
			29	363	4

MAS		Type handicap adultes accueillis	Nbre de places		
			ADJ	Héberg	Séj.
1	MAS LES AMIS DE CLAIRE 75 75014 Paris	P - HM	22	20	
2	MAS SAINT JEAN DE DIEU 75015 Paris	P- HM	5	48	
3	MAS ALAIN RAOUL MOSSE 75020 Paris	P	21	7	
4	MAS SAINT JEAN DE MALTE 75019 Paris	HM - P	76		
5	MAS D'AUBERVILLIERS 93 Aubervilliers	P	6	40	
6	MAS/FAM L'orangerie 93 Aubervilliers	P	20	12	12
7	MAS SAINT LOUIS 93 Villepinte	P	5	42	2
8	MAS APF RESIDENCE CLOTHILDE LAMBOROT 93 Pantin	HM - P	32		
9	MAS MOSAIQUE 95 Cergy le Haut	P	10	16	2
10	MAS LA JOUY LE MOUTIER 95 Jouy le moutier	P	42	6	
11	MAS DOCTEUR ODETTE 95 Sarcelles	P	10	40	
12	MAS LE BOISJOLAN 95 Villiers -le -bel	P	8	31	1
13	MAS DU VAL DE MARNE 94 Bonneuil	P	7	41	
14	MAS DE ST MAUR LES FOSSES 94 St Maur les Fossés	P	12	44	
15	MAS DE SAINT MANDE 94 Saint Mandé	P	5	37	
16	MAS Robert SEGUY 94 Alforville	P	5	35	
			136	563	23

CAJ		Type handicap adultes accueillis	Nbre places
1	CAJ PONT DE FLANDRE 75019 Paris	HM	22
2	CAJM ROBERT DOISNEAU 75018 Paris	HM	15
3	SAJ LA GRANDE VALLEE 95 Gonesse	HM - P	40
			77

P = Polyhandicap
HM = Handicap moteur

Des nouveaux documents de référence pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap



Rapport « La recherche française sur le polyhandicap : éléments d'état des lieux et perspectives de développement » (Nov 2019)

L'Institut de recherche en santé publique (IReSP) a mis en place deux groupes de travail : un premier pour dresser l'état des lieux de la recherche sur le polyhandicap en France et un second chargé de porter une réflexion collégiale sur l'opportunité d'une infrastructure de recherche de type cohorte pour développer les connaissances sur le polyhandicap. Ce sont les principaux enseignements de ces deux démarches de réflexion partagée qui sont restitués dans ce rapport.

L'ensemble de ces travaux a notamment permis la définition d'un appel à projets de recherche.



RBPP : « L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité » (Oct 2020)

Ces recommandations se composent en **5 documents thématiques** qui portent sur tous les domaines de vie de la personne polyhandicapée et abordent, par conséquent, ses différents besoins et axes de l'accompagnement, à tous les âges :

- la personne polyhandicapée, actrice et citoyenne
- les dimensions fonctionnelles
- la vie quotidienne
- les transitions et la fin de vie
- les professionnels et la famille.

Les dimensions fonctionnelles

- principes communs aux évaluations fonctionnelles
- communication et habiletés sociales
- cognition et apprentissages
- sensorialité et motricité

La santé

- la douleur
- les comportements/problèmes
- le parcours de soin

Les transitions et la fin de vie

- les grandes étapes de la vie selon l'âge
- les transitions dans le parcours d'accompagnement
- la fin de vie

La personne polyhandicapée, actrice et citoyenne

La vie quotidienne

- les actes essentiels
- culture, loisirs, sports, vacances
- habitat et cadre de vie

Les professionnels et la famille

- les professionnels et l'organisation des ressources
- la place de la famille et le soutien des aidants



RBPP « Pratiques de coopération et de coordination du parcours des personnes handicapées »

L'objectif de cette recommandation est de préciser les conditions favorables à la co-construction du projet de vie et à l'articulation entre les acteurs autour du parcours de vie de la personne. Ces pratiques de coopération et de coordination se construisent à partir de l'évaluation des besoins de la personne et en favorisant sa position d'acteur de son projet. Il s'agit ensuite de construire **un dispositif ressource autour de la personne**, impliquant son entourage direct et tous les acteurs institutionnels ou associatifs impliqués ou devant être impliqués et d'identifier quel peut être l'apport de chacun. Une personne doit être désignée pour assurer la coordination des acteurs. Les phases de transition doivent faire l'objet d'un travail particulier et de l'élaboration d'un plan de transition dans le projet personnalisé.

Les impacts des évolutions de l'environnement, pour l'IEM et la MAS Accueil de Jour

Le projet associatif de la Société Philanthropique

- ✓ Déployer au sein de l'IEM, le système d'information défini au niveau associatif (dossier usager)
- ✓ S'inscrire dans la dynamique de partage et de transversalité au sein de l'association
- ✓ Poursuivre nos actions d'innovation au service de la personne accompagnée
- ✓ Continuer à améliorer le cadre de travail
- ✓ Maintenir l'organisation des analyses de pratiques pour soutenir les professionnels

La stratégie quinquennale 2017-2021 de l'évolution de l'offre médico-sociale : Volet polyhandicap

- ✓ L'IEM répond aux attentes de 8 fiches actions sur les 14 le concernant
- ✓ Mener les améliorations en lien avec les 6 autres fiches : la proposition de réponses modulaires, l'accès aux soins, l'accès à la culture, la contribution à changer les représentations sur les personnes polyhandicapées,...

Des nouveaux documents de référence pour l'accompagnement des personnes avec polyhandicap

- ✓ Favoriser l'appropriation de ces documents par les professionnels pour leur utilisation lors des temps de réflexions sur l'organisation de l'accompagnement des jeunes

La circulaire du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre d'accompagnement des personnes handicapées

- ✓ S'approprier les nouveaux outils ROR et Via Trajectoire
- ✓ Conduire la mise en place dans l'établissement de l'outil CPOM et des nouveaux modes de financement SERAFIN-PH

Les orientations des politiques régionale et départementales

- ✓ Mettre en place la télémédecine pour faciliter l'accès aux soins
- ✓ Développer les synergies avec les politiques des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements

L'offre médico-sociale pour personnes avec polyhandicap ou handicap moteur

- ✓ Favoriser l'identification et la reconnaissance de l'unité adultes comme un Accueil de jour en clarifiant son statut juridique.



Les orientations stratégiques et les plans d'action du Projet d'établissement 2022-2027

Les axes stratégiques 2022-2027

En cohérence avec les orientations du projet associatif de la Société Philanthropique et au regard des besoins du public et des évolutions politiques et environnementales du secteur, l'IEM Croix Faubin se donne pour la période 2022-2026 ...

4 axes stratégiques

AXE 1

Affirmer et développer une offre de service adaptée aux besoins des personnes accompagnées

AXE 2

Améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes au quotidien

AXE 3

Optimiser le fonctionnement de l'établissement par un pilotage structuré et efficient

AXE 4

Penser l'architecture à moyen terme et long terme pour améliorer la réponse aux besoins des personnes accompagnées

La déclinaison des axes stratégiques en objectifs

AXE 1

Affirmer et développer une offre de service adaptée aux besoins des personnes accompagnées

Par la poursuite de l'adaptation des réponses aux besoins

- Développer l'accueil séquentiel et l'accueil temporaire.
- Confirmer l'identification et la reconnaissance de l'unité adultes comme un Accueil de jour en clarifiant son statut juridique en lien avec l'ARS.
- Rénover et adapter les locaux et les équipements selon un programme pluriannuel.
- Faciliter l'accès aux soins par la télémédecine, notamment dans la dimension de consultation médicale de spécialistes.
- Mettre en place des formations internes destinées aux parents (Makaton, déglutition, information MDPH...)
- Réfléchir à l'implantation d'un dispositif d'accompagnement des très petits de type « halte-garderie »

Par l'ouverture sur l'extérieur

- Renforcer l'accès à la culture des personnes accompagnées en travaillant avec le tissu associatif et culturel de l'arrondissement (théâtres, cinémas, musées, expositions, studios,...).
- Consolider l'inscription de l'établissement dans la cité et développer des activités pratiquées par les jeunes vers l'extérieur en créant de nouveaux partenariats avec des théâtres, des centres de danse, des écoles, des associations de quartier, des évènements sportifs,...
- Créer des partenariats solides, pérennes et reproductibles avec les organisateurs de séjours de répit.
- Développer de synergies avec les politiques des mairies d'arrondissements (11ème et 12ème) pour favoriser l'inscription des personnes dans la Cité.
- Assurer la présence de l'IEM dans les instances décisionnaires institutionnelles (CDAPH...) et des groupes de travail sur le territoire.

Améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes au quotidien

- **Réajuster le processus d'admission** en intégrant l'outil numérique **Via Trajectoire**.
- **Améliorer la démarche du projet personnalisé** (appropriation par les professionnels, suivi par le référent, calendrier d'évaluation et de réajustement).
- **Recentrer l'accompagnement pour favoriser l'autonomie de la personne** (acquisition de la propreté, déplacement, prise d'initiative, passage à l'âge adulte,..).
- **Développer des actions auprès des personnes accompagnées** (ateliers préprofessionnels, organisation de stages en ESAT, ...) **permettant de mieux les préparer à leur orientation**.
- **Structurer le fonctionnement des unités éducatives afin d'optimiser leurs actions et valoriser les temps éducatifs auprès des parents sur la planification des personnes accompagnées**.
- **Renforcer le lien avec l'inspection académique pour améliorer les conditions d'accès à la scolarité**.
- **Réorganiser en lien avec l'ARS, les transports pour diminuer les temps de trajet des personnes accompagnées**.
- **Institutionnaliser la méthode Montessori**.
- **Généraliser la communication alternative à tous les professionnels (logistique, administratif inclus)**.
- **Favoriser l'expression et la participation des personnes accompagnées et de leur entourage :**
 - ✓ Mise en place d'un dispositif annuel de recueil et d'analyse de la satisfaction
 - ✓ Organisation d'une réunion annuelle avec les parents et les représentants légaux
 - ✓ Création d'espaces d'échanges entre parents type « Café parents ».
- **Créer un groupe de pilotage de l'innovation pour favoriser l'émergence de solutions pertinentes**.

Optimiser le fonctionnement de l'établissement par un pilotage structuré et efficient

En déployant une politique de ressources humaines propice à la fidélisation des professionnels

- Développer un dispositif d'accueil et d'intégration des nouveaux professionnels.
- Renforcer la qualité de l'accompagnement en nursing par un renfort de l'équipe AMP/AES.
- Stabiliser l'équipe Direction et les professionnels de terrain.
- Développer l'esprit d'équipe dans une approche interdisciplinaire.
- Créer un dispositif d'auto-évaluation annuelle de nos pratiques professionnelles.
- Réactualiser et déployer les fiches de poste en veillant à l'adéquation avec les missions de l'établissement.
- Définir et formaliser la gestion du temps de travail pour optimiser le fonctionnement de l'établissement.
- Promouvoir un principe d'anticipation et de planification des actions annuelles par les responsables de service en lien avec la vie et les projets de l'établissement.
- Poursuivre et formaliser la démarche qualité de vie au travail en lien avec la politique associative, en impulsant un management favorable à un « bien vivre professionnel » : rituels dans l'année pour les professionnels, création de moments de convivialité professionnel,...

En développant des moyens et des outils de pilotage au service de la performance

- Optimiser le taux d'activité en vue de garantir la pérennité de l'action, en s'inscrivant dans la dynamique « Zéro sans solution » et en diversifiant les modalités d'accueil.
- Créer des cycles réguliers de mise à jour des documents « démarche qualité » et « gestion des risques » en lien avec le siège social.
- Déployer une communication en ligne à l'intention des familles et des futurs recrutés par un site internet (communication des réalisations, des projets en cours et/ou finalisés).
- Intégrer un progiciel Système Information lié à l'Association.
- Développer une culture numérique de nos actions professionnelles : codes liés à l'usage des mails, apprentissage des outils « office »,..
- Impulser le développement d'une politique RSE en mettant en place un système de chauffage énergie verte.
- Prendre part à la mise en place du CPOM Handicap inter-établissements de l'association et des nouveaux modes de financement SERAFIN-PH.

Penser l'architecture à moyen terme pour améliorer la réponse aux besoins des personnes accompagnées

- **Evaluer l'adéquation du bâtiment principal avec les caractéristiques des personnes accompagnées en menant un diagnostic permettant d'objectiver le besoin**
- **Rechercher des locaux pour adapter l'activité en fonction du diagnostic si nécessaire**
- **Mener une réflexion sur l'implantation géographique des unités d'accompagnement en étudiant notamment l'opportunité d'un regroupement géographique des unités 4 et 5**
- **Réfléchir à l'implantation d'un dispositif d'accompagnement des très petits de type « halte-garderie » en cas de création**

Les plans d'action du Projet d'établissement

AXE 1 Affirmer et développer une offre de service adaptée aux besoins des personnes accompagnées 1/2

OBJECTIFS GENERAUX	PRINCIPALES ACTIONS	ACTEURS A IMPLIQUER	CALENDRIER REALISATION				
			2022 2023	2024	2025	2026	2027
<i>Par la poursuite de l'adaptation des réponses aux besoins</i>							
1.1 Développer l'accueil séquentiel et l'accueil temporaire	Faire valider la proposition par l'ARS et la MDPH	Comité Accueil et Orientation Psychologues ARS et MDP Partenaires adresseurs	●				
	Communiquer aux partenaires adresseurs		●				
	Définir et formaliser les critères d'admission et les modalités d'accompagnement pour chaque type d'accueil		●				
	Préparer et accompagner les professionnels dans la mise en œuvre de ces nouveaux modes d'accueil		●				
1.2 Confirmer l'identification et la reconnaissance de l'unité adultes comme un Accueil de jour en clarifiant son statut juridique en lien avec l'ARS.	Faire deux diagnostics partagés IEM et MAS AdJ dans le cadre de la négociation du futur CPOM Handicap	Ars, MDPH Siège social Directeur Resp admi/ comptable Partenaires adresseurs	●				
	Demander la création du FINESS MAS ADJ à l'ARS		●				
	Organiser la gestion différenciée des 2 établissements		●				
	Communiquer auprès des partenaires adresseurs et sur ROR/Via Trajectoire		●				
1.3 Rénover et adapter les locaux et les équipements selon un programme pluriannuel.	Identifier les besoins et faire réaliser des devis	Directeur Service Immobilier SP DAF Entrepreneurs ARS	●				
	Prioriser les travaux à faire et les équipements à acquérir pour définir un programme pluri annuel d'investissement à faire valider par la DAF et l'ARS		●				
	Mettre en œuvre le programme pluriannuel validé			●	●	●	●
1.4 Faciliter l'accès aux soins par la télémedecine, notamment dans la dimension de consultation médicale de spécialistes.	Identifier la pertinence de la télémedecine pour certaines consultations et la faisabilité technique	Médecins Chef de service paramédical DSI SP	●	●			
	Réfléchir au développement de consultations pluridisciplinaires entre plusieurs médecins			●	●		
	Réaliser l'achat de l'équipement technique		●	●			
	Déployer les consultations en télémedecine			●	●	●	●
1.5 Mettre en place des formations internes destinées aux parents (Makaton, déglutition, information MDPH...)	Recenser les besoins auprès des familles et des professionnels	Familles Professionnels spécialistes des sujets Intervenants extérieurs	●				
	Créer des contenus de formations et identifier les intervenants		●				
	Elaborer le programme pluriannuel et informer les familles		●				
	Mettre en œuvre le programme pluriannuel			●	●	●	●
	Mener une réflexion pour ouvrir ces formations en l'ouvrant aux établissements de la SP					●	●
1.6 Réfléchir à un dispositif d'accompagnement des très petits de type « halte-garderie »	Identifier les besoins sur le territoire en questionnant les partenaires (CAMSP, PMI, ...) et la MDPH	Directeur Assistante service social Chefs de service Partenaires ARS et MDPH Service Innovation et Qualité				●	
	Elaborer un projet d'accompagnement						●
	Rechercher un financement du projet						●

AXE 1 Affirmer et développer une offre de service adaptée aux besoins des personnes accompagnées 2/2

OBJECTIFS GENERAUX	PRINCIPALES ACTIONS	ACTEURS A IMPLIQUER	CALENDRIER REALISATION				
			2022 2023	2024	2025	2026	2027
<i>Par l'ouverture sur l'extérieur</i>							
1.7 Renforcer l'accès à la culture des personnes accompagnées en travaillant avec le tissu associatif et culturel de l'arrondissement (théâtres, cinémas, musées, expositions, studios, ...).	Identifier les structures du tissu associatif et culture situées dans un périmètre proche des 3 sites de l'établissement	Coordonnateurs et professionnels Structures associatives et culturelles	●	●			
	Organiser des rencontres avec des structures pour définir des modalités d'accueil favorable		●	●	●	●	●
	Pérenniser les actions menées avec ces structures		●	●	●	●	●
1.8 Consolider l'inscription de l'établissement dans la cité et développer des activités pratiquées par les jeunes vers l'extérieur en créant de nouveaux partenariats avec des théâtres, des centres de danse, des écoles, des associations de quartier, des évènements sportifs,	Identifier les structures du tissu associatif et culturel situées dans un périmètre proche des 3 sites de l'établissement	Coordonnateurs et professionnels Structures associatives et culturelles	●	●			
	Organiser des rencontres avec des structures pour définir avec elles des activités favorisant l'expression artistiques des jeunes		●	●	●	●	●
	Pérenniser les activités menées avec ces structures		●	●	●	●	●
1.9 Créer des partenariats solides, pérennes et reproductibles avec les organisateurs de séjours de répit.	Identifier de nouvelles structures de séjours de répit et de vacances	Service social Coordonnateurs et professionnels Structures de séjours de répit et de vacances	●	●			
	Organiser des rencontres avec ces structures pour définir des partenariats possibles et de modalités d'accueil		●	●	●	●	●
	Pérenniser les partenariats avec ces structures		●	●	●	●	●
1.10 Développer de synergies avec les politiques des mairies d'arrondissements (11ème et 12ème) pour favoriser l'inscription des personnes dans la Cité.	Contacteur les adjoints chargés du Handicap des mairies du 11ème et 12ème pour échanger sur les possibilités de synergies	Directeur Adjoint des mairies Services municipaux	●	●			
	Cultiver les relations et les échanges avec les mairies et les solliciter		●	●	●	●	●
	Pérenniser les synergies avec les mairies		●	●	●	●	●
1.11 Assurer la présence de l'IEM dans les instances décisionnaires institutionnelles (CDAPH...) et des groupes de travail sur le territoire.	Identifier les groupes de travail ARS, MDPH, CNSA, Département Paris, et organiser la participation de représentants de l'établissement	Professionnels Direction Service social	●	●	●	●	●
	S'intégrer aux journées nationales des IME et IEM		●	●	●	●	●
	Organiser le partage des informations et documents recueillis avec les autres professionnels		●	●	●	●	●

AXE 2 Améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes au quotidien 1/2

OBJECTIFS GENERAUX	PRINCIPALES ACTIONS	ACTEURS A IMPLIQUER	CALENDRIER REALISATION				
			2022 2023	2024	2025	2026	2027
2.1 Réajuster le processus d'admission en intégrant l'outil numérique Via Trajectoire	Désigner et former les utilisateurs sur l'outil numérique Via Trajectoire	Membre du CAO	●				
	Mettre à jour la procédure d'admission de l'établissement	Secrétaire médicale	●				
	Réactualiser les fiches de poste assistante sociale et secrétaire médicale pour intégrer la gestion des dossiers de demande		●				
2.2 Améliorer la démarche du projet personnalisé (appropriation par les professionnels, suivi par le référent, calendrier d'évaluation et de réajustement).	Réviser les supports du projet personnalisé en lien outils associatifs et en lien avec les nomenclatures Serafin -PH	Resp qualité Groupe de travail transversal	●				
	Expliquer les nouveaux supports de PP aux professionnels et les mobiliser sur l'utilisation de l'outil PP	Resp de service et Resp Qualité Ens des professionnels	●				
	Redéfinir le processus d'élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation du PP	Resp qualité Groupe de travail transversal	●				
	Expliquer le processus PP aux professionnels et les mobiliser sur sa mise en oeuvre	Resp de service et Resp Qualité Ens des professionnels	●				
	Evaluer chaque année la mise en œuvre effective de la démarche PP	Resp Qualité Comité Qualité	●	●	●	●	●
2.3 Recentrer l'accompagnement pour favoriser l'autonomie de la personne (acquisition de la propreté, déplacement, prise d'initiative, passage à l'âge adulte, ...).	Définir les différentes composantes de l'autonomie/ indépendance en fonction des âges et des capacités en s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles	Ensemble des professionnels Chefs de service	●				
	Elaborer des projets par groupe d'âge pour l'IEM et un projet MAS ADJ en s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles		●				
	Mettre en œuvre les projets dans l'accompagnement quotidien au sein des unités de l'IEM et au sein de la MAS ADJ			●	●	●	●
2.4 Développer des actions auprès des personnes accompagnées (ateliers préprofessionnels, organisation de stages en ESAT, ...) permettant de mieux les préparer à leur orientation.	Créer d'une trame projet repérant les grands axes d'apprentissage possible	Ensemble des éducateurs des unités adolescents/ Ergothérapeutes Directeur/CDS	●				
	Rechercher des lieux de stages : en milieu protégé, en milieu ouvert		●				
	Mettre en place des ateliers préprofessionnels		●				
	Créer des partenariats pérennes avec des lieux de stage			●	●	●	●
Mettre en place une veille sur de nouvelles possibilités de lieux de stage et d'ateliers en lien avec l'évolution des besoins			●	●	●	●	
2.5 Structurer le fonctionnement des unités éducatives afin d'optimiser leurs actions et valoriser les temps éducatifs auprès des parents sur la planification des personnes accompagnées.	Créer des projets d'unité en fonction des âges et des besoins	CDS	●				
	Construire un planning au printemps de chaque année : FALC et pas FALC	Coordo Educateur	●	●	●	●	●
	Créer des ateliers éducatifs définis clairement écrit dans les plannings/ création d'une rencontre spéciale « planning » avec les parents au printemps de chaque année	réfèrent/AMP paramédicaux	●	●	●	●	●

AXE 2 Améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes au quotidien 2/2

OBJECTIFS GENERAUX	PRINCIPALES ACTIONS	ACTEURS A IMPLIQUER	CALENDRIER REALISATION				
			2022 2023	2024	2025	2026	2027
2.6 Renforcer le lien avec l'inspection académique pour améliorer les conditions d'accès à la scolarité.	Créer un rdv à minima annuel avec l'IEN ash1	Directeur, enseignante coordonnatrice, IEN, enseignant référent de la MDPH, école/collège de secteur	●	●	●	●	●
	Maintenir les réalisations des ESS et les contacts avec les enseignants référents de la MDPH		●	●	●	●	●
	Conventionner des partenariats avec les écoles primaires et collèges du secteur d'arrondissement			●	●	●	●
2.7 Réorganiser en lien avec l'ARS, les transports pour diminuer les temps de trajet des personnes accompagnées.	Diagnostiquer les temps de trajets des jeunes/adultes	Directeur, Prestataire de transport ARS, service financier du siège, comptabilité	●				
	Diagnostiquer et réflexion sur l'optimisation des tournées			●			
	Négocier avec l'ARS			●	●	●	●
2.8 Institutionnaliser la méthode Montessori.	Former en intra des membres de l'établissement	CDS, coordo, membre d'équipe éducative, directeur	●		●		●
	Acheter et concevoir du matériel Montessori			●	●	●	●
	Inscrire dans les projets d'unité l'utilisation de cette méthode éducative		●				
2.9 Généraliser la communication alternative à tous les professionnels (logistique, administratif inclus).	Former en intra les membres de l'établissement	CDS, coordo, membre de l'établissement, directeur	●	●	●	●	●
	Inscrire dans les projets d'unité l'utilisation de cette méthode		●				
	Acheter et concevoir du matériel de communication alternative		●	●	●	●	●
2.10 Valoriser l'expression et la participation des personnes accompagnées et de leur entourage :	Mettre en place d'un dispositif annuel de recueil et d'analyse de la satisfaction	Directeur, CVS, parents, responsable démarche qualité de l'établissement et du siège, professionnel de l'établissement	●	●	●	●	●
	Organiser une réunion annuelle avec les parents et les représentants légaux		●	●	●	●	●
	Créer et pérenniser d'espaces d'échanges entre parents type « Café parents »		●	●	●	●	●
2.11 Créer un groupe de pilotage de l'innovation pour favoriser l'émergence de solutions pertinentes.	Créer un comité de pilotage	Médecin chef, CDS, membre de l'établissement	●				
	Créer sa charte de fonctionnement : qui ? quand ? comment ? quoi ?		●				
	Alimenter le processus de recherche/réflexion/réseautage/de test/			●	●	●	●

AXE 3 Optimiser le fonctionnement de l'établissement par un pilotage structuré et efficient 1/2

OBJECTIFS GENERAUX	PRINCIPALES ACTIONS	ACTEURS A IMPLIQUER	CALENDRIER REALISATION				
			2022 2023	2024	2025	2026	2027
<i>En déployant une politique de ressources humaines propice à la fidélisation des professionnels</i>							
3.1 Développer un dispositif d'accueil et d'intégration des nouveaux professionnels	Mettre à jour la procédure d'accueil	CDS, coordo, professionnel de l'établissement	●				
	Intégrer de nouvelles fiches techniques : les repas/déglutition, les premiers mots de Makaton,		●	●	●	●	●
	Mener sur une réflexion sur la procédure de prise de fonction durant la première semaine pour les CDI/ CDD long			●			
3.2 Renforcer la qualité de l'accompagnement en nursing par un renfort de l'équipe AMP/AES.	Mener une réflexion sur les possibilités/besoins : AMP/AES/Aide-soignant/Auxiliaire de Puériculture	CDS éducatif, CDS paramed, membre de l'équipe éducative/paramed, directeur	●				
	Négocier des ouvertures de postes auprès de l'ARS		●	●	●	●	●
	Recruter les profils intéressants		●	●	●	●	●
3.3 Stabiliser l'équipe Direction et les professionnels de terrain.	Poursuivre les recrutements en cours	Directeur, CDS	●				
	Créer une évaluation annuelle de satisfaction professionnelle dans l'établissement		●	●	●	●	●
	Identifier des secteurs à risque en recrutement/secteur en tension		●	●	●	●	●
3.4 Développer l'esprit d'équipe dans une approche interdisciplinaire	Monter des principes de team building : pérenniser les journées institutionnelles	Directeur, CDS, coordo	●	●	●	●	●
	Consolider une culture commune d'établissement avec : les réunions d'équipe communes pluridisciplinaires , des formations intra, les temps d'échanges informelles et de convivialité, des AG, monter des journées communes à thèmes pour l'ensemble des unités d'accueil		●	●	●	●	●
3.5 Créer un dispositif d'auto-évaluation annuelle de nos pratiques professionnelles	Créer une grille d'auto-évaluation des aptitudes théoriques-pratiques par profession	Responsable démarche qualité de l'établissement et siège, CDS, Coordo		●			
	Créer une grille d'auto-évaluation en rapport avec les recommandations de bonnes pratiques			●			
	Réaliser les auto évaluations tous les deux ans, en alternance avec l'entretien professionnel			●	●	●	●
3.6 Réactualiser et déployer les fiches de poste en veillant à l'adéquation avec les missions de l'établissement.	Créer les fiches de postes	Directeur, CDS,	●				
	Déployer les fiches de postes		●				
	Actualiser annuellement les fiches de postes			●	●	●	●
3.7 Définir et formaliser la gestion du temps de travail pour optimiser le fonctionnement de l'établissement	Contribuer au paramétrage du logiciel piloté par l'association	DSI -DRH Association Directeur Représentants de proximité Resp de service Professionnels	●				
	Communiquer en lien avec la DRH, aux salariés de l'établissement sur le déploiement et le fonctionnement du logiciel de gestion du temps de travail		●				
	Déployer l'outil dans l'établissement		●				
3.8 Promouvoir un principe d'anticipation et de planification des actions annuelles par les responsables de service en lien avec la vie et les projets de l'établissement.	Contribuer à l'évaluation du fonctionnement de l'outil	Directeur, CDS		●	●		
	Mettre en place un calendrier des échéances de l'année n+1/ Organisation la répartition des actions à mener l'année n+1		●	●	●	●	●
	Créer une projection des actions à mener pour l'année n+1		●	●	●	●	●
	Présenter oralement et par écrit en assemblée générale les actions/projets/axes/objectifs de l'année n+1		●	●	●	●	●
3.9 Poursuivre et formaliser la démarche qualité de vie au travail en lien avec la politique associative, en impulsant un management favorable à un « bien vivre professionnel » :	Evaluer l'existant des actions QVT	Directeur, CDS, représentant du personnel		●			
	Proposer des actions QVT			●	●	●	●
	Evaluer les nouveautés, pérenniser et suivre les actions			●	●	●	●

AXE 3 Optimiser le fonctionnement de l'établissement par un pilotage structuré et efficient 2/2

OBJECTIFS GENERAUX	PRINCIPALES ACTIONS	ACTEURS A IMPLIQUER	CALENDRIER REALISATION				
			2022 2023	2024	2025	2026	2027
<i>En développant des moyens et des outils de pilotage au service de la performance</i>							
3.10 Optimiser le taux d'activité en vue de garantir la pérennité de l'action, en s'inscrivant dans la dynamique « Zéro sans solution » et en diversifiant les modalités d'accueil	Créer un lien pérenne avec les autorités d'orientations MDPH 75/93 : échange téléphonique à minima trimestriel pour faire un point sur les orientations en cours	Directeur, Assistante sociale	●				
	Obtenir l'autorisation d'accueil temporaire/séquentiel	Inspecteur ARS	●				
	Intégrer les instances d'orientation au sein de la MDPH (CDAPH)	Interlocutrice RAPT de la MDPH		●	●	●	●
	Poursuivre en lien avec le CVS, la sensibilisation des familles sur l'enjeu et la nécessité de la présence pour garantir la qualité de l'accompagnement des jeunes	CVS Familles	●	●	●	●	●
3.11 Créer des cycles réguliers de mise à jour des documents « démarche qualité » et « gestion des risques » en lien avec le siège social	Réaliser l'état des lieux des documents QGR à mettre à jour et à créer	Resp qualité et gestion des risques	●				
	Mettre à jour les documents en lien avec la réglementation et les RBPP	siège	●				
	Créer les nouvelles procédures en lien avec la réglementation et les RBPP	Référent Qualité établissement		●	●	●	●
3.12 Déployer une communication en ligne à l'intention des familles et des futurs recrutés par un site internet (communication des réalisations, des projets en cours et/ou finalisés).	Evaluer les informations attendues par les familles	CDS, coordo, professionnels,		●			
	Intégrer les systèmes d'informations en ligne organisés par l'Association	Familles		●			
	Déployer la communication	CVS		●	●		
	Mettre à jour régulièrement les sujets	Directeur de la communication siège			●	●	●
3.13 Intégrer un progiciel Système Information lié à l'Association	Contribuer au paramétrage des différents logiciels (dossier usager, dossier salarié, ...) piloté par l'association	DSI et autres services du siège	●				
	Communiquer en lien avec la DSI, aux salariés de l'établissement sur le déploiement et le fonctionnement des logiciels	Directeur	●				
	Former les salariés aux logiciels	Resp service	●				
	Déployer les outils dans l'établissement	Professionnels	●				
	Contribuer à l'évaluation du fonctionnement des outils	Référent qualité Référente SI	●	●	●	●	●
3.14 Développer une culture numérique de nos actions professionnelles : codes liés à l'usage des mails, apprentissage des outils « Office »	Evaluer les besoins des salariés	Référent SI de l'établissement	●				
	Développer un contenu pédagogique pour une formation intra	Ensemble des professionnels	●				
	Réaliser une formation intra récurrente		●				
	Uniformiser les bonnes pratiques		●				
3.15 Impulser le développement d'une politique RSE en mettant en place un système de chauffage énergie verte.	Etablir un devis de réalisation d'un système de chauffage énergie verte	Directeur, DAF, Resp Services généraux	●				
	Négocier un financement avec l'ARS			●			
	Réaliser l'installation du système par un prestataire				●		
3.16 Prendre part à la mise en place du CPOM Handicap inter-établissements de l'association et des nouveaux modes de financement SERAFIN-PH.	Contribuer au diagnostic partagé piloté par l'association	DAF et contrôleur de gestion	●				
	Contribuer à la négociation des objectifs et moyens avec l'ARS	DG	●				
	Communiquer sur le CPOM auprès des professionnels et mettre en œuvre le CPOM au sein de l'établissement	Dir et comptables Ets Handicap de l'asso	●	●	●	●	●

AXE 4 Penser l'architecture à moyen terme pour améliorer la réponse aux besoins des personnes accompagnées

OBJECTIFS GENERAUX	PRINCIPALES ACTIONS	ACTEURS A IMPLIQUER	CALENDRIER REALISATION				
			2022 2023	2024	2025	2026	2027
4.1 Evaluer l'adéquation du bâtiment principal avec les caractéristiques des personnes accompagnées en menant un diagnostic permettant d'objectiver le besoin	Constituer un Comité de pilotage pluridisciplinaire visant une étude architecturale	Directeur Direction Immobilière COPIL DG CA DAF			●		
	Réaliser le diagnostic du bâtiment au regard des besoins du public accueilli					●	
	Mener une réflexion autour d'un projet de réadaptation du Bâtiment en réponse aux besoins du public accueilli avec une estimation d'investissement					●	●
	Si nécessaire et en cas de faisabilité, faire valider le projet par les instances compétentes et proposer un calendrier de mise en œuvre						●
4.2 Rechercher des locaux pour adapter l'activité en fonction du diagnostic si nécessaire	Evaluer l'opportunité de mener une étude comparative à travers la recherche de nouveaux locaux	Directeur Direction générale et services supports COPIL					●
	Si nécessaire, mener une première recherche de locaux à partir du diagnostic dressé						●
	En lien avec le projet architectural, réaliser une recherche plus précise de locaux ou terrains						●
4.3 Mener une réflexion sur l'implantation géographique des unités d'accompagnement en étudiant notamment l'opportunité d'un regroupement géographique des unités 4 et 5	Mener une réflexion autour de l'opportunité d'un regroupement géographique des unités 4 et 5 (objectif, sens, organisation et modalités d'accompagnement, mutualisation)	Directeur Direction générale et services supports COPIL					●
	Intégrer la réflexion au diagnostic établi concernant le bâtiment principal aussi bien dans l'hypothèse de recherche de nouveaux locaux que dans celle d'une réadaptation						●
4.4 Réfléchir à l'implantation d'un dispositif d'accompagnement des très petits de type « halte-garderie » en cas de création	Réfléchir sur la pertinence et la faisabilité d'un dispositif d'accompagnement des très-petits au sein de l'Etablissement	Directeur Direction générale et services supports COPIL					●
	En cas de création, objectiver les besoins du dispositif « halte-garderie » en matière d'implantation						●
	Intégrer la réflexion au diagnostic établi concernant le bâtiment principal aussi bien dans l'hypothèse de recherche de nouveaux locaux que dans celle d'une réadaptation						●

Les modalités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du PE

Mise en œuvre

La coordination globale du projet d'établissement est assurée par le Comité Qualité et PE qui à minima deux fois par an, devra :

- Fixer, pour chacun des axes du plan d'action, les objectifs prioritaires pour l'année.
- Identifier les moyens et ressources nécessaires.
- Adopter le calendrier de réalisation.

Des responsables par objectifs auront pour mission de :

- Définir les modalités de travail et les personnes à impliquer (professionnels, partenaires).
- Garantir l'avancée des travaux, ainsi que la formalisation du travail.

La mise en œuvre des actions est assurée par chaque responsable d'objectifs

- Organiser la réalisation des actions prévues sur l'année.
- S'assurer de l'implication des professionnels concernés, des usagers et des partenaires.
- Suivre le déroulement des actions.

Suivi

Chaque action menée fait l'objet d'une traçabilité documentaire centralisée par le responsable démarche qualité de l'établissement selon les modalités prévues par celui-ci.

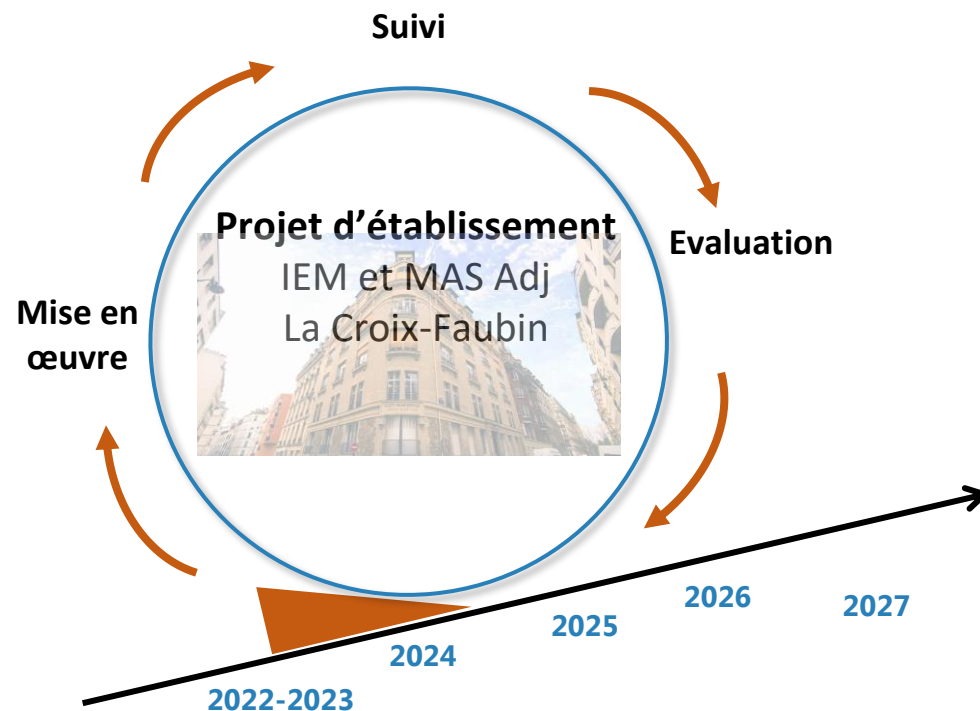
Un point de suivi des plans d'actions est organisé à minima 2 fois par an lors d'une réunion du Comité Qualité et PE, avec la participation du Référent Projet d'établissement et transversalité du siège. Chaque responsable d'objectif fait part de l'état d'avancement des actions.

Une synthèse est formalisée par écrit et fait l'objet d'une communication.

Des actions de communication pour accompagner la mise en œuvre du Projet d'établissement

Des supports de présentation synthétique du projet d'établissement seront élaborés pour une information adaptée aux différents acteurs : professionnels, familles, partenaires.

Des actions de communication seront organisées tout au long des cinq années, afin d'informer chacun, sur le suivi et l'ajustement des actions du Projet d'établissement.



Evaluation

Un bilan sur le déroulement du Projet d'Etablissement est réalisé auprès de la Direction Générale par le Comité Qualité et PE en fin de chaque année, pour évaluer de façon objective :

- La réalisation des plans d'actions.
- Les résultats obtenus par rapport aux objectifs attendus en s'appuyant sur les indicateurs de résultat prévus.
- Le respect du calendrier.
- L'implication des responsables, des personnels, des personnes accompagnées le cas échéant et des partenaires.

Selon les résultats du bilan, un éventuel ajustement des plans d'action est effectué. Le bilan formalisé fera l'objet d'une communication au personnel et à la Direction Générale.

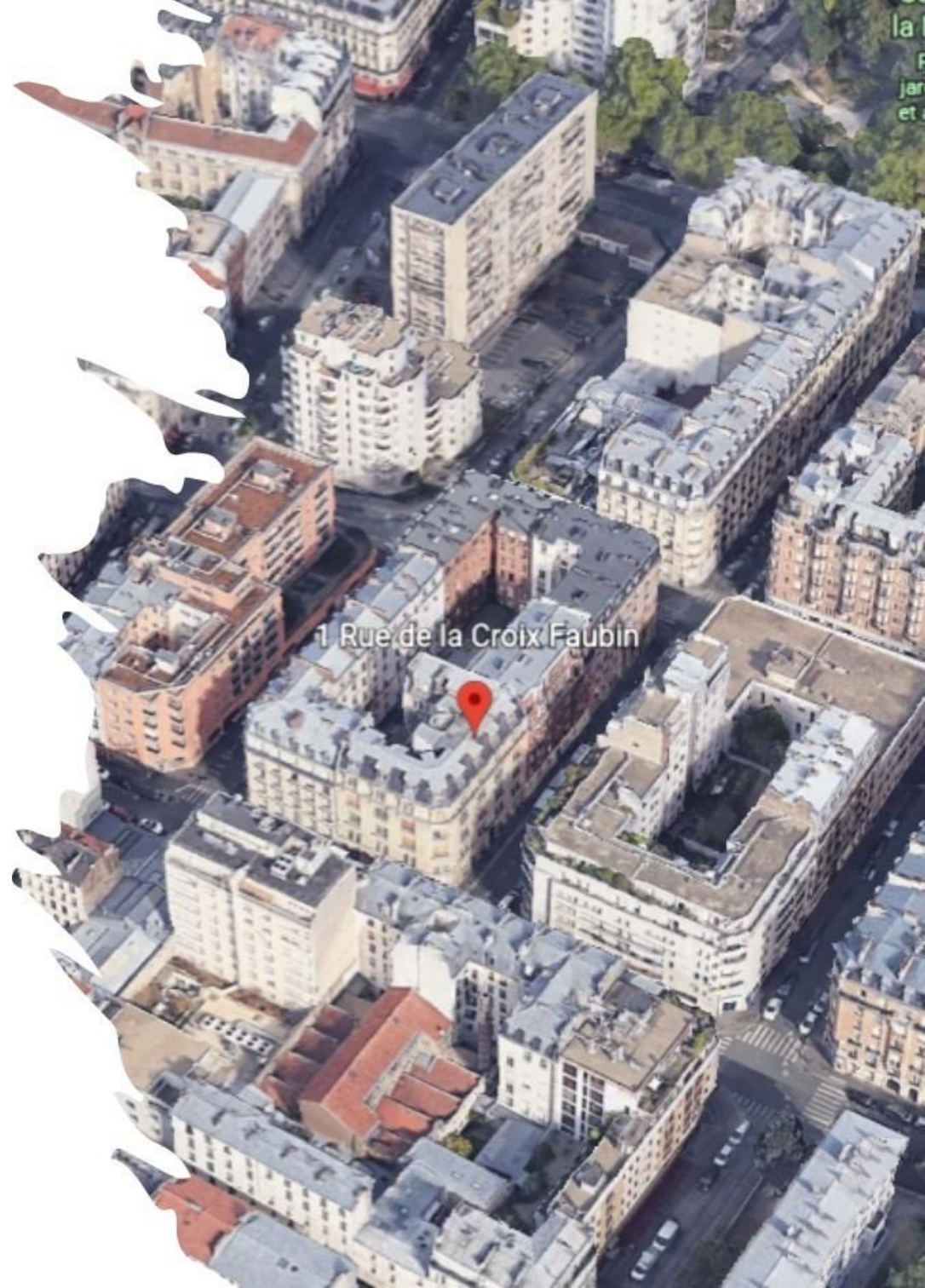
Conclusion

L'écriture de notre projet d'établissement 2022-2027 a été réalisée durant une période charnière : après la création d'une unité d'accueil particulière pour les adolescents et la création d'un dispositif complet pour l'accompagnement des adultes polyhandicapés du territoire parisien. Il prend donc la place de socle pour construire l'avenir de l'établissement La Croix Faubin, établissement nonagénaire et dans notre philosophie du « faire équipe ».

Ce projet souligne la qualité de l'accompagnement que nous développons au sein des deux dispositifs de l'établissement : un Institut d'Education Motrice et une Maison d'Accueil Spécialisé de jour.

Il définit de nouvelles prestations et de nouvelles organisations, pour toujours mieux répondre aux besoins et s'inscrire dans notre environnement en pleine mutation. Il fixe aussi le cadre dans lequel nous pourrons évaluer la qualité de notre travail et la faire évoluer. Dans la droite ligne des travaux menés par nos collègues des établissements de la Société Philanthropique, nous pensons en effet nos dispositifs comme des lieux en perpétuel mouvement d'analyse et d'adaptation aux personnes dont nous avons la responsabilité.

Dans sa forme et ses fondements, nous avons aussi souhaité que celui-ci devienne un support de communication pour informer les enfants et leurs familles, nos partenaires institutionnels, mais surtout nos professionnels actuels et à venir sur notre mission et nos modes d'intervention.



Glossaire

AMP	Aide médico-psychologique	FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
ANESM	Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux	FDV	Foyer de vie
ARS	Agence Régionale de Santé	HAS	Haute Autorité de santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance	IEM	Institut d'Éducation Motrice
AVS	Auxiliaire de Vie Scolaire	IME	Institut Médico-Educatif
CAA	Communications Alternatives et Améliorées	MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
CAO	Commission d'Admission et d'Orientation	MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées	PIA	Projet individualisé d'accompagnement
CVS	Conseil à la Vie Sociale	QGR	Qualité et gestion des risques
ESMS	Établissement et Service Médico-Sociaux	RBPP	Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles
ESS	Équipe de Suivi de Scolarisation	SERAFIN-PH	Services et établissement : réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées
		SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile